

Commune de Marly

Rapport de gestion 2016



Copyright © blacksquare, Philippe Joner

Table des matières

TABLE DES ABREVIATIONS	4
LE CONSEIL GENERAL	6
LE CONSEIL COMMUNAL	7
LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS	8
LES DICASTERES	12
1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION	12
1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
1.2. RESSOURCES HUMAINES	17
1.3. INFORMATION	20
1.4. AGGLOMERATION.....	20
1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN ».....	24
1.6. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES.....	24
2. AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PETITE ENFANCE	29
2.1. AFFAIRES SOCIALES.....	29
2.2. SANTÉ PUBLIQUE	38
3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, JEUNESSE, SOCIETES ET BIBLIOTHEQUE	40
3.1. CULTURE	40
3.2. SPORTS	41
3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE	42
3.4. BIBLIOTHEQUE.....	56
3.5. MARLY SYMPA	57
4. ORDRE PUBLIC	61
4.1. POLICE	63
4.2. SERVICE DU FEU	70
4.3. MILITAIRE.....	75
4.4. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)	76
4.5. NATURALISATIONS.....	78
5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU	79
5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	79
5.2. DISTRIBUTION D'EAU	80
5.3. PROTECTION DES EAUX.....	84
5.4. STEP – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE GERINE-NESSLERA (AIGN)	87
5.5. ENDIGUEMENT.....	89
6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	91
6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION	92
6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES.....	97
7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE	100
7.1. EDILITE.....	100
7.2. INVESTISSEMENTS REALISES EN 2016	104
7.3. ENTRETIEN DE LA FORET PAR FORÊTS-SARINE	104
8. FINANCES ET IMPÔTS	105
8.1. FINANCES ET IMPÔTS.....	105
8.2. GESTION INFORMATIQUE.....	115
9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE	117
9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS	117
9.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX.....	117
9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	120

TABLE DES ABREVIATIONS

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LStE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIC	Marly Innovation Center
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédérale de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local

PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PITSC	Programme interservices de travail social communautaire
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PPP	Passage pour piétons
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet

LE CONSEIL GENERAL

Avec la nouvelle législature, l'équipe issue des élections communales du 28 février 2016 s'est mise en place lors de la séance de constitution du 27 avril 2016, sous la présidence du doyen d'âge, M. Jacques Déglise. A cette occasion, les divers organes du Conseil général ont été constitués par le biais des diverses élections prévues par la loi : soit le Bureau, avec la Présidence et la Vice-Présidence, les six scrutateurs et six scrutateurs-suppléants, puisque 6 groupes politiques au lieu de cinq sont désormais constitués avec l'arrivée des Verts, c'est-à-dire les groupes PDC, PS, PLR, MV, UDC, LV, les Verts'Libéraux s'étant associés au Groupe Marly-Voix. De même, ont été élus la Commission financière, la Commission des naturalisations, les délégués du Conseil général à la Commission de l'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie, les délégués dans les organes de l'Agglomération de Fribourg, Conseil et Comité d'Agglomération.

En ouverture de cette séance, les Conseillers généraux nouvellement élus, avant de pouvoir valablement siéger, ont été assermentés par le Préfet de la Sarine, M. Carl Alex Ridoré qui s'est déplacé dans chacune des communes du district dotée d'un Conseil général.

Durant ces premiers mois de fonctionnement, un changement a déjà eu lieu, puisque Mme Aude Sallin, représentante du PDC, a démissionné en raison de son déménagement : M. Bertrand Emmenegger lui a succédé.

Le Conseil général a siégé à 3 autres reprises en 2016, sous la présidence de Mme Line Widmer-Comment (PDC). Ces séances ont eu lieu les 1^{er} juin, 5 octobre et 7 décembre. Le Bureau du Conseil général, élargi aux six Chefs de groupes, a préparé, au cours de 3 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 3 séances, le Conseil général a pris près de 36 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- l'élection d'un scrutateur suppléant ;
- l'adoption du règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires ;
- la délégation de compétences pour les opérations immobilières de minime importance ;
- le règlement relatif à la détention et à l'imposition des chiens ;
- un crédit d'investissement pour l'infrastructure informatique de l'administration ;
- la désignation de l'organe de contrôle fiduciaire.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier :

- de la mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire ;
- des investissements réalisés pour l'informatique scolaire ;
- du coût des prestations communales dont bénéficie le FC Marly.

Le Conseil général a rendu hommage à 4 sportifs marlinois qui se sont distingués en 2016, M. Romain Widmer, double champion suisse de natation au 100m libre et au 100m brasse en juin lors des Championnats suisses à Worb, ainsi que Mmes Marlène Zimmermann, Estelle Wiegandt et Pamela Clerc, médaillées d'or lors du Championnat suisse de basketball féminin avec l'équipe fribourgeoise d'Elfic U19.

Lors de sa sortie annuelle, le Conseil général a été accueilli par le Marly Innovation Center et a pu découvrir les activités de six entreprises et start-up installées sur ce site en plein développement.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 44 reprises en 2016, soit 13 séances jusqu'au 12 avril 2016, dans la composition de la législature 2011-2016, et 31 séances avec la nouvelle équipe, dans laquelle M. Bernard Clerc a remplacé M. Olivier Le Cam (PS) et M. Christophe Maillard (PDC) a remplacé M. André Meylan (MV). Une séance extraordinaire a été consacrée à la préparation de l'organisation du Conseil et à la répartition des dicastères en vue de la nouvelle législature. Celle-ci a commencé le 16 avril 2016, par l'assermentation, à Forum Fribourg, de l'ensemble des Conseillères et Conseillers communaux ; la séance constitutive a eu lieu le même jour, avec la désignation du Syndic, du Vice-Syndic, la répartition des dicastères et la reconstitution des commissions communales. La séance du 19 juillet 2016 a eu lieu à Romont, selon la formule dite « au vert », dans les locaux de l'administration communale.

Délégations et réceptions

Durant l'année 2016, le Conseil communal a pris part, comme toujours et régulièrement, à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 29^e fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans sa 22^e édition, toujours internationale, à la Course de Marly mise sur pied par le CA Marly. Il a salué et souhaité la bienvenue aux délégués à l'assemblée de l'Association fribourgeoise de l'industrie des graviers et du béton, l'assemblée de Lignum Fribourg, ou encore celle de l'Association cantonale « Chœurs ouverts ». La Fédération fribourgeoise d'athlétisme a tenu ses assises également à Marly, de même que la société coopérative de cautionnement. Sur le plan sportif, le Groupement fribourgeois des arbitres a mis sur pied, au centre sportif de la Gérine, un tournoi interclubs pour marquer le jubilé de son 50^e anniversaire. Le Motoclub Belfaux a organisé une course de motocross dans le secteur du Port.

Il a participé aux manifestations marquant, d'une part, les 40 ans du Marly-Natation et, d'autre part, le 70^e anniversaire de la Zähringia Tambours et Fifres. Le Conseil communal a inauguré, par une journée portes-ouvertes et lors d'une manifestation officielle, le 18 mars, le nouveau bâtiment de l'école primaire de Grand-Pré.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à la rencontre de l'économie locale, cela dans les locaux du Marly Innovation Center et de plusieurs entreprises comme La Brasserie du Chauve, PMF-System, HR Top.

Dans le même sens de la culture des bonnes relations, il a rencontré le Conseil communal de la Ville de Fribourg, en réponse à l'invitation de ce dernier, ainsi que le Comité de direction de l'Association St-Camille.

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise de Hünenberg, le Conseil communal a participé à l'assemblée de la Société de partenariat Hünenberg ZG-Marly FR. Dans ce cadre également, une délégation de la Gym Hommes a participé aux festivités du 50^e anniversaire du Männersport Hünenberg. De même, le tennis a réuni des représentants des deux communes pour des joutes amicales et décontractées sur les courts du Tennis-Club Marly, à l'initiative de ce dernier.

LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

- 4 votations fédérales (13 objets)
- 1 élection communale (Conseil communal et Conseil général)
- 1^{er} tour élections cantonales (Conseil d'Etat, Grand Conseil et Préfet)
- 2^{ème} tour élections cantonales (Conseil d'Etat)

Ceci représente **1'210h36** de scrutin et de dépouillement pour un total de **84** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, deux collaborateurs (trices) du contrôle des habitants assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement. Pour les élections communales et cantonales, ce sont 5 personnes supplémentaires de l'administration communale qui ont été mobilisées.

Elections communales (Conseil communal, Conseil général) du 28 février 2016 / Electeurs inscrits 5'805

a) «Conseil communal»

Votants	2'952	50,85%
Blancs	36	
Nuls	77	
Valables	2'839	

b) «Conseil général»

Votants	2'950	50,82%
Blancs	33	
Nuls	63	
Valables	2'854	

Votations fédérales du 28 février 2016 / Electeurs inscrits 4'775

a) «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage»

Commune			Canton	
Votants	3'107	65,1%	124'487	63.3%
Blancs	52		2'729	
Nuls	11		613	
Valables	3'044		121'145	
OUI	1'627	53.4%	64'935	53.6%
NON	1'417	46.6%	56'210	46.4%

b) «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels «initiative de mise en œuvre» »

Commune			Canton	
Votants	3'144	65,84%	125'255	63.7%
Blancs	24		1'245	
Nuls	10		496	
Valables	3'110		123'514	
OUI	985	31.7%	50'552	40.9%
NON	2'125	68.3%	72'962	59.1%

c) «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»

Commune			Canton	
Votants	3'086		123'803	62.9%
Blancs	112		5'001	
Nuls	18		848	
Valables	2'956		117'954	
OUI	1'195	40.4%	47'349	40.1%
NON	1'761	59.6%	70'605	59.9%

d) Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)

Commune			Canton	
Votants	3'116		124'543	63.3%
Blancs	58		2'517	
Nuls	11		590	
Valables	3'047		121'436	
OUI	1'552	50.9%	67'233	55.4%
NON	1'495	49.1%	54'203	44.6%

Votations fédérales du 5 juin 2016 / Electeurs inscrits 4'792

a) Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

Commune			Canton	
Votants	2'346	49.0%	85'231	43.2%
Blancs	62		2'575	
Nuls	19		480	
Valables	2'265		82'176	
OUI	1'655	73.1%	55'796	67.9%
NON	610	26.9%	26'380	32.1%

b) Initiative populaire «En faveur du service public»

Commune			Canton	
Votants	2'344	48.9	85'296	43.2%
Blancs	34		1'863	
Nuls	23		385	
Valables	2'287		83'048	
OUI	785	34.3%	29'842	35.9%
NON	1'502	65.7%	53'206	64.1%

c) Initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel»

Commune			Canton	
Votants	2'356	49.2%	85'576	43.4%
Blancs	21		695	
Nuls	8		297	
Valables	2'327		84'584	
OUI	573	24.6%	20'376	24.1%
NON	1'754	75.4%	64'208	75.9%

d) Initiative populaire «Pour un financement équitable des transports»

Commune			Canton	
Votants	2'341	48.9%	85'214	43.2%
Blancs	29		1'808	
Nuls	10		375	
Valables	2'302		83'031	
<i>OUI</i>	597	25.9%	24'613	29.6%
<i>NON</i>	1'705	74.1%	58'418	70.4%

e) Modification de la loi sur l'asile (LAsi)

Commune			Canton	
Votants	2'345	48.9%	85'295	43.2%
Blancs	42		1'933	
Nuls	7		422	
Valables	2'296		82'940	
<i>OUI</i>	1'696		57'268	69.0%
<i>NON</i>	600		25'672	31.0%

Votations fédérales du 25 septembre 2016

a) Loi fédérale sur le renseignement (LRens)

Commune			Canton	
Votants	2'273		80'762	40.8%
Blancs	45		1'544	
Nuls	23		416	
Valables	2'205		78'802	
<i>OUI</i>	1'492	67.7%	52'989	67.2%
<i>NON</i>	713	32.3%	25'813	32.8%

b) Initiative populaire «AVSplus : pour une AVS forte»

Commune			Canton	
Votants	2'281		80'887	40.8%
Blancs	25		841	
Nuls	12		352	
Valables	2'244		79'694	
<i>OUI</i>	1'026	45.7%	34'130	42.8%
<i>NON</i>	1'218	54.3%	45'564	57.2%

c) Initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)

Commune			Canton	
Votants	2'274	47.2%	80'774	
Blancs	31		1'177	
Nuls	13		394	
Valables	2'230		79'203	
<i>OUI</i>	959	43.0%	29'628	37.4%
<i>NON</i>	1'271	57.0%	49'575	62.6%

Elections cantonales du 6 novembre 2016

a) Election du Grand Conseil

Commune			Canton	
Votants	2'032	42.26%	78'030	39.30%
Blancs	10		//	
Nuls	18		//	
Valables	2'004		//	

b) Election du Conseil d'Etat

Commune			Canton	
Votants	2'047	42.57%	77'651	39.11%
Blancs	9		628	
Nuls	15		583	
Valables	2'023		76'440	

c) Election du préfet (Préfecture de la Sarine)

Commune			Sarine	
Votants	2'028	42.18%	25'658	41.0%
Blancs	34		507	
Nuls	19		245	
Valables	1'975		24'906	

Elections cantonales (2^{ème} tour du Conseil d'Etat) du 27 novembre 2016

a) Election du Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Commune			Canton	
Votants	2'179	45.21%	77'605	39.1%
Blancs	19		828	
Nuls	16		683	
Valables	2'144		76'094	

Votations fédérales du 27 novembre 2016

a) Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)

Commune			Canton	
Votants	2'402		89'858	45.3%
Blancs	9		582	
Nuls	8		365	
Valables	2'385		88'911	
OUI	1'244	52.2%	43'120	48.5%
NON	1'141	47.8%	45'791	51.5%

LES DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic

Suppléant : Eric Romanens, Vice-Syndic

Le mot du Syndic

Ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses comme toute la gestion de l'Administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux, ainsi que toutes les questions liées à l'Agglomération.

Les questions touchant au domaine du personnel et des ressources humaines en général exigent une grande capacité d'écoute et de disponibilité. En ce qui concerne les contrats et règlements en vigueur dans les affaires de personnel, ceux-ci sont gérés par notre responsable des ressources humaines.

Dans les domaines financiers, techniques et logistiques, le syndic est souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues et les chefs de service. Une vue globale sur tous les dicastères est donc nécessaire.

A côté de cela, le poste de syndic requiert une grande disponibilité car les sollicitations découlant des nombreuses études, analyses et échanges avec d'autres communes et les différents services cantonaux et de l'Agglomération occupent un large créneau dans le calendrier.

Plusieurs groupes de travail avec les instances cantonales, l'Agglomération et la Préfecture requièrent également un engagement en temps de plus en plus conséquent.

La disponibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du syndic et permettent d'échanger de nombreuses idées sur des domaines aussi nombreux que variés.

Jean-Pierre Helbling
Syndic

1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1.1. Secrétariat général et autres services

En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques. L'année 2016 a été marquée par la transition entre les deux législatures, avec la reconstitution des organes politiques et des commissions.

Le Secrétariat général assure donc, outre la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle, la Crèche communale Les Poucetofs disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, la comptabilité de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nessler (AIGN) est assumée, en partie, par le Service des finances, l'administration est assumée par l'Association elle-même. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

1.1.2. Le contrôle des habitants

Le Responsable du service, Préposé au registre des habitants et au registre civique, et son Adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Ils assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Ils ont pour tâches :

D'enregistrer

- les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état-civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;

D'établir

- les demandes de cartes d'identité ;
- les dossiers de notification de décisions et de dénonciation à la Préfecture ;
- des listes diverses ;
- les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis ;
- les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;

De délivrer

- les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;

De fournir

- des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;

De procéder

- aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations ;
- en collaboration avec la police communale et cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;

D'exécuter

- toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers) ;
- les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;

D'organiser

- toutes les votations et les élections.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

1.1.3. Demandeurs d'emploi

Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2016 :

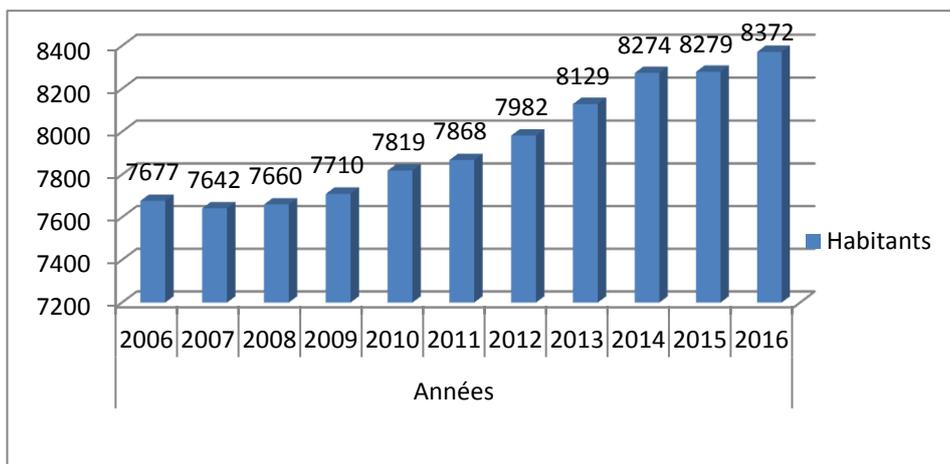
Demandeurs d'emploi	
2016 / 2015	298 / 268

Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : www.fr.ch/spe

1.1.4. Statistique de la population

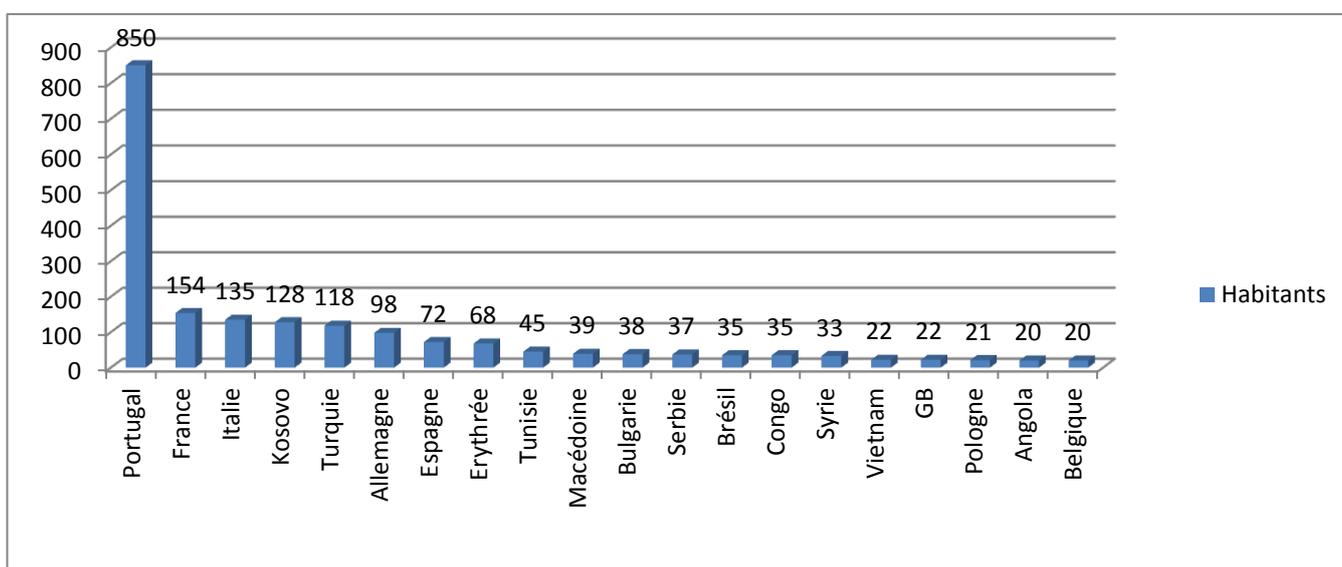
Nombre d'habitants	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Fluctuation
Population résidente (légal permanente)	8'165	8'069	+ 96
Population suisse en séjour	189	196	-7
Population étrangère en séjour	18	14	+4
Total des séjours (suisse et étranger)	207	210	-3
Total population (résidente et séjour)	8'372	8'279	+93
Détail de la population	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Fluctuation
Selon le sexe (avec séjour)			
1. Masculin	4'043	3'995	+48
2. Féminin	4'329	4'284	+45
Selon l'état civil (avec séjour)			
1. Célibataires	3'676	3'598	+78
2. Marié-es (y compris séparées)	3'603	3'632	-29
3. Veufs-ves	370	362	+8
4. Partenariat enregistré	6	2	+4
5. Divorcé-e-s	717	685	+32
Selon la religion (avec séjour)			
1. Catholiques	5'301	5'402	-101
2. Protestants	545	543	+2
3. Divers et sans	2'526	2'334	+192
Selon les langues pratiquées (avec séjour)			
1. Français	4'875	4'824	+51
2. Allemand	1'070	1'061	+9
3. Divers	2'427	2'394	+33
Selon la nationalité (légal sans les séjours)			
1. Suisses			
– Bourgeois	461	466	-5
– Fribourgeois	3'526	3'507	+19
– Confédérés	1'831	1'802	+29
– Séjour (domicile secondaire)	189	196	-7
2. Etrangers			
– Permis B	789	766	+23
– Permis C	1'457	1'432	+25
– Permis F / L	101	96	+5
– Séjour (domicile secondaire)	18	14	+4

Evolution de l'effectif de la population

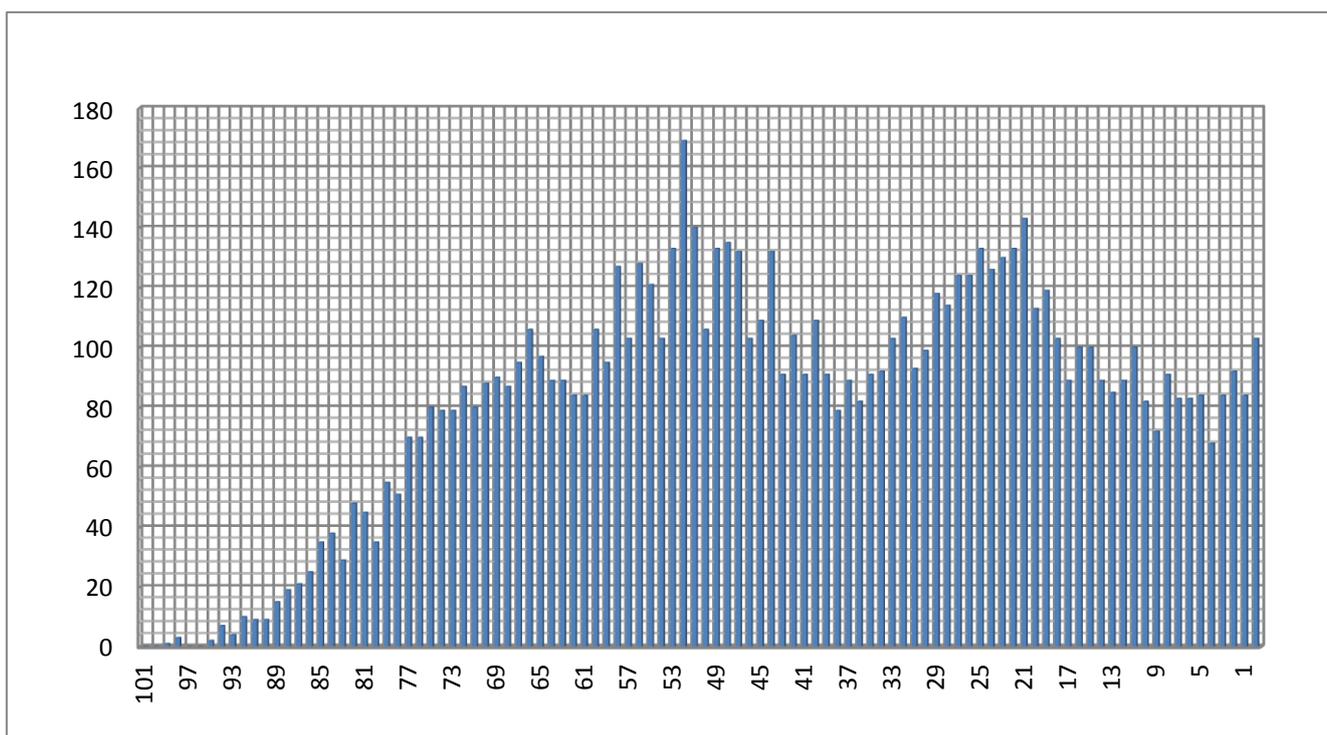


Représentation par nationalité

(population Suisse : 6'007 / 71.75% - population étrangères : 2'365 / 28.25%)



Pyramide des âges (un carré = 4 personnes)



1.1.5. Faits d'état civil

En 2016		En 2015
95	naissances	81
51	décès	63
73	mariages	76
52	divorces	37
50	changements de noms	60
6	reconnaisances	11
1	adoptions	0
42	naturalisations	39

1.1.6. Activités du service

648 (587 en 2015) demandes de renseignements par e-mail ou fax ont été traitées par le contrôle des habitants (les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique). Notons aussi que le contrôle des habitants a effectué **12'419** (14'997 en 2015) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **604 arrivées** et **625 départs** ont été enregistrés (811 et 824 en 2015).

Il a en outre établi **53** listes (42 en 2015) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, la police cantonale et le SPoMi, le contrôle des habitants a effectué **24 enquêtes** de recherche de domicile, tandis que la police communale en a traitées 32 (74 en 2015).

37 déclarations de prise en charge (30 en 2015) ont aussi été enregistrées.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité :

- **12** demandes (18 en 2015) de dispense d'assurance en Suisse,
- **53** rappels (124 en 2015) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie,
- **95** demandes (81 en 2015) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

1.1.7. Délivrance de documents

En 2016		En 2015
10	certificats de bonnes mœurs	7
1	certificats de droits civiques	3
905	attestations de résidence à Marly	726
232	attestations de domicile pour séjour	212
917	certificats d'établissement et de séjour	858
276	documents d'identité (cartes d'identité)	268
118	attestations de sortie de territoire	153

1.1.8. Accueil

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du bulletin d'informations Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc...).

La réception a traité, par courrier, plus de **453** (584 en 2015) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendu :

3'623	cartes journalières CFF, ce qui représente le 98.99% (invenues 37 , ce qui représente le 1,0%)
13	passesports vacances
10	abonnements des bains de la Motta
2	cartes Velopass
1	livre sur Marly et son histoire

et contrôlé :

34 demandes «295 listes» (37 / 719 en 2015) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **578 signatures** (2'358 en 2015).

Depuis 2014, la réception a mis en place deux nouveautés, il s'agit de **EasyFind** (ce programme gère les objets perdus et retrouvés) et de **Mobility** (service de réservation de voitures pour les déplacements du personnel communal).

EasyFind (application pour les objets perdus et retrouvés) a créé, en **2016**, 1 avis de perte (2015, 6 avis de perte).

En outre, 11 objets trouvés (18 en 2015) par des citoyens(nes) ont été remis à la réception et 1 objet a retrouvé son propriétaire.

Mobility en 2016 : la réception a procédé à 135 réservations (160 en 2015). Nous noterons que les utilisateurs, à l'interne, ont pris l'habitude de faire eux-mêmes les réservations, d'où la diminution du nombre traité par la réception.

1.1.9. Agence AVS et prestations complémentaires

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants.

Les activités principales sont :

Assurance vieillesse et survivants (AVS)

- Accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives ;
- Mettre à disposition les différents formulaires ;
- Vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires ;
- Mettre à jour le fichier des rentiers par le biais de «AdminPortal».

Prestations complémentaires (PC)

- Cette tâche communale a été reprise, depuis janvier 2016, par la Caisse de compensation du canton de Fribourg.

1.2. RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

1.2.1. Evolution de l'effectif du personnel communal

Contrats de droit public

Récapitulation	2015		2016		Ecart EPT
	EPT	personnes	EPT	personnes	
Personnel permanent					
Secrétariat général	2.50	3	2.60	3	0.10
Réception, contrôle des habitants et office du travail	3.00	4	3.00	4	-
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	4	2.50	3	-1.00
Service des finances (impôts et comptabilité)	2.80	4	2.90	4	0.10
Service des écoles	2.60	3	2.50	3	-0.10
Service social	6.67	8	6.74	8	0.08
Service technique	8.00	9	8.00	9	-
Conciergerie	4.00	4	4.42	5	0.42
Personnel enseignant (maître de sport)	1.00	1	1.00	1	-
Animation socioculturelle	3.55	6	3.25	6	-0.30
Edilité	9.29	10	9.03	10	-0.25
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	2.90	5	2.43	6	-0.48
Bibliothèque	1.00	2	1.00	2	-
Crèche	14.30	22	12.90	21	-1.40
Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	2	0.70	2	-
Total intermédiaire	65.80	87	62.97	87	-2.84
Apprentis	2.00	2	2.00	2	-
Total général	67.80	89	64.97	89	-2.84

Contrats de droit privé

Auxiliaires et temporaires	2015		2016		Ecart EPT
	EPT	personnes	EPT	personnes	
Conciergerie et nettoyage	3.00	13	3.30	12	0.30
Grands nettoyage et temporaires	1.60	32	1.80	39	0.20
Bibliothèque régionale	1.40	6	0.57	2	-0.83
Bibliothèque régionale jeunes aides	0.30	10	0.26	13	-0.04
Edilité jeunes aides	0.10	2	0.10	4	-
Animation socioculturelle	0.42	24	0.55	28	0.13
Crèche	1.50	7	0.95	10	-0.55
Square	0.60	54	0.52	22	-0.08
Accueil extrascolaire et accompagnants	1.55	7	1.85	9	0.30
Total	10.47	155	9.90	139	-0.57

Relevons que le turnover en 2016 est de 5,62%, ce qui est élevé pour une administration publique. Ce chiffre est à nuancer puisque 3 départs sont naturels et concernent des personnes ayant atteint l'âge de la retraite ou ayant choisi de prendre une pré-retraite. Tenant compte de cet élément, le taux de rotation est ramené à 2.25%.

Par ailleurs, relevons un changement important au sein du service social puisque la responsable du service, Mme Corinne Siffert a quitté ses fonctions au 31 janvier 2016. Le Conseil communal a engagé, pour la remplacer, Mme Dominique Kolly.

Répartition du temps de travail :

La répartition du temps de travail et notamment le travail à temps partiel concerne autant les hommes que les femmes et les temps de travail des personnes engagées par contrat de droit public se décomposent comme suit :

2016	Temps partiel	temps plein	Total personnes	Total EPT
Femmes	38	12	50	32.22
Hommes	12	27	39	32.75
TOTAL	50	39	89	64.97

1.2.2. Mandats particuliers

- 2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collaborent à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
 - 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
 - 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
 - 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
 - 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.
- Depuis 2016, le mandat de forestier communal est confié à Forêts-Sarine.

1.2.3. Mutations (contrat de droit public)

	Personnes	Fonctions	Service
Arrivées	Dominique Kolly	Assistante sociale – Responsable service social	Service social
	Jean-Luc Yerly	Concierge	Service technique
	Vincenza Simone-Pico	Collaboratrice administrative	Service social
	Céline Feller-Aeby	Intervenante en Accueil extrascolaire	Service des écoles
	Giuliano Pelle	Aide-concierge	Service technique
	Amel Benchalgo	Apprentie employée de commerce	
Départs	Corinne Siffert	Assistante sociale – Responsable service social	Service social
	José-Luis Gomez	Concierge	Service technique
	Agnès Fromaget	Collaboratrice administrative	Service social
	Hélène Dessarzin	Collaboratrice administrative	Service technique
	Grégory Berset	Apprenti employé de commerce	

Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 30 ans d'activités de M. Jean-Marie Clément, Préposé au Contrôle des habitants, et les 20 ans d'activités de M. Jean-Pierre Guillet, collaborateur auprès de la section Edilité et responsable de la déchetterie communale. Trois congés maternité ont donné lieu à des remplacements temporaires partiels.

Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Les formations proposées peuvent être distinguées en trois catégories :

a) Elargissement professionnel

Ces formations visent l'accroissement des compétences des collaborateurs, des collaboratrices et peuvent conduire à un nouveau titre professionnel. Elles s'effectuent généralement dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2016, 6 personnes ont pu en bénéficier soit :

- 2 personnes du service technique ;
- 2 personnes du service des écoles, plus particulièrement de l'Accueil extrascolaire ;
- 1 personne du service social ;
- 1 personne du service d'animation socioculturelle.

b) Perfectionnement professionnel

Cette catégorie englobe tous les cours en rapport avec les particularités des différents métiers. Ils permettent au collaborateur, à la collaboratrice de rester à niveau par rapport aux lois ou procédures sans cesse en évolution, d'améliorer ses compétences de base, utiles à l'exercice de la fonction. A l'heure actuelle, de plus en plus de domaines soumis à des normes très strictes nécessitent ce genre de formation. A l'administration communale, cela concerne plusieurs services.

En 2016, 12 personnes ont bénéficié d'une formation de ce type, dont :

- la majorité des collaborateurs et collaboratrices du service social, soit 6 personnes ;
- 3 personnes du service technique ;
- 1 personne du service des finances ;
- 2 personnes au service des écoles.

c) Formation de stagiaires et d'apprentis

• Stage de durée limitée

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2016, 16 stagiaires, dont 5 ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle, 2 au sein du service et 3 dans le cadre du PITSC. Un stagiaire a pu terminer sa formation au sein du Service social. Les 10 autres font partie intégrante de la dotation de la Crèche.

• Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des finances ainsi qu'au Contrôle des habitants ; ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement du territoire, de l'édilité, de l'environnement et de la mobilité.

1.3. INFORMATION

Marly Information est paru 4 fois en 2016, selon le rythme trimestriel. La formule rédactionnelle et la ligne graphique sont restées celles définies en 2013. Un cahier « spécial élections » est publié dans le numéro 2 de juin.

Le site Internet www.marly.ch a fait l'objet de quelques adaptations graphiques. Un module d'annonce de manifestations a été installé. Après 7 ans de bons services, une révision de ce site est planifiée pour 2017, avec notamment l'objectif d'améliorer encore la gestion et simplifier l'utilisation de l'Intranet pour les membres des conseils et commissions.

1.4. AGGLOMERATION

L'année 2016 a été marquée par un changement de législature intervenu au 30 juin 2016, à la suite des élections communales du printemps. Le personnel politique et la composition des différents organes de l'Agglomération a subi à cette occasion des modifications importantes. Le Comité a enregistré les départs de Mme Erika Schnyder (Villars-sur-Glâne), et de MM. Benoît Piller (Avry), Pierre-Alain Clément (Fribourg), Michel Ramuz (Givisiez), Yvan Tona (Matran), Jean Bourgknecht (Fribourg) et Jean-Bernard Schenevey (Belfaux).

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité. En 2016, le Comité a tenu 16 séances ordinaires et 6 séances extraordinaires, dont plusieurs ont été dédiées à l'élaboration du PA3.

Sur les 12 membres que compte le Comité, 7 ont été nouvellement élus. Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Comité se compose de MM. René Schneuwly (Président ; Granges-Paccot), Thierry Steiert (Vice-Président ; Fribourg), Mmes Eliane Dévaud-Sciboz (nouvellement élue ; Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (nouvellement élue ; Belfaux) et Suzanne Schwegler (nouvellement élue ; Givisiez), ainsi que MM. Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (nouvellement élu ; Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (nouvellement élu ; Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (nouvellement élu ; Matran).

Le changement de législature a également donné lieu à une redistribution des rôles des membres du Comité au sein des différents dicastères. Depuis le 1^{er} juillet 2016, leur composition est la suivante :

Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mmes Andrea Burgener Woeffray (Présidente, responsable aménagement) et Eliane Dévaud-Sciboz (responsable mobilité), ainsi que MM. Bruno Marmier, Kuno Philipona et Jean-Pierre Helbling.

Dicastère des promotions (DP) : M. Pierre-Olivier Nobs (Président, responsable économie), ainsi que Mmes Suzanne Schwegler (responsable culture) et Rose-Marie Probst (responsable tourisme).

Dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH) : MM. Thierry Steiert (Président) et Michaël Studer, ainsi que Mme Anne-Elisabeth Nobs.

Dans le cadre de ses activités, le Comité peut s'appuyer sur l'expertise des organes de préavis que constituent la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) ainsi que de la Commission culturelle (CCult) dans leur domaine de compétence respectif. La composition de ces deux commissions a connu d'importantes modifications suite au changement de législature.

La CCult, composée de douze membres élus par le Conseil, sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du DP qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position aux membres du Comité. Son renouvellement a fait l'objet d'un message au Conseil lors de la première séance de la nouvelle législature. La Présidence de cette commission est statutairement attribuée à un membre du Comité. En l'occurrence, il s'agit de Mme Suzanne Schwegler (Givisiez, nouvellement élue) qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier de subventions. Il s'agit dans le détail de : M. Antonio Bühler, M. Béat Fasel, M. Hubertus von Gemmingen, M. Max Jendly, Mme Catherine Liehti, M. Pierre-Georges Roubaty, M. Emmanuel Schmutz, M. Christophe Tiberghien, Mme Andréa Wassmer, Mme Martine Wolhauser-Panchard, M. Laurent Dietrich (nouvellement élu) et M. Jean-Luc Waeber (nouvellement élu).

La CARM est quant à elle composée de délégués politiques et techniques des communes membres. Les communes désignent librement leurs représentants mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La CARM constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Pierre-Olivier Nobs (Fribourg, nouvellement élu).

Aménagement

En 2016, le Comité a ainsi rendu 11 préavis, qu'il a ensuite transmis au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA), dont un concernait le programme de révision du PAL de Marly.

Aménagement régional

Le Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA3) a été adopté par le Conseil d'Agglomération le 13 octobre 2016, au terme de la procédure de consultation publique et d'examen préalable par les services cantonaux. Cette procédure, à laquelle ont notamment participé les conseils communaux, ainsi que des partis politiques, des particuliers et des associations (une soixantaine de prises de position), a abouti à un rapport et au traitement des divergences majeures. Parmi celles-ci, l'intégration dans les sites stratégiques du Marly innovation Center et le tracé de la ligne 1 de transports publics sur Marly ont été traités.

Cet important document a été approuvé par le Conseil d'Etat le 5 décembre 2016 et déposé auprès de la Confédération le 22 décembre 2016.

Projet-modèle « Espace ouvert Fribourg/Freiraum Freiburg »

Le projet-modèle « Espace ouvert Fribourg/Freiraum Freiburg » a été retenu par la Confédération parmi 149 projets déposés. Ce projet a débuté en mai 2015 avec le projet-pilote à l'école primaire de Marty-Cité.

Suite aux ateliers participatifs qui ont eu lieu en 2015, le bureau « Verzone Woods Architectes » a élaboré des variantes de requalification de la cour d'école. Ces variantes ainsi que la mise en œuvre par étape ont été discutées avec les acteurs principaux. La variante retenue par les acteurs a été présentée aux élèves et professeurs de l'école le 30 mai 2016. Les enfants ont alors eu la possibilité de faire des choix quant aux couleurs et au matériel des installations prévues.

Mise en œuvre par étapes

Durant l'été, l'ancienne route et une petite partie de la cour ont pu être requalifiées. Ainsi, les élèves disposent aujourd'hui d'un petit espace vert sur la cour avec des buttes et un arbre. Sur l'ancienne route, une petite forêt ainsi qu'un chemin sur des troncs d'arbre ont été aménagés. La pelouse sauvage qui longe le petit parcours sur les troncs d'arbres est une contribution à la biodiversité.

Avant la requalification



Après la requalification



La Route du Chevalier



La cour

La prochaine étape de mise en œuvre est prévue en été 2017.

Mobilité

Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont produit une offre bisannuelle de prestations pour les périodes d'horaires 2016 et 2017 en avril 2015. Au niveau des budgets, malgré l'augmentation des prestations, il faut relever une diminution des indemnités d'exploitation à charge de l'Agglomération depuis 2015.

Libellé	Indemnités Agglomération en CHF
2015	22'200'000.-
2016	22'150'000.-
2017	21'770'000.-

Promotion économique

La mise à jour de la base de données des terrains disponibles et des ouvrages immobiliers d'importance dévolus aux activités économiques, qui constitue une tâche permanente de la promotion économique, a été réalisée. L'objectif est de renseigner les entreprises qui cherchent à s'établir dans la région, ou celles, existantes, qui envisagent une extension.

En 2016, la Promotion économique a pu répondre à de nombreuses demandes de renseignements et de conseils des sociétés et porteurs de projets. La majorité d'entre elles se rapportent à des recherches de terrains et de surfaces d'importance, principalement pour les activités industrielles et artisanales. En cas de besoin, les entreprises ont été mises en contact avec d'autres partenaires économiques, privés ou institutionnels. La Promotion économique a également joué un rôle de facilitateur dans le cadre des projets d'agrandissement des entreprises, ainsi que pour répondre aux interrogations des sociétés, qui l'ont contactée face aux changements des conditions-cadre liées à l'exercice de leurs activités. Cela concerne notamment la problématique relative à la densification ou à la modification de réglementations communales.

Promotion des activités culturelles

En 2016, le Comité a suivi les préavis de la Commission culturelle pour 92% des requêtes de subventions annuelles et extraordinaires expertisées par les membres de cette commission.

Au terme d'une procédure d'évaluation menée conjointement avec les membres de la Commission culturelle en automne 2015, treize associations culturelles sont bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2016-2018. Une nouvelle venue, l'Association des Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne - qui a célébré ses 40 ans en 2016 - a été intégrée dans le cercle des trisannuelles, en raison de la qualité de son offre. Les montants alloués par le Comité pour la période 2016-2018 sont restés stables par rapport à 2015 et ont atteint un montant annuel de Fr. 1'530'000.- pour l'année 2016, soit 75% du budget des subventions culturelles de l'Agglomération.

Promotion touristique

La collaboration entre l'Agglomération et Fribourg Tourisme et Région (FTR) repose sur un contrat de prestations par lequel les activités de promotion touristique ont été externalisées et confiées à cette organisation à compter de 2009. Le Comité, considérant le potentiel d'amélioration des prestations fournies, a dénoncé ledit contrat au 31 décembre 2016. Il s'est simultanément donné pour objectif de mettre à profit le délai de résiliation d'une année prévue par le document, afin de renégocier les bases de la collaboration entre les deux entités. Les discussions, qui se sont déroulées durant 2016, ont permis d'obtenir de substantielles améliorations au niveau de la mise en valeur de l'offre touristique des différentes communes de l'Agglomération, tout en maintenant l'indemnité forfaitaire octroyée à l'organisation à son niveau antérieur, soit Fr. 590'000.- par année. Le Conseil a ratifié ce nouveau contrat lors de sa séance du 12 octobre 2016. Le contrat court à compter du 1er janvier 2017 pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 2021.

Personnel

L'effectif total est resté inchangé à 10 collaborateurs, auquel il faut ajouter un stagiaire traditionnellement affecté au DAEM. L'engagement de Mme Aline Junod a été opéré pour faire face à l'absence liée au congé maternité et au congé sans solde subséquent accordé à Mme Virginie Zube. Mme Aline Junod est entrée en fonction au 1er octobre 2016. De manière à pouvoir lui permettre de faire face à d'autres engagements, son taux d'activité a initialement été fixé à 80%. Il a été porté à 90% à compter du 1er janvier 2017.

Collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération en 2016

Secrétariat général	Félicien Frossard à 100%
Coordination des mesures du PA	Gonçalo Bico à 100%
Aménagement	Daniela Gaspoz-Fleiner à 60%
	Pietro Jaeggli à 80%
Mobilité	Luc Tomasetti à 100%
Promotion économique	Snezana Peiry à 100%
Promotion culturelle	Inès Binggeli-Roquillas à 100%
Finances et Ressources humaines	Jean-Noël Tercier à 100%
Secrétariat du Conseil	Noémie Nicolas à 100%
Secrétariat administratif	Virginie Zube à 100% (Congé maternité dès novembre 2016)
	Aline Junod à 80 % (dès octobre 2016)

Les détails des activités de chaque dicastère peuvent être consultés sur le site : www.agglo-fr.ch

1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN »

Avec la levée des oppositions, le permis de construire délivré est devenu exécutoire. Les travaux de planification et de préparation sont en cours. Le début du chantier est prévu pour le printemps 2017.

1.6. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

La Commission des bâtiments est composée, depuis mai 2016, de : M. Jean-Pierre Helbling (Président), Mme Mary Claude Paolucci, M. Eric Romanens, M. Jean-Marc Boéchat, Mme Savary et du responsable de la section bâtiments, M. Gabriel Stempfel. Elle gère toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses d'état de nos bâtiments communaux, desquelles découle le programme des réfections annuelles. Elle propose les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude du bâtiment communal et des centres scolaires ont été lancés à la fin de l'année 2008. Nous commençons à récolter les fruits de cet important labeur par l'ouverture de ce précieux bâtiment qu'est l'école primaire de Grand-Pré. Les travaux d'assainissement du Pavillon n° 3 pour l'aménagement des classes enfantines sont en phase terminale. Le déménagement est prévu pour le 4 avril 2017.

1.6.1. Rénovations diverses des bâtiments communaux (compte 943.503.01)

Ce poste budgétaire est prévu pour des réalisations de moyenne importance qui sont considérées comme des investissements. Ces réalisations visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et à éviter la détérioration de certaines structures. La somme totale des travaux de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévus représente le 0,45 % de la valeur ECAB.

Les travaux exécutés en 2016 sont les suivants :

- Bâtiment administratif : remplacement de la coupole par un éclairage zénithal avec exutoire de fumée et domotique (finition des tableaux de commandes en 2017).



- Box garage de police système d'ouverture automatique du garage.
- Bâtiment administratif : finition des travaux d'aménagement des bureaux du secrétariat général.
- Les travaux de la signalétique du bâtiment sont reportés.
- Centre sportif : remplacement de la porte métallique du vide sanitaire de l'ancien bâtiment pour un montant de Fr. 23'902.-, budgétisé à Fr. 47'200.-.

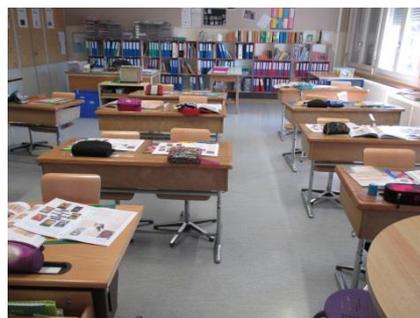
1.6.2. Rénovations diverses des bâtiments scolaires (compte 294.503.19)

- Ecole de Marly Cité chemin des Epinettes 2 :

Remplacement du revêtement de sol défectueux de deux salles de classe.

Complètement d'une partie du plan de fermeture des armoires.

Finition des travaux du garage matériel d'entretien des machines extérieures.



- Chevalier 8 :

Remplacement de la porte d'entrée et introduction d'une automatisation de la porte avec contrôle d'accès.

Réfection de l'étage combles (sols-murs-plafonds-électricité, luminaires).



- Halle Polyvalente, chemin des Epinettes 4 :

Remplacement du revêtement de sol de la halle polyvalente, qui date de la construction, par un sol sans joint. Désaffectation des abris du sous-sol; portes, volets, ventilation. Aménagement du vestiaire dames côté EST. Peinture du plafond du 1^{er} étage de la cage d'escaliers.



- Halle omnisports, route des Ecoles 36 :

Réfection du vestiaire, séchage, douches No 5, carrelages, faïence, accessoires sanitaires.



Réfection des vestiaires, douches professeurs.



Travaux pas prévus au budget : aménagement de la cour de Marly Cité et de Chevalier 8, Fr. 21'980.-.



Déménagement Pavillon No 3 école enfantine
(avant le début des travaux d'assainissement)

Fr. 9'530.--

Montant total du compte 294.503.19

Fr. 230'797.20

Montant prévu au budget 2016

Fr. 213'000.--

Montant de réserve pour travaux imprévus

Fr. 39'800.--

1.6.3. Assainissement du chauffage à bois CAD, capacité d'extension et remplacement du programme de supervision (compte 294.503.28)

Le Service de l'environnement (sur la base de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air) a exigé, en 2012, la mise en conformité de l'installation de chauffage à bois (CAD) du centre scolaire de Marly Cité. Les travaux d'assainissement ont été réalisés durant l'été 2015, la réception de l'ouvrage et la finition des travaux ont eu lieu en 2016 ; le décompte final de l'ingénieur a été bouclé ensuite.

Le bureau d'ingénieur Energil SA a encore complété l'étude de l'extension CAD durant l'année 2016 en prévision du raccordement du bâtiment de la Résidence Les Epinettes et du nouveau bâtiment des appartements pour seniors.



Montant actuel des travaux facturés

Fr. 162'962.65

Montant prévu au budget 2015

Fr. 175'000.--

Système d'amortissement de bruit

Fr. 5'556.--

Etude de l'extension vers la Résidence des Epinettes et vers le bâtiment des appartements pour seniors

Fr. 7'452.--

1.6.4. Etude du bureau d'architectes de l'assainissement du Pavillon n° 3 et adaptation aux besoins de l'école enfantine (compte 294.503.60)

Les offres demandées sont basées sur les prestations d'architecte, conformément aux paramètres de la norme SIA 102.

Dans le cadre de l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine, une étude a été réalisée en 2010 sur l'état des bâtiments scolaires communaux, ainsi que sur les possibilités qui s'offraient pour répondre aux besoins. Dans le cadre de ce travail,

une solution en deux étapes a fait l'unanimité. Celle-ci consistait à construire d'abord le nouveau bâtiment de l'école primaire et ensuite seulement à transformer le Pavillon n° 3, afin d'accueillir le programme scolaire des écoles enfantines.



Les travaux d'assainissement du Pavillon n° 3 ont donc été entrepris en 2016 et sont en phase terminale ; l'emménagement de l'école enfantine est prévu le 4 avril 2017.

Les travaux extérieurs, tels que les façades et aménagements extérieurs, seront réalisés d'ici la fin mai 2017.

Le bâtiment rénové répondra ainsi aux normes « Minergie D » comme efficacité énergétique globale.



Cette transformation offre une disponibilité de : 5 classes enfantines, 1 classe de psychomotricité, 1 salle d'appui, 1 salle rythmique, 1 cuisine, 1 salle photocopie – serveur informatique, 1 garderie.

Montant prévu au budget 2015	Fr. 120'000.--
Montant prévu au budget 2016	Fr. 980'000.--
Montant total des factures actuelles	Fr. 708'935.40

1.6.5. Etude du cahier des charges, définition des besoins des centres scolaires (compte 294.503.61)

Mandats d'études des évolutions et besoins des centres scolaires	
Montant prévu au budget 2016	Fr. 50'000.00
Montant total des factures à ce jour	Fr. 20'704.25

2. AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PETITE ENFANCE

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : Jean-Pierre Oertig

Le dicastère des Affaires sociales et de la Santé publique englobe :

• Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche communale et autres crèches, accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, dons à œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

• Dans le cadre de la Santé publique

- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Le service dentaire scolaire ;
- Les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, Passepartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile.

2.1. AFFAIRES SOCIALES

Le rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg

En introduction de ce chapitre, il semble judicieux de faire un bref résumé du rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg en 2016, rapport rédigé par les collaborateurs scientifiques du Service de l'action sociale (Simonet, Monney, Mariéthoz, Duruz).

Ce rapport rend compte de la composition, de la répartition et de la distribution des revenus et de la fortune dans le canton de Fribourg. Il fait état de la situation en matière de pauvreté et de risque de pauvreté en termes quantitatifs.

Il fait une analyse de la pauvreté au travers des neuf conditions de vie que sont les ressources économiques, la santé, le travail, l'éducation, la formation et la culture, la famille, les générations et l'égalité hommes-femmes, ainsi que le logement.

Le seuil de pauvreté est fixé à partir des normes d'aide sociale, mais également en termes de conditions de vie. La pauvreté est un cumul de désavantages qui empêchent la personne en situation de pauvreté de participer aux activités considérées généralement comme habituelles dans la société.

Il ressort de ce rapport :

- Qu'en termes de fortune, 10% de la population détient 80% de la fortune totale du canton.
- Le taux de pauvreté du canton s'élève à 3%, soit 7'577 personnes, dont 5'557 bénéficiaires de l'aide sociale.
- Le taux de risque de pauvreté du canton de Fribourg est de 10% soit, 25'518 personnes.
- La pauvreté a une incidence sur la santé. Le statut socio-économique des individus est un déterminant crucial de la santé.
- En termes de pauvreté, un manque de formation durant la jeunesse peut creuser un écart extrêmement difficile à combler par la suite. Les personnes dont le niveau de formation est faible sont plus concernées par le chômage, le

chômage de longue durée et la pauvreté. L'origine sociale et la situation économique des parents déterminent l'inscription dans un processus de pauvreté.

- La présence d'enfant(s) dans le ménage constitue aujourd'hui un véritable risque de pauvreté car les familles doivent relever le défi de la conciliation entre garde d'enfant(s) et activité professionnelle.
- Les personnes seules sont plus exposées au risque de pauvreté car elles doivent faire face aux moments critiques de la vie sans pouvoir compter sur quelqu'un pour les aider à surmonter ces difficultés.
- Le manque de logement avec des loyers abordables constitue une importante menace pour les situations à risque de pauvreté et péjore leur situation.

Ce rapport montre que la pauvreté est multidimensionnelle, qu'elle envahit toutes les sphères de l'existence, qu'elle doit être combattue, non pas uniquement via des mesures matérielles et financières, mais aussi en favorisant les conditions de vie de la population de manière générale. Il permet finalement de dégager des pistes prospectives qui soutiendront la lutte contre le processus de la pauvreté.

2.1.1. Aide sociale

Le SSM est un service communal intégré au Dicastère des affaires sociales.

Pour rappel, l'aide sociale est octroyée en aval des autres prestations sociales et assure l'existence de celles et ceux qui ont épuisé toutes les autres possibilités de surmonter leur situation de détresse. Elle permet aux personnes sans ressources et à celles dont le salaire est trop bas de mener une vie dans la dignité.

• Organisation du Service social

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistants sociaux, le secrétariat et la comptabilité. Quelques événements marquants sont à relever dans la vie du SSM en 2016.

En effet, 2016 a été une année particulière pour notre Service : sa Cheffe de service, Mme Corinne Siffert, a quitté son poste après 6 ans de collaboration « réussie » avec son équipe. Notons également le départ de Mme Agnès Fromaget, collaboratrice administrative durant 14 ans.

Le SSM a accueilli durant 6 mois un stagiaire de la Haute école de travail social de Fribourg, dans le cadre de sa formation pratique. Pour ce faire, Mme Valérie PROGIN OLOFSSON, assistante sociale du SSM, a suivi tout au long de l'année un CAS de praticienne formatrice au sein de la HES-SO, Travail social de Givisiez ; formation de 24 jours exigeante et soumise à validation.

Nous avons également vécu la nomination de nouveaux conseillers communaux pour la législature 2016-2021. Un nouveau membre, M. Jean-Pierre OERTIG, a rejoint la Commission sociale en remplacement de M. André MEYLAN.

Le SSM bénéficie :

- de colloques généraux et de séances de préparations des Commissions sociales ;
- d'intervisions pour les assistants sociaux ;
- d'une supervision d'équipe, avec M. Dominique SAUZET.

• Quelques moments-clés dans la vie du Service social

Les **modifications annoncées des normes d'aide sociale** ont bien occupé l'équipe du SSM durant cette année 2016.

La conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a entrepris au début 2015 de réviser les normes de calcul de l'aide sociale. Cette révision, qui s'est déroulée en deux temps, a nécessité une modification de l'ordonnance du 2 mai 2016 et sa nouvelle application entrera en vigueur dès le 1er janvier 2017. Tout au long de l'année 2016, l'équipe du SSM s'est préparée à appliquer ces nouvelles normes qui voient une diminution de l'aide financière octroyée aux jeunes adultes, aux familles nombreuses et aux familles monoparentales. Le taux des sanctions a par contre été relevé et peut désormais se monter jusqu'à 30% du forfait d'entretien.

Ce durcissement des normes et la diminution des montants octroyés comme minimum vital n'ont pas été faciles à vivre par les assistants sociaux qui sont en première ligne de cette application et vivent parfois péniblement l'évolution de l'aide sociale sans pouvoir y remédier.

- **Formation continue**

La formation continue a des implications positives sur l'institution, les professionnel-le-s et nos clients. Elle favorise l'actualisation des connaissances et des compétences, l'acquisition de nouveaux savoirs, mais aussi le ressourcement.

Des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, administratif et juridique sont suivis par l'équipe, en fonction des besoins du service, des intérêts de chacun et dans le cadre des disponibilités budgétaires.

Une formation de **prévention contre la violence** au sein des services sociaux régionaux fribourgeois a pu être organisée par une collaboratrice du SSM. Cette formation de deux jours a réuni 16 assistants sociaux francophones.

L'équipe du SSM a pu participer au premier **Forum sur le logement**. Il a été organisé pour faire face aux problèmes d'accès et de maintien au logement qui touchent une partie toujours plus large de la population et afin de discuter les grandes lignes de la future politique du logement du canton de Fribourg. Ainsi, le 30 septembre 2016, une douzaine d'intervenants se sont succédés sur le podium de l'Aula du Collège de Gambach, devant plus de 200 participants. Les liens entre logement et précarité, les expériences de diverses institutions fribourgeoises, les points de vue tant du promoteur immobilier que de l'architecte ont été échangés pour situer la problématique actuelle du logement. Des compléments apportés par la Confédération et divers intervenant-e-s d'autres cantons ont encore apporté d'autres pistes pour le développement de la politique cantonale du logement. Les réflexions sur la mise en place d'un observatoire du logement ont aussi montré l'intérêt d'un tel instrument pour définir les orientations à venir. Le prochain Forum du logement est d'ores et déjà agendé au 22 septembre 2017.

- **Commission sociale**

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 15 reprises en 2016 et a pris position sur 249 situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 16,6 cas traités par séance. Notons que 3 séances spéciales ont été nécessaires pour traiter de situations particulières.

- **Situation de l'emploi**

En décembre 2016, le nombre de personnes en recherche d'emploi dans notre commune était de 317, soit 15 personnes de plus qu'en décembre 2015. Sur ce chiffre, 177 personnes (55,30%) touchaient des indemnités de chômage, alors que les 140 autres (43,80%) n'y avaient pas droit ou étaient en fin de droit.

En 2016, les situations de fin de droit ou de non-droit au chômage ont augmenté par rapport à 2015 (+17 personnes).

- **Mesures d'insertion sociale**

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont des prestations de conseil et de formation ou des activités de participation sociale prévues par la LASoc.

Elles ont pour but de permettre aux personnes qui en bénéficient de reprendre pied sur le marché du travail en les aidant à surmonter les difficultés liées à leur situation personnelle. Elles sont destinées à éviter que les personnes n'entrent dans un processus d'exclusion en contribuant au renforcement des liens sociaux. Elles visent enfin à rétablir une utilité sociale en empêchant que des personnes déjà évincées durablement, voire définitivement, du circuit économique soient abandonnées totalement à elles-mêmes.

En 2016, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale. **31** personnes (28 en 2015) ont ainsi bénéficié de mesures d'insertion sociale, auprès des prestataires suivants : l'entreprise RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ; la Fondation Emploi et Solidarité à Fribourg ; l'Intégration Pour Tous à Fribourg ; Espacefemmes à Fribourg ; l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ; la Croix-Rouge fribourgeoise ; le Chantier écologique de Fribourg.

Le SSM entretient une collaboration fructueuse avec les organisateurs de mesures d'insertion sociale. Ils sont des partenaires précieux.

- **Dons auprès de Fondations privées**

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité : **24** demandes de dons ont été déposées en 2016 (23 en 2015) pour un montant de Fr. 11'078.-- (Fr. 20'293.75 en 2015).

2.1.2. Activités du Service social de Marly en chiffres

Statistiques par types d'interventions						
	Variation	2016	2015	2014	2013	2012
Entretiens clients au bureau	+182	1'735	1'553	1'758	1'582	1'491
Entretiens clients à domicile	-1	21	22	36	91	109
Séances de réseau	+26	184	158	249	189	234
Total des interventions	207	1'940	1'733	2'043	1'862	1'834

En 2016, les interventions globales en faveur des clients ont augmenté de 12% par rapport à 2015.

Nombre de situations suivies						
	Variation	2016	2015	2014	2013	2012
Nouvelles situations	-20	76	96	110	109	109
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises en 2016	+11	22	11	15	14	29
Situations en cours	-56	145	201	158	140	146
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	-2	154	156	150	87	93
Total	-67	397	464	433	350	377

Ces chiffres corroborent les résultats de la statistique de l'aide sociale réalisée par l'Office fédéral des statistiques et confirment que l'évolution des taux d'aide sociale ne fait pas apparaître de changement marqué par rapport aux années précédentes.

Selon l'OFS, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, les personnes divorcées et celles de nationalité étrangère sont toujours les plus représentées dans l'aide sociale. Le recours à l'aide sociale est plus fréquent quand le ménage compte des personnes mineures.

Parmi les types de ménages considérés dans la statistique de l'aide sociale, les ménages d'une personne forment le plus grand groupe. Ils représentent 45.5 % de tous les ménages bénéficiant de l'aide sociale.

Sur les 154 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux, 65 personnes remboursent régulièrement, 3 personnes ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'art. 29, al.1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet. Au total, un montant de Fr. 40'930.65 a été remboursé en 2016 (Fr. 79'246.25 en 2015).

Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)					
	2016	2015	2014	2013	2012
Aide matérielle brute LASoc	3'323	3'033	2'951	2'593	2'303
Remboursement des privés	-700	-768	-946	-945	-654
Remboursement Canton et districts	-1'156	-963	-927	-725	-693
Aide matérielle nette	1'467	1'302	1'078	923	956

En 2016, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 289'959.- par rapport à 2015. Cette augmentation correspond au 10% d'augmentation préconisé par le Service de l'action sociale par rapport à l'année précédente. Elle est également à mettre en lien avec les mesures structurelles et d'économies décidées par le Conseil d'Etat dès 2014. En effet, les bénéficiaires de l'aide matérielle au sens de la LASoc n'ont plus droit à une réduction de primes de l'assurance-maladie de 100% en 2016, mais d'un pourcentage de la prime moyenne, soit 16, 33, 56 ou 68% (22, 39, 62 ou 72% en 2015). De ce fait, la part des primes d'assurance-maladie obligatoire restant à la charge des bénéficiaires de l'aide sociale est prise en compte dans le budget d'aide matérielle et est considérée comme une prestation d'aide sociale. Un montant supplémentaire de Fr. 312'789.40 (Fr. 273'623.- en 2015) a donc été payé pour les primes d'assurance-maladie de nos clients en 2016.

2.1.3. Programme interservices de travail social communautaire - PITSC



Rapport rédigé par M. Ludovic DOUGOUD, coordinateur

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire, pour sa quatrième année d'existence, s'est encore développé afin d'atteindre ses objectifs qui sont les suivants :

- réinsérer socio-professionnellement des bénéficiaires de l'aide sociale, au chômage, en fin de droit ou n'ayant pas le droit au chômage ;
- favoriser les liens entre les améliorateurs et amélioratrices d'environnement (AE) et les habitants de la commune et les différentes entreprises et commerces locaux ;
- améliorer la qualité de vie marloise au travers de projets communautaires originaux et novateurs.

Equipe

Pour encadrer, accompagner et soutenir dans leurs recherches d'emploi les améliorateurs et amélioratrices d'environnement, le PITSC est composé d'un coordinateur à 40% ainsi que de deux étudiant-e-s en formation HES durant six mois chacun-e. De plus, une stagiaire venant de Moncton, au Canada, a été intégrée à l'équipe, de septembre à décembre, dans le cadre d'un stage à mobilité internationale.

Améliorateurs et amélioratrices d'environnement

Durant l'année 2016, 14 personnes ont travaillé au sein du PITSC, dont 8 nouveaux engagements. Parmi elles :

- 2 personnes ont trouvé un emploi fixe ;
- 2 personnes sont retournées à l'aide sociale car leur taux d'activité n'a pas permis l'ouverture d'un nouveau délai-cadre ;
- 1 personne est rentrée dans son pays ;
- 1 personne continue sa réinsertion auprès d'un autre programme ;
- 1 personne a ouvert un nouveau délai-cadre auprès du chômage ;
- 7 personnes continuent leur réinsertion au sein du programme en 2017.

En plus des postes fixes comme améliorateurs et amélioratrices d'environnement « polyvalents » et le soutien pour la garderie durant les cours de sensibilisation au français de Marly Sympa, cette année le PITSC a créé un poste administratif à 20% depuis le mois d'octobre. En effet, une amélioratrice d'environnement s'occupe désormais du secrétariat du PITSC tous les vendredis.

Visibilité

La visibilité du PITSC a été un aspect important durant cette année. En effet, son originalité intéresse tout particulièrement le domaine social. Le programme communal a donc été mis en avant lors des moments suivants :

- 27.01 Présentation du PITSC lors de la remise des diplômes de la HETS-FR, Givisiez
- 04.02 Présentation aux enseignants de l'ECG, Fribourg
- 19.04 Participation à la Journée Romande de l'animation, Marly

- 20.05 La Liberté, article de présentation du PITSC
- 23.05 Visites d'étudiant-e-s dans le cadre d'un module de formation de la HETS-FR
- 08.06 Présence lors de l'édition des minis Jeux d'Orange, Marly
- 05.07 Rencontre avec le MIC pour collaborations futures
- 08.10 Présentation lors des 10 ans de Trait-d'Union, Fribourg
- 22.11 Présentation aux futur-e-s étudiant-e-s en travail social de l'ECG, Fribourg
- 19.12 Présentation lors d'un module de formation de la HETS-FR, Givisiez.

Mandats pour particuliers

Durant 2016, les projets mandatés par des particuliers, et par conséquent facturés, ont été multipliés par quatre. Cela a ainsi permis au PITSC de se promouvoir auprès de la population marlinoise, d'accroître le bouche à oreilles, mais également de développer le réseau des bénéficiaires et d'augmenter leur estime de soi et leur valorisation, travaillant pour de « vrai-e-s » client-e-s.

Ces différents mandats étaient les suivants : déménagements, peinture, petites réparations en tous genres, nettoyages, restauration de meubles, taille des arbres, montage de meubles.

Collaboration avec les services communaux

Tout comme en 2015, le PITSC a également continué à développer ses nombreuses collaborations avec les services communaux. Des livraisons de matériel, des fabrications de panneaux d'entrée de village, des déménagements, des montages ou réparations de meubles, de la peinture et des petits travaux en tous genres font partie des précieuses collaborations que le PITSC entretient avec les autres services communaux. D'autres types de mandats plus atypiques sont également réalisés sur commande pour les services communaux, dont voici un petit aperçu en images:



Banc et porte-manteaux fabriqués sur mesure pour l'Accueil extrascolaire de Marly Cité et cactus porte-habits pour l'Animation



Un des deux présentoirs à flyers réalisé pour l'Animation socioculturelle



Saint-Nicolas et Père-fouettard pour les écoles primaires de Marly Grand-Pré

Ce soutien du PITSC aux autres services communaux a permis d'éviter l'engagement de personnel temporaire pour de petits travaux ponctuels, ou encore de gonfler les heures du personnel permanent. Cela représente **2'434 heures**, à une moyenne de Fr. 25.-/heure, soit une économie de **Fr. 60'850.-**.

Collaboration avec les associations et sociétés locales

Le milieu associatif a également pu compter sur le PITSC durant l'année 2016, notamment les sociétés et les associations suivantes :

- Amitié Marly Tusnad : chargement de matériel ;
- Anim'Aînés : installation et rangement de la salle pour le Carnaval et la Saint-Nicolas des ainé-e-s ;
- Camp famille : transport de matériel ;
- EHP Jean-Tinguely : transport de matériel ;
- FC Marly : nettoyages durant la soirée du 1^{er} août ;
- Goulag Festival : transport de matériel ;
- Marly Innovation Center (MIC) : remise en état du parc à vélos afin de limiter le trafic de véhicules sur le site ;
- Tennis Club Marly : transport de matériel, montage et démontage d'infrastructures.

Nouveaux mandats



Qui dit nouvelle année, dit nouveaux projets. Plusieurs nouveaux projets et nouvelles collaborations ont été lancés en 2016. Le premier de ceux-ci est la création de chaises africaines. En effet, sur l'impulsion d'un stagiaire, le PITSC s'est lancé dans ce projet, permettant de rendre visible le programme auprès des habitant-e-s au travers de la fabrication et de la vente de ces chaises africaines.

Un modèle est d'ailleurs exposé dans les locaux du bureau communal.

En partenariat avec l'édilité, une « navette-déchète » a été mise sur pied, permettant aux personnes âgées et à mobilité réduite de faire évacuer gratuitement leurs encombrants.

Afin de limiter la circulation de véhicules motorisés sur le site du MIC, en collaboration avec ce dernier, nous avons remis en état les vélos du MIC qui seront mis à disposition des employé-e-s et des visiteurs.

Enfin, également sur l'impulsion d'une stagiaire et en partenariat avec l'animation socioculturelle, le PITSC s'est lancé dans la création de bacs pour les « Incroyables comestibles ». Ces derniers sont fabriqués avec des vieilles palettes récupérées auprès de différentes entreprises. Elles sont entièrement démontées afin de pouvoir récupérer les planches pour la fabrication des bacs ainsi que des jardins verticaux.

Ce projet de jardin communautaire sera installé sur le territoire communal début 2017.



Véhicule

Le PITSC dispose de l'ancien bus des écoles. Grâce à lui, nous pouvons non seulement nous déplacer facilement pour les différents projets sur le territoire communal, mais avons aussi pu mettre en place de nouvelles collaborations. En effet, l'évacuation des encombrants pour les personnes en situation de handicap ou âgées, les livraisons de matériel pour les services communaux ou sociétés locales, les déménagements pour des particuliers, etc. peuvent se faire grâce à notre bus. Celui-ci sort chaque jour, en moyenne, à deux reprises. Ce véhicule, habillé des couleurs du PITSC depuis le début de l'année, est également mis à disposition des sociétés, associations, services communaux ou particuliers contre une participation aux frais d'entretien. Ce fut le cas à 31 reprises pour l'année 2016, ce qui équivaut à un montant de **Fr. 1'233.70.**

Conclusion

La rédaction de ce rapport de gestion permet de mettre en avant l'évolution du programme au cours de l'année 2016. En effet, nous ressentons un réel soutien de la part non seulement de la commune et de ses différents services, mais également de la part des habitant-e-s de Marly ainsi qu'une reconnaissance des Hautes Ecoles en travail social.

2016 a été synonyme de promotion, comme le démontrent les nombreuses présentations faites au cours de l'année. Plusieurs demandes nous sont déjà parvenues pour l'année 2017 et nous nous en réjouissons.

Cette visibilité a également permis de multiplier par quatre les mandats effectués pour des particuliers, tout en restant stable au niveau des collaborations avec les services communaux.

Le nombre d'améliorateurs et d'amélioratrices d'environnement est également resté stable par rapport à 2015, mais le changement d'organisation à l'interne a permis d'effectuer plus de mandats privés, de créer de nouveaux projets, mais sans diminuer les collaborations déjà existantes.

L'investissement, l'énergie, l'engagement et la confiance des différents partenaires du PITSC, à savoir les politiques, les services communaux, le groupe de pilotage, les habitant-e-s, les sociétés et associations locales et les améliorateurs/-trices d'environnement ont permis à ce programme novateur d'aller de l'avant.

Je ne peux donc que conclure ce rapport d'activité en remerciant sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, permettent au PITSC de vivre et de se développer de la sorte !

2.1.4. Petite enfance

La crèche Les Poucetofs

Mise à jour du concept et des fiches pédagogiques

Ce projet a démarré en janvier 2015 et nous en poursuivons toujours la mise à jour. L'équipe est très motivée lors des colloques pédagogiques et amène de nouveaux concepts pour un meilleur suivi du développement global des enfants.

La création du site internet est un autre projet qui s'est imposé durant l'année écoulée et nous y avons apporté un accent particulier.

Concept pédagogique

Le travail par thèmes est le fil conducteur qui rythme les journées de la crèche. Il permet de bien cibler les objectifs et de garantir un travail de qualité.

Statistique 2016 sur le nombre d'enfants accueillis en moyenne chaque mois :

- 90 enfants : 76 de Marly et 14 d'autres communes (en 2015 : 93 enfants, 75 de Marly et 18 d'autres communes) ;
- 45 garçons et 45 filles.

Formation continue

Lors des colloques, nous ouvrons une plage horaire pour la transmission de nouveaux enseignements reçus pendant les formations continues. Cette pratique permet de remettre l'équipe en question et de faire profiter tout le personnel éducatif de nouvelles compétences.

Cette année, Mme Susana GRACE, éducatrice, a débuté la formation de Praticienne Formatrice à la Haute Ecole du Valais. Ceci permettra un meilleur suivi de personnes en formation.

Activités incontournables de la crèche

En février 2016, la crèche organise son traditionnel cortège de carnaval. Malheureusement, le mauvais temps a perturbé cette édition et nous n'avons pas pu réaliser le parcours habituel jusqu'à la Jonction. La météo n'a, par contre, pas entamé l'ambiance de ce cortège, ambiance garantie par la présence de musiciens brésiliens.

En mai 2016 s'est déroulée une nouvelle nuit du pyjama, activité qui existe depuis 14 ans. Comme chaque année, cette nuit est très attendue par les enfants, preuve en est le nombre d'enfants (40) et d'adultes inscrits (17).

Une conteuse participe à cette activité et fait rêver les enfants avant l'heure du coucher.

En novembre 2016, nous avons fêté le dixième anniversaire de la Saint-Nicolas qui a eu lieu à la halle de gymnastique de Marly Cité afin de répondre au succès croissant de cette manifestation. 108 enfants se sont inscrits, ce qui est un record (102 en 2015). La soupe de chalet, préparée traditionnellement par un ancien parent plaçant à la crèche, garantit entre autres le succès de cette rencontre : 75 enfants et 110 adultes ont participé au souper (65 enfants et 97 adultes en 2015). M. Alexandre KOTELOVETS, parent plaçant, a agrémenté la fête grâce à ses barbes à papa. Deux groupes de l'école Profil Danse à Marly ont participé à cette fête, ainsi qu'un guitariste (Christophe PERNET) et un saxophoniste (Peter FORSTER), ce qui a permis de créer une ambiance chaleureuse tout au long du souper.

Remerciements

La directrice tient à remercier tout le personnel de la crèche pour sa motivation croissante et son travail de qualité. Ses remerciements vont également au Service Educatif Itinérant ainsi qu'à la Fédération fribourgeoise des crèches pour leur soutien dans la défense des intérêts des enfants.

Et finalement, un remerciement particulier est adressé à Mme Mary Claude PAOLUCCI (responsable du dicastère), à M. Luc MONTELEONE (secrétaire général), à Mme Isabelle HEMMER (responsable RH) et à Mme Dominique KOLLY (cheffe du SSM) pour leur précieux soutien à la petite enfance.

Placement dans d'autres crèches d'enfants habitant Marly

Lorsque la crèche Les Poucetofs ne peut plus offrir de place aux parents placeurs ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la Commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches à la condition qu'une convention soit signée entre la crèche et la Commune.

En 2016, la commune a participé financièrement au placement de 23 enfants (17 en 2015) dans 8 crèches (7 en 2015), pour un montant de Fr. 66'689.05 (Fr. 39'680.00 en 2015). Ces crèches sont : Gribouille à Givisiez, Capucine à Praroman-le-Mouret, Les Petits Poucets à Fribourg, HFR Fribourg, la crèche de l'Université à Fribourg, Le Château des enfants à Fribourg, Le Bosquet à Givisiez, la crèche Kitta à Chevrières.

L'accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, agréée par l'Etat et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'Association.

En 2016, 71 enfants ont été placés chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, pour une moyenne mensuelle de 52 enfants (47 en 2015).

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine est désormais installée dans ses nouveaux quartiers, au Passage du Cardinal 12, à Fribourg.

Durant l'année 2016, son comité a travaillé à une professionnalisation et valorisation de l'activité d'assistante parentale :

- en encadrant l'activité d'assistante parentale par des bases contractuelles claires, formalisant ainsi leurs droits et devoirs ;
- en offrant une rémunération en adéquation avec les exigences contractuelles, leurs responsabilités et leurs compétences.

En proposant une rémunération plus élevée, l'Association poursuit les objectifs de fidéliser son personnel formé et qualifié, de rendre l'activité plus attrayante pour pouvoir engager davantage d'accueillantes et de faire diminuer les accueils non déclarés qui nuisent à la sécurité des enfants.

2.2. SANTÉ PUBLIQUE

2.2.1. Le service de puériculture

Les infirmières-puéricultrices répondent aux besoins différenciés des parents et leur offrent un véritable espace pour déposer leurs questionnements, doutes, inquiétudes, quant à la découverte de leur enfant dans leur singularité et des enjeux de la parentalité.

Durant l'année 2016, ce service a offert les prestations suivantes à Marly :

- 2 consultations mensuelles au bâtiment de la Cure (74 consultations) ;
- des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
- une permanence téléphonique le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune a versé une participation de Fr. 24'285.-- à l'Office familial en 2016 pour son service de puériculture.

2.2.2. Réseau Santé Sarine (RSS)

Pour rappel, dès 2016, l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS) s'est dotée d'une nouvelle structure allégée qui intègre le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'Aide et de Soins à domicile (SASDS), la commission des indemnités forfaitaires, la commission de district pour les EMS (CODEMS), le Passepartout ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances).

Désormais, ces différents services sont regroupés sous le Réseau Santé Sarine (RSS). Ce dernier a bouclé sa première année d'existence et, selon son comité, «de nombreuses avancées ont pu être réalisées dans le fonctionnement général et dans chacune des entités concernées. La mise en réseau semble porter ses premiers fruits en termes budgétaires».

Un gros travail a été fourni pour unifier la gestion des services opérationnels et pour mettre en place un système informatique doté d'un logiciel métier par service. Un travail de fond sur la définition de recommandations de construction dans les EMS du district a par ailleurs été lancé. Il étudie également la création d'un guichet unique pour toutes les personnes qui doivent faire appel à l'un de leurs services.

Le RSS peut désormais présenter une projection du futur plan financier 2017-2021 pour informer les communes de la Sarine de l'évolution de leur participation. C'est un outil important pour le pilotage du réseau à moyen terme et pour l'analyse de ses investissements.

Finalement, le RSS se prépare à intégrer la CODEMS qui fera définitivement son entrée en janvier 2018.

2.2.3. Service d'Aide et de Soins à Domicile de la Sarine (SASDS)

Pour rappel, la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile de la Sarine a été dissoute pour pouvoir intégrer le nouveau Réseau Santé Sarine (RSS). Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle est devenue le Service d'Aide et de Soins à Domicile de la Sarine.

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2016, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 272'057.--.

2.2.4. Indemnités forfaitaires

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile. Le montant de l'indemnité forfaitaire est fixé par le Conseil d'Etat. Les critères d'attribution sont définis par une réglementation spécifique à chaque région. Les demandes doivent être adressées aux commissions concernées.

En 2016, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 250'685.--.

2.2.5. Service des ambulances (SAS)

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients et patientes, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2016, la participation financière de la Commune pour le SAS a été de Fr. 85'092.--.

3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, JEUNESSE, SOCIÉTÉS ET BIBLIOTHÈQUE

Responsable: Eric Romanens
Suppléante : Françoise Savary

Le mot du Vice-Syndic

Le point noir de ce dicastère reste toujours le même : le manque de personne à la tête comme responsable de la culture et des sports, surtout que dans ces domaines, les demandes explosent de tous côtés : locaux, subventions, matériels etc.. Malgré cette problématique, on peut considérer que l'année 2016 s'est très bien passée dans l'ensemble. Nous avons pu faire face à presque toutes les sollicitations, ceci grâce à l'aide des collaborateurs des différents services communaux, que je tiens ici à remercier pour leur engagement et leur disponibilité. Je peux aussi compter sur mes collègues du Conseil communal pour m'appuyer et m'aider dans la gestion de plusieurs dossiers, ce qui, il faut le reconnaître, est parfois très utile.

Nous avons donc continué sur la lancée de l'expérience et de la connaissance du terrain acquises ces dernières années et je crois que l'on peut être satisfait de la marche du dicastère. Après le déménagement de l'ANJM à Grand-Pré, un nouveau souffle a envahi cette entité et l'on ne peut que se réjouir du développement de ce service. La Bibliothèque a également décidé de changer quelque peu puisqu'une « antenne » de notre biblio va s'ouvrir à Treyvaux ; le matériel et le personnel restent cependant gérés par Marly.

Le PITSC a pris une part importante dans le fonctionnement. Il faut souligner qu'il nous aide grandement afin de pouvoir répondre à certaines demandes des sociétés et de la commune (accueil des nouveaux citoyens, distributions de flyers, promotions civiques, Conseil général, etc.), ou lors de l'organisation de diverses manifestations, et ceci sans devoir surcharger le service de l'édilité comme c'était le cas auparavant.

Pour conclure, je tiens à remercier ici toutes les personnes des différents services (édilité, service des bâtiments, secrétariat général, service technique, sécurité et police communale, service des finances) qui, tout au long de l'année, m'aident et me soutiennent dans ma tâche de chef de dicastère.

Eric Romanens
Vice-Syndic

3.1. CULTURE

L'année culturelle marloise a été marquée par les concerts habituels de La Gérania, du Chœur mixte et de l'Ensemble vocal Animato ; ce dernier, en partenariat avec le chœur d'Hünenberg, nous a gratifiés de deux prestations hors du commun qui ont enthousiasmé les mélomanes. Notre harmonie La Gérania a participé à Montreux à la Fête Fédérale des musiques en remportant le concours de marche et en terminant à une brillante 8^{ème} place lors du concert dans le magnifique Auditorium Stravinsky. Les 2 galeries marloises ont proposé tout au long de l'année de nombreuses et intéressantes expositions. Notre patinoire fut également le théâtre d'une exposition consacrée à Jean Tinguely à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de son décès, ainsi qu'à son ami le pilote de F1 Jo Siffert, ce qui nous a permis de contempler de superbes bolides durant un mois à Marly ; nous avons par la même occasion pu organiser les promotions civiques et la fête du 1^{er} août dans le cadre de cette exposition et ainsi profiter des infrastructures de la patinoire Jean Tinguely.

La Fondation APCd, nouvellement installée dans les locaux du MIC, nous a gratifiés en 2016 d'une splendide exposition consacrée au cinéaste français François Truffaut ; plus de 1000 pièces, images, lettres, carnets qui sont inscrits dans l'histoire du cinéma aussi bien que, depuis Les 400 Coups, très profondément dans le cœur de tous les publics. Paris, Sao Paulo, Marly! Une seconde expo intitulée Mobilité – tât – ty, créée par APCd Fondation s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 25^{ème} anniversaire de la disparition de Jean Tinguely. Parallèlement aux manifestations TINGUELY2016 organisées par le canton et la ville de Fribourg, APCd adresse un clin d'œil direct à l'artiste en se livrant à une réflexion protéiforme sur le mouvement et la mobilité. Et une dernière exposition consacrée à la collection et intitulée « Collectionniste » a vu le jour en novembre et a été présentée jusqu'en février 2017.

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougoise d'Hünenberg, nous avons participé à l'assemblée générale, ainsi qu'à d'autres manifestations. De plus, Mme Nathalie Bürky a créé et offert deux œuvres à notre commune sœur dans le cadre de l'inauguration d'une place de village destinée à rappeler les liens avec les communes jumelles et partenaires. C'est une aubaine pour Marly de pouvoir compter sur une commune alémanique pour ces différents échanges.

Pour la 1^{ère} fois, Marly a été intégrée à la nuit des Musées, puisque le musée Cibachrome et la fondation APCd y ont participé de manière active.

Dans le cadre de l'Agglo une nouvelle commission culturelle a été élue. Dans ce contexte, Mme Martine Wolhauser a été réélue, je m'en félicite et je m'en réjouis car il y a au moins une personne de Marly dans cette entité.

3.2. SPORTS

Marly a accueilli l'an dernier l'Open de Marly (tennis), et le Mémorial Jean Tinguely (hockey sur glace), de même qu'une manche de championnat suisse et fribourgeois de motocross sur le circuit créé à Chésalles, en partie sur le domaine du Port qui appartenait à la commune. Cette manifestation, organisée par le Motoclub Belfaux, a tenu toutes ses promesses, tant au niveau sportif qu'administratif. Le tournoi Impressum des Journalistes (football) a malheureusement dû être annulé en raison des conditions météorologiques désastreuses à la date prévue. Nous avons également soutenu le tournoi de Judo LittleKano qui s'est déroulé à Villars-sur-Glâne, tournoi organisé conjointement par les clubs de Marly, Villars et Fribourg. Toutes ces manifestations ont pu avoir lieu grâce au travail de nombreux bénévoles, qui ne comptent ni leur temps, ni leurs forces pour que soit réussie une manifestation ; à toutes ces personnes de l'ombre, mais ô combien importantes, un tout grand MERCI. Cela aussi est une image de marque de notre commune, l'engagement des gens auprès des sociétés.

Les classes de Marly sont toujours aussi nombreuses à fréquenter les remontées mécaniques de la Berra. Avec les nouveaux locaux inaugurés l'an dernier, je ne peux qu'encourager les enseignants à poursuivre sur cette voie et à profiter également de la saison estivale. Il est à noter que le Conseil communal a augmenté de 5'000 francs son capital actions dans cette société, à la demande du conseil d'administration, faisant suite à la nouvelle construction du Brand.

Afin de satisfaire à la demande du basketball, la Commission des bâtiments a admis le nouveau marquage pour ce sport dans les halles de gymnastique, ce qui permettra à ce club de répondre aux exigences de la ligue.

La Commission des sports a siégé régulièrement en 2016, en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM). Nous avons pu distribuer les subsides aux clubs affiliés en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale du club sportif. De même, les clubs qui ont fêté un anniversaire ou organisé une manifestation importante ont eu droit à un subside extraordinaire (Marly-Natation 40 ans). De plus, dans le cadre d'échanges avec les communes importantes et les chefs-lieux, nous nous sommes réunis deux fois en 2016, dont une fois à Marly.

Comme cela commence à se faire de manière traditionnelle, une soirée organisée par le CSM en février a permis de féliciter les sportifs ayant réalisé des performances au niveau national. A cette occasion, une petite attention a été distribuée à tous les méritants.

De plus, 3 membres marlinoises du club de basket Elfic Fribourg, de même que Romain Widmer (natation), ont été reçus et félicités par les organes législatif et exécutif lors de la séance de décembre du Conseil général, pour leur titre de champion suisse, dans leur sport respectif.

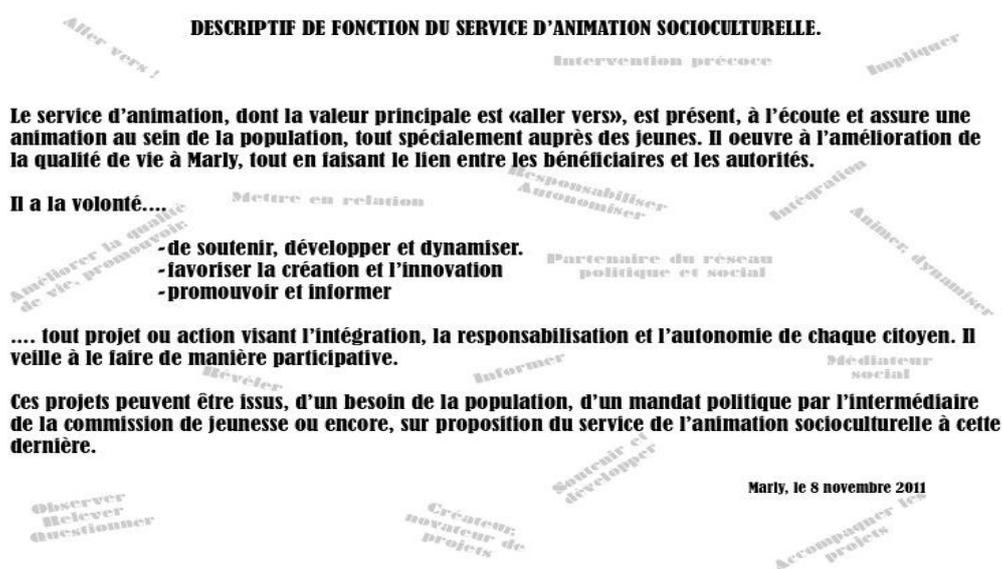
3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Le service dispose, depuis octobre 2015, de nouveaux locaux dans le cadre d'un des anciens pavillons de l'école primaire de Marly Grand-Pré. Après une année d'utilisation, nous pouvons confirmer que ces derniers correspondent merveilleusement bien aux besoins de l'animation et du PITSC. Le nouveau positionnement de ces locaux est une véritable réussite stratégique. Il nous permet d'imaginer de multiples utilisations afin de répondre aux besoins que nous présentons dans ce nouvel endroit (parents de passage, jeunes du CO, école primaire, présence d'ados en soirée). Nous avons ainsi commencé à travailler à la mise en place d'un nouvel outil, « La Taverne d'Animama », qui nous permettra d'accueillir et de rencontrer concrètement ces différentes populations, tout en leur permettant de prendre connaissance, voire prendre part, à nos multiples projets.

Notre service a continué, tout au long de l'année passée, d'assumer un rôle de référence au niveau du canton en ce qui concerne l'animation communautaire, et sa place de précurseur et de modèle est maintenant connue loin à la ronde. C'est ainsi que régulièrement nous avons des demandes de présentations et/ou renseignements au sujet du service d'animation et du programme du PITSC. Nous nous appliquons à partager notre expérience et à en faire profiter d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

De manière globale, nous nous sommes principalement appliqués à continuer de porter une attention particulière aux jeunes et adultes se retrouvant en équilibre précaire, que cela soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). L'expérience nous confirme à quel point la synergie existant entre ces deux entités est constructive.



3.3.1. Constitution du service

Des professionnels :

- un responsable de service / animateur à 90% ;
- une animatrice à 60% ;
- un animateur à 50% ;
- un animateur à 30% ;
- un animateur à 60% d'octobre à fin décembre (en remplacement du poste habituel de civiliste, puis du congé maternité de l'animatrice) ;
- deux secrétaires à 25% et 30%.

Des semi-bénévoles :

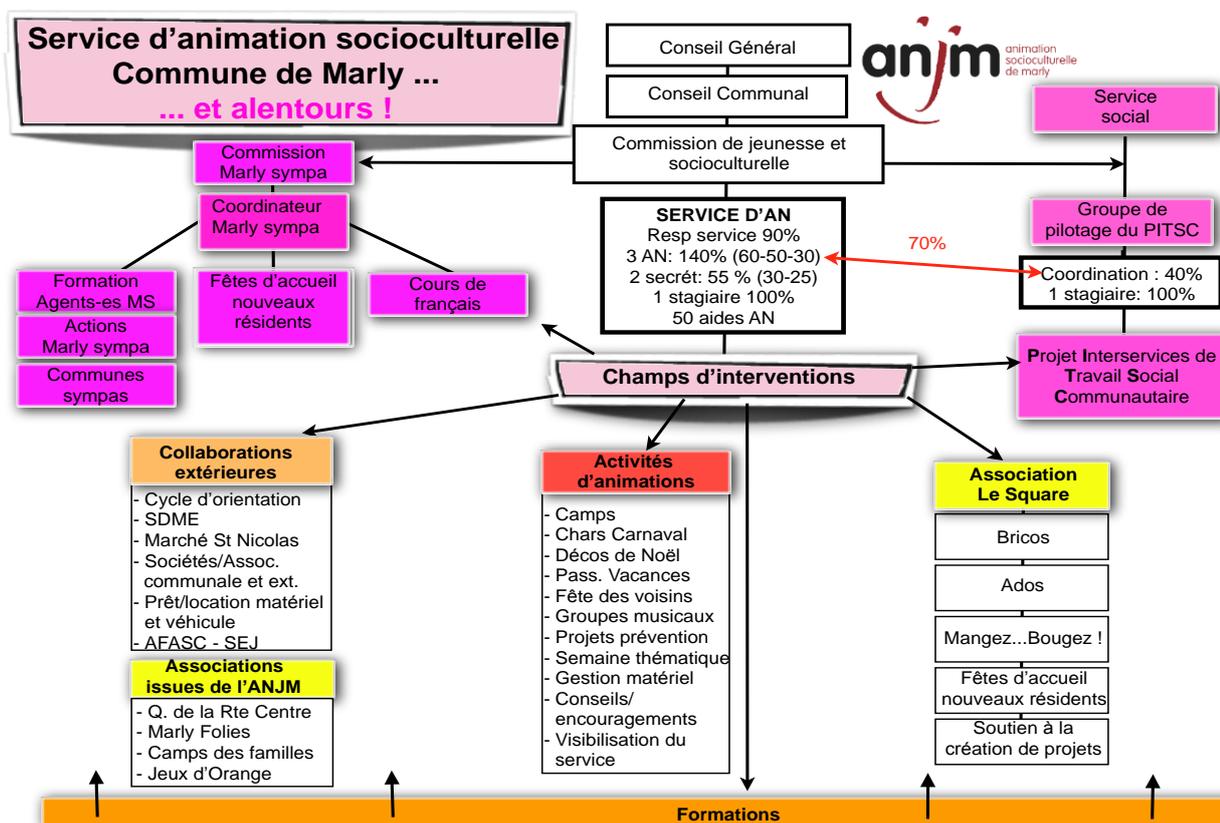
- 53 personnes payées au mandat, environ 1'350 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM ;
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP2) 1 mois ;
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP2) 5 mois ;
- une stagiaire Haute école travail social (HES-TS-FP1) 4 mois ;
- un stage Haute école travail social (HES-Canada à 50%) 3 ½ mois ;
- un stage d'observation d'un mois (service public emploi).

Des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités.



A tous ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse !

Organigramme du service



Marly, le 14.01.2016

3.3.2. Les équipements

Le centre d'animation, route des Ecoles 32

Nous bénéficions à cet endroit de bureaux, de locaux de rangements-bricolages-réunions et d'une grande salle avec cuisine aménagée. Un atelier, équipé de divers outillages et principalement utilisé dans le cadre du PITSC, est également à disposition du service.

Le Square utilise ponctuellement le Centre pour des activités avec les enfants de 6 à 12 ans durant la mauvaise saison (env. 50 x /an).

Pour rappel, le service se trouvait, au préalable, à la Cabane des jeunes (Rte de Chésalles 49). Nous avons quitté ces locaux en octobre 2015. Ces derniers sont maintenant occupés par le groupe scout de Marly.

Ces nouveaux locaux correspondent tout à fait aux besoins du service, de part leur structure, mais également et surtout, leur situation géographique. En 2016, nous nous sommes organisés pour partager ce bâtiment avec le secteur des écoles, ainsi que la garderie-maternelle. En effet, dans le cadre de la rénovation d'un pavillon scolaire à Grand-Pré, une partie de notre bâtiment a servi à héberger des classes durant le temps des travaux. La cohabitation s'est agréablement déroulée, même si cet événement a parfois perturbé notre organisation en limitant le nombre de salles disponibles.

Merci encore aux autorités communales de nous avoir attribué ce nouveau lieu de travail nommé aujourd'hui : Le Centre.

Le fait de fonctionner dans ces locaux a également eu pour effet de ne plus proposer de location de salle pour des fêtes privées, comme nous le faisons auparavant. Les scouts poursuivent quand à eux ce type de location à la Cabane des jeunes (maintenant appelée : Cabane des scouts).

Du côté du service d'animation, nous continuons par contre à mettre certaines de nos salles à disposition de groupes ou sociétés, afin de soutenir la vie socioculturelle marlinoise sous ses diverses formes.

Local matériel à la ferme Piz Leu

Lieu destiné à l'entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, etc.).

Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces locaux indispensables au bon fonctionnement du service.

Locaux de Grand-Pré

Le service dispose également de locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

Les véhicules

Notre bus Mercedes de 15 places (acquis en 2007 - 240'000 km au compteur) étant arrivé en fin de carrière, nous avons fait l'acquisition d'un bus Ford de 14 places pour le remplacer. Ce dernier a été totalement payé par l'Association du Square. Ce précieux véhicule assure un grand nombre de déplacements pour nos activités (camps, transports des enfants pour les activités du Square, et de matériel) et nous rend d'innombrables services.

Afin de garder la possibilité de conduire ce genre de bus, les chauffeurs de l'équipe d'animation suivent des cours de perfectionnement OACP, 1 jour par an, rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Le budget de fonctionnement de ce véhicule a été de Fr. 5'900.-- (assurances, impôt et frais d'entretien) et la Commune participe pour un montant annuel de Fr. 3'000.--, le solde étant à la charge de l'Association Le Square, ou couvert par les « locations », puisqu'il est parfois mis à disposition de tiers pour couvrir quelque peu les frais.

En 2016, ce bus a effectué 4'500 km. Hormis l'utilisation par le service, il a grandement aidé aux déplacements de différentes sociétés.

L'association du Square possède une grande remorque (acquise en 2008) fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière et sera utilisée dans le cadre du projet de la « Taverne d'Animama ».

Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.



Le matériel d'animation



L'ANJM possède toute une panoplie de matériels permettant de proposer tous types d'activités : plusieurs modèles de tentes, tables et bancs, chaises, grill, matériel audio-visuel ou jeux divers. Cette panoplie est disponible pour des sociétés, des associations ou des particuliers, pour l'organisation de manifestations publiques ou privées. En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets associatifs et/ou culturels et permet aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation.

Merci au PITSC, entre autres, d'avoir participé à son entretien durant l'année 2016.

Sorties de matériel, dont :	212 x
Locations	83
Bus	113
Bus du PITSC	31
Remorques	18
Locations multiples	57
Tables et/ou bancs	40
Beamer et/ou sono	15
Tentes	45
Élément de bar	4
Chaises	6
Chauffage à gaz	5
Effets lumineux	10
Grill	8

3.3.3. Financement

Hormis les salaires des employés du service, les budgets de fonctionnement communaux ont été les suivants:

		Charges	Produits
352	Bus de l'animation	Fr. 5'900.--	Fr. 1'500.--
353	Animation socioculturelle	Fr. 24'300.--	Fr. 18'100.--
	Totaux	Fr. 30'200.--	Fr. 19'600.--

De plus, le service d'animation a trouvé d'autres sources de financement pour ses différents projets, telles que :

Fonds d'animation socioculturelle	Fr. 9'800.--
Soutiens à l'Association du Square	Fr. 14'000.--
Fonds pour l'organisation du Camp Familles	Fr. 7'000.--
Soutien « FriTime », DSAS	Fr. 8'000.--
Soutien « Fêtes d'accueil » et autres, DSJ	Fr. 7'600.--
Total	Fr. 46'400.--

Notre service poursuit donc ses efforts afin, lui aussi, de trouver des ressources financières pour ne pas glisser dans la solution de facilité qui consisterait à ne compter que sur les deniers communaux. Dans ce sens, différentes démarches sont en cours et nous avons bon espoir de réussir à amener l'année prochaine à nouveau notre pierre à l'édifice.

Les groupes et commissions

Un membre du service et une des secrétaires participent aux commissions de jeunesse et socioculturelle et de Marly Sympa.

Le responsable du service fait partie du groupe de pilotage du programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Il fait également partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS). Il est aussi représentant des Associations fribourgeoises des animateurs-trices socioculturels-les (AFASC-VKJ) au sein du Conseil cantonal de prévention et de sécurité (Direction de la sécurité et de la justice).

Une partie des animateurs-trices du service font partie de l'Association des animateurs fribourgeois (AFASC).

Un animateur est également coordinateur local pour le projet « communes sympas », sur mandat de la commission Marly Sympa. Ce même animateur représente l'AFASC au sein de la plateforme romande de l'animation et, dans ce cadre, a fait partie du comité d'organisation de la Journée Romande de l'animation qui a eu lieu à Marly, en avril 2016.



Formation du personnel

Les animateurs-trices du service ont suivi en 2016 la journée de cours nécessaire afin de conserver leur certificat de capacité (D1) indispensable à la conduite du bus de l'animation. Comme en 2015, nous avons ouvert cette journée de formation aux animateurs-trices du canton. Ceci nous a permis de bénéficier ainsi d'une journée à moindre coût.

Une demi-journée de formation a également été organisée pour l'équipe professionnelle, permettant à cette dernière de se questionner et de faire un bilan, après environ une année d'utilisation de nos nouveaux locaux. Ce genre de moment permet également à notre équipe de s'arrêter un instant afin de mieux se connaître.

3.3.4. Les projets et les activités

Locaux de Grand-Pré



Eldor'ados

Le local de l'Eldor'ados nous permet d'entreposer, de réparer et de préparer toutes les décorations de Noël qui illuminent la commune. Il sert également à ranger du matériel volumineux qui ne supporte pas l'humidité.

Nice

Le local du Nice a été utilisé par 7 groupes de musique ou de danse, pour leurs répétitions. A différents moments de la semaine, ils se partagent les temps de répétitions. Chaque groupe a un box ou une armoire à disposition pour y déposer son matériel.

Disco

Cette année, le Nice a ouvert à nouveau ses portes aux « discos ». Deux soirées pour les jeunes du CO ont été organisées en collaboration avec un groupe d'adolescents. Résultat des courses : plus de 100 participants à chacune de ces fêtes. Au vu du succès remporté par ces dernières et sur demande des jeunes, l'animation et les ados impliqués dans ce projet ont préparé un programme pour 2017 et 5 nouvelles dates sont d'ores et déjà planifiées jusqu'à l'été.

Deux soirées disco ont aussi été organisées avec et pour les jeunes de 8H, permettant de mettre en lien les écoliers de Marly Cité et ceux de Grand-Pré.

Nous avons également répondu favorablement à une demande un peu particulière, provenant de personnes en situation de handicap, qui recherchaient un local afin de passer une soirée dansante entre amis.

La Taverne d'Animama

Suite aux différents constats concernant les nombreux avantages qui découlent de l'utilisation de ces nouveaux locaux par notre service, nous avons décidé de commencer à mettre en place un nouveau projet s'appelant « La Taverne d'Animama ». Il est composé des différents accueils présentés ci-dessous.

L'accueil parents-enfants

Un espace d'échange et de création de liens le mercredi et le vendredi matin ainsi que le mardi et le jeudi en début d'après-midi. Autour d'un thé ou d'un café, les parents amenant leurs enfants à l'école sont invités à partager un moment, une discussion, et ainsi connaître un peu mieux l'animation ou nous faire part de leurs questions.



L'accueil « Eldor'ados »

Un accueil, destiné aux adolescents, durant les pauses de midi le mardi et le jeudi ainsi que le vendredi soir. Un petit groupe d'habitues s'est gentiment créé et profite de l'espace mis à disposition pour venir manger un croque-monsieur ou boire une limonade. Dans ce cadre, il leur est également possible de simplement venir s'installer au chaud et discuter avec un animateur.

Les repas conviviaux

Suite au constat et à l'appel du groupe paroissial Coordination Accueil Migrants (CAM), dont le service fait partie et participe à son action, le centre d'animation a décidé d'organiser des repas pour des jeunes migrants non accompagnés, fréquentant le CO de Marly, le mardi à midi. Dans une volonté d'inclusion et de partage, ces repas ont ensuite été ouverts à tous.

De là est née une autre idée : récupérer des invendus pour confectionner un repas gratuit ou tout un chacun peut venir manger et boire quelque chose dans une ambiance conviviale. Une manière de créer du lien et de la cohésion sociale autour d'un moment vital qu'est le repas. Ceci va probablement débiter au printemps 2017.

Boîtes à livres

L'animation a confectionné cet automne 3 boîtes à livres qui sont situées à côté de l'entrée du centre. Elles sont à la disposition de tous. Chacun peut y déposer des livres ou en prendre sans condition particulière. Il s'agit d'un système de libre échange, une manière de faire vivre l'art de l'écriture en offrant une seconde vie à des ouvrages qui prennent la poussière sur les bibliothèques.

3.3.5. Activités diverses

Confection de chars de carnaval

Une quinzaine d'adolescents ont participé à la création de 2 chars pour les cortèges de Fribourg des 7 et 9 février. Cette année, c'est autour du scandale VW que les jeunes se sont affairés.

Pour les récompenser de leurs efforts, une sortie Night and Fun a été organisée sur deux jours. La troupe a campé au camping d'Estavayer-Le-Lac et le lendemain elle a fait du wakeboard et du ski nautique.

Par contre, cette année, les enfants du Square n'ont pas participé au défilé.



Activités de La Toussaint de l'Association des parents d'élèves (APEM)

Le service d'animation y a participé, une semaine durant les vacances de la Toussaint, en proposant 6 demi-journées d'animation dans le cadre des locaux de l'animation. Ces activités, animées et gérées par la stagiaire en place, sont un excellent exercice concret pour découvrir le métier. Cette année à nouveau, la stagiaire s'en est remarquablement bien sortie.

Fête des voisins

La Fête des voisins est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. C'est ainsi que nous avons accompagné l'organisation de cette dernière dans 6 lieux de la Commune.

Décorations de Noël

Une fois de plus, durant les mois de novembre et décembre, le Centre d'animation s'est transformé en une mini entreprise de Noël. 33 adolescents du CO ont participé aux ateliers de fabrication et de réparation de décorations de Noël.

Ils ont effectué la maintenance du réseau lumineuse de Noël pour Marly en réparant une vingtaine de pièces. Ils ont aussi confectionné et vendu 51 formes destinées à des particuliers.



C'est à nouveau le programme interservices de travail social communautaire (PITSC) qui s'est chargé de la pose et dépose des 250 décorations qui ont illuminé le territoire communal pour la période des fêtes.

Cette activité proposée par le service d'animation permet à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.

Fête de la St-Nicolas



Comme chaque année, notre service a donné un coup de main à la SDME pour la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël. A nouveau, la fête s'est déroulée à l'intérieur dans le but d'attirer plus de participants.

Nous y avons tenu un stand avec les jeunes afin de vendre quelques décorations de Noël et ainsi pouvoir valoriser leur travail auprès du grand public.

Collaboration avec le CO, Récré qui fait bouger

Durant toute l'année, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et ont ainsi un contact régulier avec les jeunes du CO.

Le service d'animation a également été invité à présenter ses activités aux élèves lors des séances d'information de début d'année. Indéniablement, la volonté de partenariat se poursuit, de part et d'autre.



Incroyables comestibles

Les incroyables comestibles ont débarqué à Marly par le biais du service d'animation socioculturelle. Une idée simple : partager les ressources !

Il s'agit de disposer des bacs de culture dans la commune afin d'y faire pousser des fruits, légumes, herbes aromatiques ou même des fleurs en libre service. Chaque bac est entretenu par une ou plusieurs personnes qui s'occupent de planter, d'arroser et d'entretenir les cultures. Une fois les denrées mûres, chaque citoyen peut librement se servir afin de compléter son repas. Aucunement commercial, le projet a pour but de favoriser le partage et la création de lieux de rencontres autour de ces bacs. Actuellement, un certain nombre d'emplacements publics et privés ont déjà été trouvés et les récipients seront prochainement installés afin de pouvoir commencer à planter au printemps.

Collaboration avec le CAM

Cette année, une nouvelle collaboration s'est mise en place dans le cadre de la coordination accueil migrant (CAM). Suite à l'afflux de réfugiés durant l'année 2016, l'unité pastorale de Ste Claire a décidé de mettre sur pied un projet d'accompagnement de l'intégration des migrants dans la région de Marly. L'animation s'est jointe au projet en offrant un soutien logistique et humain. C'est notamment dans le cadre de ce projet que nous avons réfléchi à la mise en place de repas conviviaux.

Une fête interculturelle a aussi été célébrée permettant de réunir différentes ethnies autour d'un moment de partage dans le but de favoriser la création de liens.

Site internet

2016, signe de changement aussi dans le domaine des médias. Le service dispose d'un site internet afin de présenter et de promouvoir ses activités. Cette année, l'équipe s'est affairée autour de la réalisation d'un nouveau site plus actuel qui sera mis en ligne début 2017.

Collaboration avec le PITSC

Des liens étroits unissent le service d'animation et le projet interservices de travail social communautaire (PITSC). De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation fait partie du groupe de pilotage du PITSC.



Autres activités

- Accompagnement et suivi des 5 différents stagiaires tout au long de l'année ;
- 2 moments de remerciements pour les aides à l'animation et les agents Marly Sympa ;
- Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier a eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à plus de 70 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré ;
- Participation à l'organisation de la « Journée Romande de l'animation socioculturelle » à Marly, en avril (env. 200 participants) ;

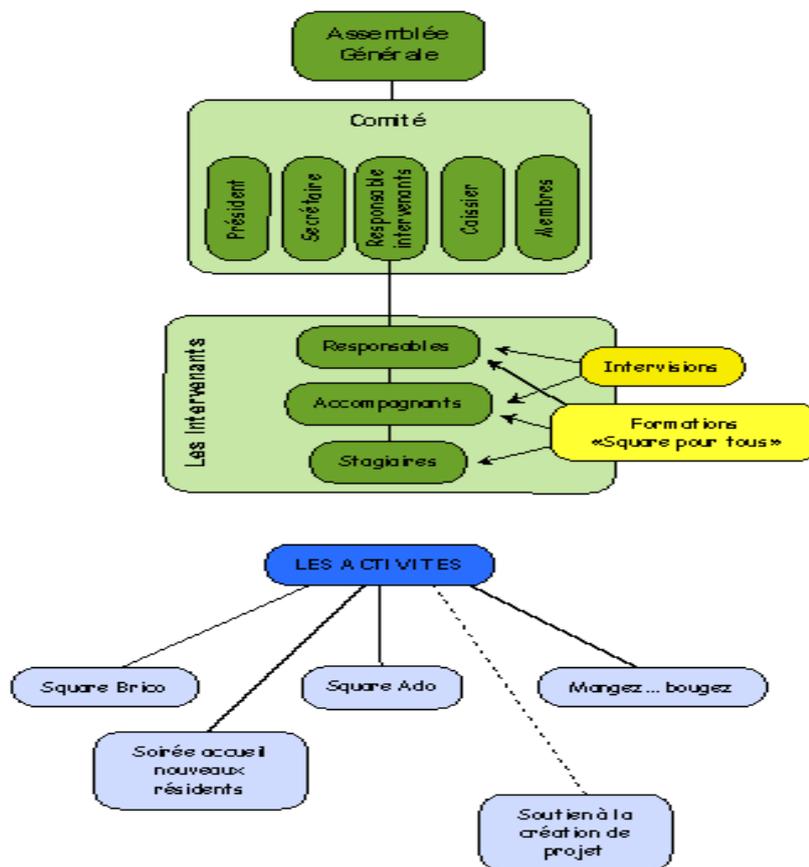
- La soirée du vendredi 11 novembre, dans le cadre de l'événement national « La Nuit des Contes », le service d'animation a proposé une nuit des contes marlinoise.

C'est ainsi que 12 artistes bénévoles et environs 70 personnes de tous âges ont bénéficié de ce moment fait d'un mélange entre narrations, musique et slam ;



- Le service dispose d'un site internet afin de présenter et de promouvoir ses activités. Comme mentionné ci-dessus, il va faire peau neuve en 2017. Vous pouvez le consulter sur : www.anjm.ch;
- Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »). Au cas où vous seriez intéressés à disposer de ce matériel, vous pouvez sans autres consulter la liste de ce dernier sur : http://www.anjm.ch/ANJM/Location_de_materiel/Location_de_materiel.html.

3.3.6. Le Square



Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service ; il a démarré en 2002.

En fin d'année 2015, l'Association Le Square a reçu le prix de l'Etat de Fribourg d'encouragement à la formation des adultes, décerné par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes. Ce dernier reconnaissait ainsi l'excellent travail de formation effectué dans le cadre de cette association issue du service d'animation communal.

De plus, en fin d'année 2016, l'Association Le Square a reçu la visite d'un photographe mandaté par un de nos principaux soutiens, La Loterie Romande. Cette dernière réalise chaque année un calendrier illustré par les différentes structures qu'elle finance. Notre projet des ateliers de réparation de vélos l'a intéressée et nous voilà donc dans le calendrier 2017.

Le Square Bricolages

Le Square brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités de bricolage, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants d'aller chercher les enfants et de faire une activité au Centre d'animation. A partir de 14 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square brico.

Pour connaître l'agenda du Square brico, consultez son programme sur www.anjm.ch (le Square).

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel de ses activités (en rouge) comparé à ceux de 2015 (en noir).

En activité en 2016: 123 (158) enfants dont 43 (74) nouveaux						
Quartiers	Participants		Migrants		Pays	
Bel-Air	8	22	2	17	1	8
Carré Noir	58	64	35	41	14	14
Rte du Confin	31	36	14	20	9	11
Autres	26	15	19	4	10	6

Participants :

Nationalité suisse : 53 (30) enfants, 43.1% (18.98%) de la participation totale.

Autres nationalités : 70 (128) enfants, 56.9% (81.01%) de 23 (27) nationalités.

Participations:	
Quartiers	Participations
Bel-Air	85
Carré Noir	439
Route du Confin	204
Autres	279
Soirées d'accueil	52

Remarque : les activités du Square brico sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé dans leur quartier et certains ont même suivi dans d'autres lieux.

Nombre de sorties		
68	65	après-midi
1007	582	participations, moyenne de 14,8 (8,9) enfants/sortie.
303	210	participations d'enfants de nationalité suisse : 30,1 % (36,1)
704	372	participations d'enfants d'autres nationalités 69,9 % (63,9)

Le Square ados du vendredi soir

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies. Il est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées. Etant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale.

Cependant, depuis fin 2016, l'équipe a décidé de changer la formule pour la période hivernale. Grâce au changement de lieu, nous profitons du projet de la « Taverne d'Animama » pour ouvrir le Centre.

Il y a eu 19 (25) sorties le vendredi soir entre 17h30 et 20h00.

Les intervenants ont aperçu 458 (509) jeunes lors de leurs sorties.

Nombre de rencontres avec dialogues :

Cette année, aucune de ces soirées n'a eu lieu sans discussion avec des jeunes. Pour les 19 (25) sorties, des dialogues se sont engagés avec 213 (268) jeunes.

Mangez...bougez

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis soirs. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 6H ou ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la Commune de 19h00 à 23h00. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.



A l'entrée, se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition.

Deux fois par mois, une diététicienne anime des sujets autour de l'alimentation et de la santé. Elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

Depuis la rentrée scolaire 2016, constatant une affluence de plus en plus forte et afin de garantir un cadre qui soit plus adapté, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'accompagnants par soirée à 6 personnes.

Parallèlement, nous avons également renforcé l'implication des jeunes au sein même du projet en augmentant la présence de ces derniers au poste de stagiaire durant ces soirées.

32 (30) soirées ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

Participants								
			Plus jeunes que 7H		Suisse		Autres pays	
Garçons	362	324	34	38				
Filles	139	94	24	34				
Adultes	130	109						
Origine					257	234	432	355

Participation					
	Nombre et moyennes annuelles				Plus jeunes que 7H
Garçons	1735	63.40%	1688	70.40%	162
Filles	604	22.10%	302	12.60%	135
Adultes + enfants	396		405		
Totale	2735	90.50%	2395	79.80%	
Suisse	800	29.30%	845	35.30%	
Autres pays	1935	70.70%	1550	64.70%	

Les « Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois »



En 2016, ces soirées ont été proposées à 4 reprises, tout spécialement durant la belle saison, dans différents quartiers et avec la collaboration de leurs habitants.

L'organisation de ces dernières est donc assurée dans le cadre d'une collaboration du Square avec la commission communale «Marly Sympa», les agents-es Marly Sympa, le service communal d'animation socioculturelle et les associations de quartiers et/ou habitants des différents lieux concernés. Pour le montage et le démontage, le programme interservices de travail social communautaire (PITSC) a procuré son aide.

Les résultats obtenus tout au long de ces dernières années nous encouragent à poursuivre cette expérience tout en y apportant régulièrement des améliorations.

	2016	30.04	11.06	27.08	26.11
Nombre de soirées	4				
Nombre total de participants	395	65	100	180	50
Moyenne par soirée	99				
Participation pers. invitées	40	1	3	16	20
Participations CH	16	1	1	6	8
Participations autres origines	24	-	2	10	12
Nombre personnes invitées	340	28	90	147	75
% de participation	11.76	3.6	3.3	10.9	26.7
Square enfants	52	15	10	20	7
Nombre d'aides à l'AN	30	7	7	10	6

Activités extraordinaires

Dans le cadre de ses après-midis « Brico », le Square a également eu l'occasion d'organiser ou de participer à des activités un peu particulières :

Atelier vélos : Le Square a organisé 2 ateliers de réparation de vélos dans les quartiers. Une cinquantaine de vélos ont été réparés et offerts. Une dizaine d'autres ont été amenés par les enfants et réparés. Les vélos offerts sont récupérés dans les déchetteries et auprès des privés et de la police cantonale.



En collaboration avec l'Association ATD Quart monde, les enfants du Square ont participé à la création du bonhomme courage, basé sur l'histoire vraie d'Irvinge.

Après-midi d'activité commune entre les enfants du Square et des résidents-tes des Epinettes.

Atelier thématique sur la diversité culturelle et lâcher de ballons, au sein de la route du Centre, lors de la journée « Ensemble pour la diversité » du 16 mars. Cette journée s'est inscrite dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme.

Intervenants-tes du Square

Participants

Au total, **53** (55) personnes ont participé à l'encadrement des différentes activités.

- **29** (33) ont accompagné les moments du Square bricolage
- **8** (9) sont intervenues pour le Square ados
- **35** (37) ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! »

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une période de l'année 2016. Toujours dans l'envie de favoriser la diversité et une meilleure intégration pour tous, une nouvelle personne fait maintenant partie des aides à nos activités. Son handicap physique est une précieuse source de partage et de réflexion, que cela soit pour les participants ou les accompagnants. Merci à elle.

Formation

Des interventions ont été proposées à cinq reprises durant l'année à chaque groupe d'intervenants : ceux du vendredi soir, du projet «Mangez...Bougez !» et du Square brico. De plus, 3 matinées de formation ont été organisées pour tous les accompagnants. Dans le cadre de notre collaboration avec FriTime, une demi-journée de cours, animée par une intervenante de Reper, a également été mise sur pied.

Nous rappelons aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2016, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de:

Loterie Romande	Fr. 10'000.--
Soutiens d'organismes divers (écoles, paroisse)	Fr. 1'500.--
Dons privés	Fr. 870.--
Soutien FriTime aux activités, versé à la Commune (pour 4 ans)	Fr. 8'000.--
Prise en charge des "salaires" des intervenants par la Commune	Fr. 38'500.--

3.3.7. Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 19.01 Journée Thématique HES, présentation de l'animation
- 16.02 Présentation du Centre à un organisme cantonal
- 18.02 Présentation de Marly sympa, lancement de FribourgSympa
- 01.03 Remise du prix du social à Romont
- 01.03 Assemblée générale de l'Association fribourgeoise des AN
- 11.03 Préparation du « Fasting day » de Frislam
- 19.04 Journée Romande de l'animation, à Marly
- 07.06 Conseil cantonal de prévention et sécurité
- 07.06 Echange avec le service d'animation de Villars-sur-Glâne
- 05.07 Rencontre avec le MIC pour collaborations futures
- 23.08 Visite du Centre AN par enseignants du cycle d'orientation
- 27.08 Présentation de l'Animation au CO
- 31.08 Présentation à la conférence des communes
- 06.09 Rencontre PF à Sierre
- 13.09 Présentation du service aux élèves du CO
- 20.09 Présentation du service aux élèves du CO
- 26.09 Conseil cantonal de prévention et sécurité
- 08.10 Présentation du PITSC à « Trait d'Union »
- 10.10 Formations continues Communes sympas
- 11.10 Rencontre avec les représentants écoles primaires GP
- 14.10 Rencontre cantonale SEJ, « Je participe »
- 20.10 Formation à l'empreinte carbone au centre d'AN
- 09.11 Présentation « Marly sympa » pour travail de bachelor
- 10.11 Présentation « Marly sympa » à l'EESP de Lausanne
- 21.11 Conseil cantonal de prévention et sécurité
- 23.11 Présentation MS à la table ronde cantonale du CCPS
- 13.12 Rencontre avec la police proximité

Médias

- 25.01 La Liberté, L'animation à la patinoire de Marly
- 18.02 Conférence presse FribourgSympa, Présentation de MSympa
- 20.05 La Liberté, Présentation du PITSC
- 04.07 Radio Fribourg, Fribourg sympa issu de Marly sympa
- 03.10 La Liberté, Fête des requérants



3.3.8. Conclusion

Le rapport d'activité 2016 du service d'animation et la volonté de ce dernier de poursuivre sa mise en réseau du tissu social marlinois nous permettent d'affirmer aujourd'hui l'efficacité, la créativité et la pertinence de l'action de notre commune, par l'intermédiaire de son service d'animation, connu maintenant loin à la ronde. Ceci est indéniablement lié au côté novateur que cette dernière a depuis bien des années. En restant dans cette dynamique, il est certain que l'avenir ne peut que nous apporter de belles surprises et nouveautés, tout en renforçant cette image d'une commune courageuse, innovatrice et modèle.

La poursuite et le développement du programme interservices de travail social communautaire (PITSC), intimement lié au fonctionnement du service d'animation, demandent de rester attentif à la force de travail nécessaire afin de garder une action de qualité, comme elle l'a toujours été.

Les nouveaux locaux à notre disposition, depuis maintenant une année, nous permettent de travailler à nouveau dans un contexte viable, tant pour notre fonctionnement que notre efficacité. Les multiples avantages qu'ils nous apportent, de par

leur situation, offrent de nombreuses possibilités d'actions pour l'avenir, tant au profit des jeunes, que des parents-adultes et de la collectivité en général.

L'augmentation du phénomène migratoire ainsi que de la population migrante sur le territoire communal vient renforcer la sensation qu'un nouveau défi se fait aujourd'hui pressentir. Comment accueillir, accompagner et favoriser l'intégration de toute une part de notre population pour qui la compréhension de ce nouveau mode de vie n'est pas toujours aisée. Aujourd'hui déjà, notre réflexion nous amène à présager que ce qui est en place actuellement ne correspond plus vraiment aux nouveaux besoins. Il nous paraît important de rapidement nous questionner afin de vérifier les nécessités éventuellement présentes et auxquelles il nous paraît important de répondre, afin d'assurer un « vivre ensemble » le plus harmonieux possible sur notre territoire communal.

L'enthousiasme et l'énergie présents au sein de l'équipe ne se démentent pas au fil des années et ces nouveaux défis ne peuvent être pour nous, que source de motivation.

Nous ne pouvons donc conclure ce rapport sans terminer par un grand



à nos politiciens, soutiens communaux et cantonaux, aides et sponsors !

3.4. BIBLIOTHEQUE

3.4.1. Personnel

En 2016, 5 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 7 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Nous avons suivi des cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP.

3.4.2. Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2016, de 31'783 ouvrages, dont 44% pour le secteur adultes et 56% pour le secteur jeunesse. 2'494 documents ont été acquis durant l'année 2016, dont 2'144 pour la bibliothèque régionale et 350 pour la bibliothèque scolaire ; 350 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a plus de 30 ans. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et, lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2016, 2'357 exemplaires ont été supprimés, dont 613 périodiques.

3.4.3. Prêts

5'564 visites de lecteurs ont débouché sur 73'850 prêts de livres en 2016. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM : 906

Lecteurs des communes non membres de la BRM : 61

Les plus de 65 enseignants actifs représentent environ 1'200 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.

3.4.4. Animation

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Annoni fait rêver les enfants avec ses histoires. En moyenne, plus de 20 enfants assistent aux contes.

Pour la cinquième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

3.4.5. Système informatique

Une nouvelle version de Netbiblio devra être installée au courant de 2018.

3.4.6. Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

3.5. MARLY SYMPA

Le projet et la Commission Marly Sympa existent maintenant depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'avec le soutien du Bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), sept communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Schmitten, Fribourg et Villars-sur-Glâne) l'ont suivi sous le label « Communes sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La commission Marly Sympa s'est réunie à 4 reprises durant l'année écoulée.

3.5.1. Le coordinateur

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa. Pour cette quatrième année, un taux de travail d'environ 5% est à sa disposition. Celui-ci lui permet d'organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'un soutien aux projets existants. Malheureusement, il ne permet pas d'exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet.

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année. Ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques ainsi que de collaborer sur certaines actions.

3.5.2. Communes Sympas

Pour la quatrième fois, une journée « Communes Sympas » a été organisée par l'IMR et l'Etrier. Elle s'est déroulée le 23 avril à Düdingen et a rassemblé 70 personnes dont des Agents Sympas de plusieurs communes, ainsi que des politiques. La matinée a été consacrée au thème « Le sport : un facteur d'intégration à développer ». L'après-midi, des « Highlight Games » étaient au programme mais, suite à une météo désastreuse, cette partie a été annulée.

3.5.3. Formation Agents Marly Sympa (AMS)

Douze personnes ont suivi la formation d'Agent-e-s Marly Sympa au printemps 2016.

A ce jour, ce sont environ 135 citoyens et citoyennes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. A ce jour, 72 AMS sont inscrits comme actifs dans nos fichiers. Les autres personnes ont, pour la plupart, déménagé loin de Marly.

La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population. Pour la première fois en 2016, nous avons remis les diplômes d'AMS lors de cette rencontre.

La sortie annuelle des agents Marly Sympa s'est déroulée le 30 septembre. 23 AMS sont venus pour la visite de l'imprimerie coopérative marlinoise, Cric-Print. L'accueil y fut extrêmement chaleureux et nous avons pu découvrir le fonctionnement peu commun d'une entreprise. Cette sortie a été suivie d'un repas au Centre d'animation. Nous étions 31 AMS pour un délicieux repas portugais préparé par une agente.

Pour la quatrième fois cette année et suite au projet « Communes Sympas », les agents ont pu bénéficier de l'offre de 17 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Villars-sur-Glâne, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation. Pour la première année, le subventionnement du Canton est passé de Fr. 7'500.-- à Fr. 10'000.--.

3.5.4. Les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration

Les cours de sensibilisation au français Marly-Sympa pour une meilleure intégration se sont déroulés les lundis, jeudis et vendredis (avec garderie pour les enfants les lundis et vendredis) au Centre d'animation socioculturelle. La garderie, qui a accueilli cette année plus de dix enfants, s'est organisée à la demande et a été assumée par une amélioratrice d'environnement du projet PITSC. Nous avons augmenté l'offre à deux jours par semaine. Dès le mois de novembre, suite à une forte affluence, une deuxième personne participe à la garderie. Cette dernière est une AMS en devenir bénévole.

Concernant les 3 volets des cours de français 2016, nous pouvons être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base ainsi que l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves. Le groupe des élèves était composé de 46 personnes, dont 3 hommes. 25 nationalités ont été représentées cette année. Cinq personnes se sont engagées dans des tandems réguliers avec 4 participant-e-s. La contribution financière des participants reste à 30 francs par trimestre, qu'ils participent à 1, 2 ou 3 cours par semaine et qu'ils aient ou non des enfants en garderie.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagées les cours pour un meilleur suivi des élèves. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 6 heures par semaine. Au total 228 heures de cours et 152 heures de garderie ont été effectuées en 2016.

Cette année, 2 animatrices ont participé à des formations continues. L'une a terminé la formation du programme fédéral de formation Fide. Et l'autre continue à se perfectionner à la technique Silent Way.

Une soirée culturelle a été organisée au Musée Gutenberg : musée de l'imprimerie. Nous avons suivi un atelier de typographie à l'ancienne qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des 19 participant-e-s. Nous avons terminé la soirée par un repas au restaurant d'insertion socio-professionnelle « Sucré Salé ». La sortie fut très appréciée et l'on a pu constater qu'il y a une réelle volonté d'être ensemble et de s'intégrer.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2016, a été de Fr. 15'000.--. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.--.

3.5.5. Collaboration

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec des associations locales visant des buts intégratifs. L'Association de quartier de la Route du Centre et environs est pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25% de la population marlinoise, nous semble importante. Nous avons des collaborations pour plusieurs projets, entre autres les soirées d'accueil mentionnées ci-dessous.

3.5.6. Noël Sympa

Ce projet, mené par des agents-tes Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël, de se retrouver. Pour cette septième édition, 132 personnes ont répondu présentes. Les entreprises locales ont été généreuses et leurs dons ont couvert pratiquement tous les frais de l'événement.

3.5.7. Décorations de Noël

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

3.5.8. La Gazette des AMS

Suite aux 10 ans de formation Marly Sympa, nous avons édité une Gazette des AMS. En 2016, nous avons poursuivi le projet en publiant 2 gazettes bisannuelles, l'une au mois de juin et l'autre en décembre.

3.5.9. Ensemble pour la diversité

Pour la troisième année consécutive, Marly Sympa a organisé un événement dans le cadre de la Semaine fédérale de lutte contre le racisme. Une après-midi, ainsi qu'une soirée, ont été organisées au mois de mars. Les enfants et les adultes ont été invités à participer activement à des ateliers créatifs engageant une réflexion sur l'identité et la discrimination.

3.5.10. Les soirées d'accueil dans les quartiers

Le comité, composé de l'ANJM, du Square, d'AMS et de représentants de quartiers, a organisé, à 4 reprises, des soirées d'accueil dans les quartiers. L'invitation, traduite en 19 langues différentes, a ainsi été distribuée personnellement par des AMS, des Améliorateurs d'Environnement ainsi que des habitants aux 340 nouveaux résidents marlinois.

En légère diminution par rapport à l'an passé, 11.76% de ces personnes y ont participé, en présence de représentants du Conseil communal et ont ainsi eu la possibilité de faire connaissance avec leur nouvelle commune de domicile. En moyenne, près de 99 personnes par soirée ont fréquenté ces moments de rencontre.

3.5.11. «Un simple pas, Marly sympa»

«Un simple pas, Marly sympa» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu' «aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Diverses actions ont été réalisées, dont une distribution de soupe en période de Noël.

3.5.12. Projet en cours

Lors de la formation d'AMS 2014, une réflexion a été entamée par les AMS en formation suite à une demande du Conseil communal au sujet du tri des déchets. Cette réflexion a été menée lors du module « Connaissance de l'espace social ». L'exercice était de trouver un moyen de responsabiliser les citoyens quant à leur manière de trier les déchets. L'exercice terminé, nous avons proposé la réalisation d'un film d'animation. En 2015, ce projet a été relancé et, en 2016, nous sommes passés à la réalisation de ce film en partenariat avec l'EIKON. Le film sortira au printemps 2017.

3.5.13 Marly Sympa : représentations externes

Mme Viviane Châtel, de l'université de Fribourg en Travail Social, a pris contact avec le coordinateur Marly Sympa pour s'informer du projet et en parler lors de son discours des Assises du Social à Grangeneuve.

L'Association de Promotion des Démarches Communautaires (APDC) a invité le coordinateur à participer à une soirée de présentation et d'échange à l'EESP de Lausanne en novembre 2016. Il y a présenté le projet Marly Sympa au travers d'un Petcha Kutcha. Par la suite, on lui a proposé de rédiger un article sur le projet pour une publication de l'EESP sur les démarches communautaire en 2017. Malheureusement, le coordinateur s'est vu obligé de refuser la proposition, faute de temps.

Conclusion

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

4. ORDRE PUBLIC

Responsable: Christophe Maillard
Suppléant : Bernard Clerc

Le mot du Conseiller communal

Les autorités politiques communales ont été intégralement renouvelées à l'occasion des élections du 28 février 2016 et le Conseil communal s'est constitué en date du 16 avril 2016. Le soussigné s'est alors vu attribuer le dicastère de l'ordre public, dicastère qui a notamment pour tâches la gestion et le fonctionnement de la police communale, le fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers (CSPM), celui de l'organe communal de conduite (ORCOC), ainsi que le suivi de la gestion des installations dites « sécuritaires » de la commune, à savoir le Poste sanitaire de secours (PSS), le tout nouveau local ORCOC, ainsi que le Cantonnement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne (STPA).

Entre le début de l'année 2016 et le 16 avril 2016, le Conseil communal de l'ancienne législature a pris la décision, au vu du rapport commandé auprès du Service de la sécurité dans le courant de l'année 2015, de conserver une police communale. Dès lors que l'essentiel des activités et surtout des projets de la police communale avaient été mis en sursis jusqu'à la prise de cette décision, les démarches visant au remplacement de l'agent de police manquant (100%) n'avaient pas été mises en œuvre. Vraisemblablement aussi en partie en lien avec ce statut de « Service en sursis », la collaboratrice administrative (50%) du Service de la sécurité a décidé de changer son orientation et a rejoint une autre unité de l'administration communale. C'est donc en substance avec un effectif très réduit, à savoir un responsable de service à 100% et un agent de police dans le même temps commandant du feu (70% police – 30% commandant du feu) qu'il a fallu faire face à la deuxième partie de l'année 2016. Malgré cette situation que l'on peut à ce jour qualifier de transitoire, les affaires les plus urgentes ont pu être assurées en 2016.

Lors de sa prise de fonctions en avril 2016, le soussigné a d'abord mis l'accent sur les aspects organisationnels du Service, notamment en lien avec la redéfinition des cahiers des charges des collaborateurs. Des aspects réglementaires ont également été revus, qui ont abouti en automne 2016 à l'adoption, par le Conseil général, d'un nouveau Règlement sur la détention et l'imposition des chiens. La concrétisation de ce règlement, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, interviendra dans le courant du printemps 2017, d'abord par la pose de panneaux désormais explicites au sujet des endroits dans lesquels les chiens sont interdits ou doivent être tenus en laisse, puis par des contrôles réguliers, par les agents de police, du respect de cette nouvelle législation par les détenteurs et détentrices de chiens.

Parallèlement à l'élaboration du Règlement sur la détention et l'imposition des chiens, mais toujours sous l'angle réglementaire, des discussions avec le Dicastère en charge de la mobilité ont abouti à un projet de règlement relatif au stationnement sur le domaine public presque finalisé à ce jour. Ce projet, encore en discussion, est désormais considéré comme prioritaire par le soussigné, notamment pour permettre à la police communale d'intervenir valablement en la matière et, de ce fait, pour contribuer à mettre en place une véritable politique de mobilité dans la commune.

L'été et l'automne 2016 ont par ailleurs permis de mettre au concours, puis de sélectionner les personnes appelées à, enfin, remplacer tant l'agent de police (100%) manquant, que la collaboratrice administrative du Service. Ces personnes ont formellement commencé leurs activités au début de l'année 2017. S'agissant de l'agent de police, dès lors que celui-ci est appelé à suivre une formation complète d'agent « armé » de quelques mois, il ne pourra être opérationnel pour la commune qu'à partir de la fin du mois d'avril 2017. S'agissant de la collaboratrice administrative, il a été décidé de compléter l'éventail de ses tâches en lui attribuant d'une part celle de quartier-maître local, et d'autre part en la formant à la perception d'amendes d'ordre afin, le cas échéant, de lui permettre d'épauler à l'avenir les agents de police en la matière.

Enfin, en automne 2016, nous avons fixé les objectifs 2017 du Service. Ceux-ci se résument comme suit :

➔ pour la police communale :

- Finalisation du concept général de stationnement (avec Service technique – section aménagement) ;
- Finalisation et présentation au CG du nouveau règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique ;
- Révision générale du règlement de police (en vue de sa présentation au Conseil général en 2018) ;

- Mise en place d'un planning des interventions des agents et mise en œuvre effective du planning (patrouilles, contrôles des chiens et des parkings, prévention, contrôles des prix, etc., selon objectifs des agents) ;
- Planification sur toute l'année de la mise en place régulière du radar préventif (visispeed), afin notamment de pouvoir indiquer à la police cantonale les endroits dans lesquels les radars « répressifs » doivent être placés ;
- Harmonisation des horaires des parkings "zones bleue" ;
- Finalisation du projet "main courante", à savoir un suivi continu des opérations de police.

avec comme objectifs à atteindre :

- Intensification des contrôles et des surveillances dans les zones de détetes et abords des cours d'eau et dans les zones inaccessibles en véhicule (patrouilles à pied ou à vélo) ;
- Identification des passages piétons axes routiers problématiques et collaboration étroite avec le Service technique, section aménagement, afin d'y effectuer, le cas échéant, des mesures constructives correctives ;
- Exécution de la nouvelle réglementation communale sur la détention des chiens ;
- L'amélioration du processus de transmission des informations (Feed-back): achat et développement d'un logiciel de « main courante » (suite).

→ pour le service du feu :

- Participation au projet de fusion des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg ;
- Etude et planification financière des futurs investissements du CSP Marly ;
- Elaboration (suite), réactualisation des plans d'interventions ;
- Organisation de la relève des cadres.

avec comme objectifs à atteindre :

- Planifier les futurs investissements en tenant compte du projet de fusion ;
- Plans d'intervention mis à jour ;
- Assurer la relève des cadres du CSP Marly.

→ pour le secteur militaire :

- Réorganisation du suivi des installations et de l'entretien pour la construction militaire du STPA ;
- Révision de la convention avec l'Armée suisse, partie financière.

avec comme objectifs à atteindre :

- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée ;
- Une augmentation des séjours de l'armée et une meilleure rentabilité financière.

→ pour le secteur protection de la population :

- Réorganisation du suivi des installations et de l'entretien pour la construction protégée du Poste sanitaire de secours.

avec comme objectifs à atteindre :

- des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.

→ pour l'ORCOC (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :

- Remplacement du Chef de l'état-major ORCOC et réorganisation d'équipe ;
- Suite des travaux relatifs à l'analyse des risques et élaboration des plans d'interventions ;
- Organisation du suivi des installations et de l'entretien pour le Centre ORCOC ;
- Modification du système de ventilation/chauffage, pose d'un système de régulation.

avec comme objectifs à atteindre :

- Un état-major réorganisé, formé et prêt à accomplir sa tâche lors d'une catastrophe ;
- Exécution des obligations cantonales ;
- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.

Christophe Maillard
Conseiller communal

4.1. POLICE

Hormis le changement de législature, 2016 fut marqué par le résultat du rapport du Service de la sécurité et de la Commission des Ressources Humaines concernant la faisabilité d'une externalisation des tâches de la police communale à la police intercommunale de l'ACoPol.

En effet, faisant suite à l'annonce de départ au 31 décembre 2015 d'un agent de police et dans le cadre des mesures émises par l'analyse stratégique et financière du dicastère des finances, le Conseil communal de Marly a chargé le dicastère de la sécurité de procéder à une étude de reprise de l'ensemble des activités de notre police communale par la police intercommunale de l'ACoPol, basée à Villars-sur-Glâne.

Afin de déterminer cette faisabilité ainsi que les coûts financiers effectifs, plusieurs rencontres ont eu lieu entre nos deux entités policières, certaines d'ordre politique et d'autres d'ordre technique.

De cette analyse qui dura plus de 6 mois, il est ressorti un rapport, transmis sous forme de différents chapitres d'analyse portant sur l'organisation, le financement et les ressources humaines, qui résuma les propos échangés et apporta les éléments nécessaires pour une prise de décision politique.

Aussi, sur la base de ce rapport, le Dicastère de la sécurité et la Commission RH purent transmettre leurs conclusions au Conseil communal qui décida, encore sous l'empire de la législature 2011–2016, et au vu des éléments mentionnés ci-dessous, de maintenir notre actuelle police communale. C'est en application de cette décision que le Conseil communal de la législature 2016–2021 a procédé à l'engagement du nouvel agent, ceci pour le 1^{er} janvier 2017.

* Synthèse du Dicastère de la sécurité et de la Commission RH *

Avantages de la solution ACoPol



- Simplification/délégation des tâches de management du personnel ;
- Structure d'organisation, gestion d'équipe spécialisée et professionnelle, bien huilée, compte tenu de la taille et de l'effectif plus grand ;
- Deux places de travail qui sont libérées pour l'administration communale de Marly ;
- Gestion de matériel et d'équipements qui n'est plus à notre charge.

Désavantages de la solution ACoPol



- Perte de la responsabilité directe à l'égard des tâches et missions ;
- Perte de proximité, d'identité, éventuellement de visibilité ;
- Perte d'interactivité et de synergie avec les autres services communaux ;
- Une partie non négligeable des tâches et missions de police, essentiellement administratives (soit environ 50% d'un EPT), resterait à la charge du Service de la sécurité ou d'autres services communaux ;
- Perte de maîtrise de la gestion RH, des engagements et personnes attribuées au secteur de Marly ;
- Les coûts globaux d'une telle opération sont plus élevés d'au minimum Fr. 50'000.- par année ;
- Perte de maîtrise sur l'évolution future des charges financières.

En matière de formation, un agent de sécurité publique a suivi des formations continues obligatoires en matière d'amendes d'ordre (AO) et de tir auprès des différents partenaires que sont la police cantonale et l'association des polices communales fribourgeoises.

En matière de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et nos services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- notre police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de stupéfiants, de séjours illégaux ou de domiciles non connus. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personnes disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au service des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards.

Avec les services communaux :

- le contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses et de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que la mise en zone 30 de la route des Ecoles et du chemin des Epinettes, la signalisation du chantier de la route de Bourguillon et la mise en place d'une signalisation « Bordiers » entre la route des Charmilles et le chemin des Epinettes ;
- le Service technique, section édilité, par un contrôle hebdomadaire des sacs à ordures non officiels et par un contrôle général de la taille des haies ;
- le Service des écoles, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, en participant aux séances d'information aux parents, aux patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- dans l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2016.



Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par notre police communale en 2016 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2016	2015	2014
ADMINISTRATION			
Auditions	1	2	0
Autorisations de stationner/circuler délivrées	118	71	68
Avis de dégâts sur le domaine public	4	2	9
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	1	0	0
Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces	11	12	9
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal	0	2	3
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	1	0	0
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	1	266	103
Notifications de documents	1	2	0
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	2	6	6
Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...)	39	30	27
Plaintes pénales enregistrées	0	0	0
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	1	0	0
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	4
AMENDES D'ORDRE			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	141	334	341
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	5	24	26
CONTRÔLES DIVERS			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournée	9	25	17
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	2	14	11
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	101	192	214
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	196	391	332
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	2	2	10
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	3	2	5
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	1	4	4
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	23	64	117
SURVEILLANCES DIVERSES			
Séances de chantiers	48	13	10
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	3	7	3
Surveillances des déchetteries légères	1	2	6
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	50	93	110
INTERVENTIONS DIVERSES			
Accidents de la circulation routière	2	5	18
Interventions avec le service du feu (en journée)	9	10	10
Interventions concernant les chiens	2	2	9
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	5	8	4
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	6	11	11
Mendicité ou colportage	4	7	1
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	4	2	11
PATROUILLES PREVENTIVES			
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	707	1231	887

PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE			
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	13	30	31
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	0	0	0
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	20	16	24
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	365	459	457
CIRCULATION ROUTIERE			
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	3	5	2
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	8	1	7
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	1	2	3
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	9	11	15
FORMATION CONTINUE			
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	2	2	2
Formation continue sur les amendes d'ordre	2	2	0
Formation tir (nombre d'entraînement)	6	10	10
DIVERS			
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	12	12	20
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	445	442	457
Nombre de concession taxi attribuées	2	2	2
Contrôles des parkings			
P+R Corbaroche	171	277	161
Parking Ecole Cité	3	29	19
Parking Ecole Grand-Pré	9	45	38
Parking Administration communale ^{nouveau}	0	3	60
Parking sous le Pont de Pérolles ^{nouveau}	13	37	54
Patrouilles préventives diverses			
Patrouilles à vélos	2	16	36
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	38	97	88
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	4	5	0
Patrouilles pédestres diverses	30	43	9
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	1	0	2
Patrouilles préventives diverses	632	1070	752
Présences policière aux entrées et sorties scolaires			
Grand-Pré et CO	122	133	140
Parking Lidl	15	10	13
Rond-point GP	19	41	73
Ecole Cité	89	120	99
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	117	143	118
Garage Berset	3	10	10
La Poste	0	0	2
Gérine - Bel-Air	0	2	2

4.1.1. Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été productive en 2016. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de stupéfiants (en forte baisse), de vols en tous genres ainsi que de nombreux cas de

séjours illégaux ou de recherches de domicile sur notre territoire. Nos deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention routière pour la rentrée scolaire, ainsi qu'aux différentes campagnes de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes (Campagne « See You ») en 2016.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre nos deux entités, au cours desquelles des échanges d'informations se sont faits au sujet des affaires courantes sur le territoire communal.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan.

4.1.2. Commission de la Sécurité

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, du responsable de service, d'un agent de la police communale et de cinq autres représentants politiques, a siégé à deux reprises durant l'année 2016, l'une sous l'ancienne législature et l'autre sous la nouvelle.

Concernant la nouvelle législature, il y a lieu de noter que, faisant suite à la dissolution de la Commission SECHE (sécurité des enfants sur le chemin de l'école) pour des raisons économiques et organisationnelles, les sujets traités par cette dernière seront dorénavant repris par la nouvelle Commission de la sécurité. Aussi, pour rétablir ce lien scolaire manquant, cette commission a été renforcée par la présence plénière de la Conseillère en charge de l'enseignement et de la formation, assurant ainsi le lien avec les enseignants et l'association des parents d'élèves.

Durant 2016, le responsable du service de la sécurité a participé à quatre rencontres de préparation avec les chefs de poste de police communale, dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale.

La Commission de la sécurité a été informée du résultat des cas traités, à savoir :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs d'intervention de la police cantonale (suite) ;
- la formation continue exigée et dispensée par la police cantonale en matière de tirs à armes à feu et des techniques du bâton tactique ;
- la formation continue en matière d'amendes d'ordre et de circulation routière.

En matière de police, la Commission de la sécurité a pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur les dossiers suivants :

- la révision complète du règlement de détention et d'imposition des chiens, soumis et approuvé par le Conseil général ;
- le résultat de l'analyse de l'avenir de notre police communale ;
- les objectifs de la nouvelle législature en matière d'ordre public ;
- le remplacement de l'agent de police manquant et de la collaboratrice administrative (50%).

La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir :

pour le service du feu :

- le projet de réorganisation (fusion) des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg ;
- l'acquisition des nouveaux appareils de protection respiratoire pour les sapeurs-pompiers ;
- la vision locale sécuritaire du MIC.

pour le cantonnement militaire STPA:

- le projet de révision de convention entre l'armée suisse et la commune en tractation pour 2017 ;
- la prévision, en baisse, d'accueil de troupe militaire pour 2017.

pour l'organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC):

- la fin des travaux du Centre ORCOC ;
- le remplacement du chef ORCOC, démissionnaire, et la réorganisation de l'état-major au 1er janvier 2017.

4.1.3. Sécurité des enfants sur le chemin de l'école

Comme mentionné dans le chapitre précédent, la Commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) ne fera plus partie de la nouvelle législature. Elle a toutefois siégé à une reprise en janvier 2016. Cette ultime réunion nous a permis de féliciter ses membres pour l'excellent travail accompli dans cette petite commission et de se remémorer les dossiers traités durant la législature 2011–2016 qui sont présentés en grandes lignes ci-dessous :

- la construction des commerces Aldi et Lidl avec son chemin de contournement ;
- la levée de l'interdiction d'aller en vélo à l'école ;
- la première collaboration avec MarlyBike pour la mise en place des cours Provélos ;
- le questionnaire adressé aux parents sur les habitudes des trajets scolaires ;
- la validation du plan des trajets scolaires ;
- les problèmes de drogues liés au lieu-dit « le carré » ;
- l'examen de la mise en place d'un feu routier au passage pour piétons devant l'administration communale ;
- la pétition pour un nouvel aménagement du rond point de Marly Cité ;
- la mise en impasse de la route du Chevalier à Cité ;
- les travaux de mise en place des nouvelles zones 30 aux deux centres scolaires (Cité et Grand-Pré) ;
- l'analyse du cheminement sécurisé lors du chantier de la nouvelle école de Grand-Pré ;
- l'analyse du cheminement sécurisé lors du chantier du CO de Marly.

Dans le cadre des cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly, et en réponse à l'enthousiasme et au succès rencontrés lors des éditions précédentes, hormis celle de 2015 qui n'a pu se faire en raison de problèmes de santé du principal coordinateur de MarlyBike, les cours ont à nouveau pu être dispensés aux élèves des écoles primaires en 2016, sous une nouvelle formule qui intégrera dorénavant les enfants des classes pré-écoles de 1H. Pour rappel, l'objectif final est de permettre à chaque élève marlinois, en fonction de son âge, de se familiariser à la conduite d'un cycle dans des conditions réelles et de sensibiliser les parents-accompagnants aux aspects de la sécurité routière vis-à-vis de ce moyen de transport écologique et moderne.



Pour 2016, les moniteurs et aides-moniteurs du club MarlyBike, épaulés par d'autres personnes ayant suivi la formation dispensée par Pro Vélo Suisse, se sont à nouveau mis à disposition pour organiser trois cours de circulation cyclistes.

Deux types de cours spécifiques, répartis sur trois après-midis, ont donc été dispensés, à savoir :

Les samedis 4 juin et 11 juin 2016, les cours technique de base « A vélo en toute sécurité » (cours A) qui s'adressent aux enfants des classes de 1H à 5H et qui se déroulent principalement en milieu fermé pour se terminer par un petit tour sur une route n'ayant que très peu de trafic automobile, ont été suivis par 51 enfants du cercle scolaire de Marly.

Le samedi 21 mai 2016, un cours de conduite cycliste (cours B), qui s'adresse aux jeunes des classes 6H à 8H et qui permet aux participants d'apprendre à se positionner sur la route et à manœuvrer aux intersections, a été suivi par 8 enfants du cercle scolaire de Marly.

Notons que ces cours requièrent obligatoirement l'accompagnement de chaque enfant par un adulte et que la finance d'inscription des enfants du cercle scolaire (Marly-Pierrafortscha-Villarsel) est prise en charge par la police communale dans le chapitre comptable de l'éducation routière.



4.1.4. Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, la halle de Grand-Pré, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. **Trois rapports d'activités** ont été adressés à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu dit « le Port ». Toutes ces affaires ont également été transmises à la police de proximité pour des actions policières ciblées dans ces secteurs.

4.1.5. Circulation/signalisation

En matière de marquage routier, l'année 2016 a été, comme à son habitude, consacrée au rafraichissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Route de la Gruyère (devant l'Acacia)	Marquage d'un passage piétons Marquage « STOP » complet
Route de Fribourg (croisement rte des Charmilles)	Marquage d'un passage piétons
Route de la Gérine (devant la ferme Brügger)	Marquage d'un passage piétons

Route de Chésalles (devant le bâtiment Gasser)	Marquage d'un passage piétons
Route de Chésalles (sortie Berger SA)	Cédez le passage complet Lignes blanches et lignes de guidage
Route des Falaises (entrée Pont de Pérolles)	Bande large d'arrêt « STOP »

De plus, en raison des travaux de réfection des routes cantonales (pose d'enrobés phoniques) entrepris par le Service des ponts et chaussées (SPC) en 2016, nous avons également dû participer aux frais (à charge de la Commune) de marquage des passages piétons suivants :

Route de la Gruyère	Marquage des passages piétons des giratoires de Marly Cité et Corbaroche
Route des Préalpes	Marquage de l'ensemble des passages piétons de la liaison Marly - Tinterin

pour un coût total de **Fr. 7'990.--** (non budgétisé pour 2016).

Dans le cadre de nouvelles mesures de réglementation des places de stationnement sur le territoire communal, une importante partie du budget 2016 fut consacrée à la mise en place de panneaux de signalisation pour les parkings du centre sportif de Corbaroche, ainsi que ceux de la route du Confin et de la Colline. Pas moins de 16 panneaux, supports et systèmes d'ancrage furent nécessaires à cette réalisation.

4.2. SERVICE DU FEU

Comme pour la majorité des corps de sapeurs-pompiers voisins, l'année 2016 n'a pas été marquée par de très nombreuses interventions. Si l'on peut se réjouir de cet état de fait, peut-être dû à de notables efforts en matière de prévention des incendies, force est de constater que cela pourrait avoir pour conséquence, en définitive, de conduire à d'éventuelles lacunes de nos sapeurs-pompiers, parce qu'en mal d'intervention et d'expérience. Tel n'est heureusement pas le cas. En effet, le corps des sapeurs-pompiers de Marly a continué à s'entraîner régulièrement et sérieusement durant toute l'année 2016, ceci afin de pouvoir, en toutes circonstances, répondre aux besoins sécuritaires de l'entier de la population en cas d'intervention. De ce fait, le corps des sapeurs-pompiers de Marly se maintient continuellement prêt à agir et réagir, rapidement, consciencieusement et efficacement.

Ces interventions en diminution ont notamment conduit l'ECAB à mener une réflexion au sujet d'une éventuelle fusion des corps de sapeurs-pompiers du Grand Fribourg. Si une telle fusion devait se concrétiser, cela ne signifierait pas la fin des sapeurs-pompiers de Marly. Notre corps serait effectivement fondu dans le corps des sapeurs-pompiers du Grand Fribourg, mais il en deviendrait dans le même temps une des compagnies essentielles. Toujours basée à Marly, la compagnie aurait en substance la tâche de couvrir, par ses interventions rapides, non seulement Marly et ses environs, mais également, par exemple, le quartier de Pérolles qui lui est directement accessible en un minimum de temps (revue des rayons d'actions). Cette fusion aurait ainsi pour premier effet de revoir les temps d'interventions en se défaisant des frontières communales, en rationalisant et optimisant de ce fait les temps de déplacements. Une telle fusion permettrait par ailleurs, en regroupant certaines casernes, d'éviter des frais d'achat de matériel et certains frais de formation.

Malgré certaines annonces selon lesquelles cette fusion pourrait se réaliser au début de l'année 2018, force est d'admettre que l'on commence à en douter à l'heure d'écrire ces lignes. Cela implique la nécessité pour le CSPi de continuer à s'investir au niveau de son instruction et sa formation interne, tout en assurant la relève. En ce qui concerne le matériel du CSPi, dont une partie devient malheureusement de plus en plus vieillissante, il ne faut pas se leurrer : si la commune peut encore, à l'heure actuelle, prendre le risque de ne pas renouveler les équipements les plus coûteux du CSPi en espérant une fusion prochaine des corps en vue de répartir le matériel le plus récent, force est d'admettre que ces investissements ne pourront plus attendre très longtemps. De ce fait, si la fusion des corps de sapeurs-pompiers du Grand Fribourg ne

devait pas se réaliser à brève échéance, il s'avérera à terme nécessaire pour la commune d'investir de très importants montants pour assurer la mission du CSPi.

Certains investissements sécuritaires ne pouvant plus attendre, il a d'ailleurs été nécessaire, en 2015, de procéder à l'achat de nouveaux appareils de protection respiratoire Dräger, avec lesquels nos sapeurs ont pu se familiariser tout au long de l'année 2016.

4.2.1. Effectif et organisation

Au 31 décembre 2016	
Etat-major	9 membres
Officiers	10 membres
Sous-officiers	10 membres
Appointés et Sapeurs	37 membres
Total	57 membres

4.2.2. Instruction

Le thème général de l'instruction a été, comme par le passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle que la lutte contre le feu, le service de sauvetage et l'assistance technique, ainsi que la bonne connaissance des engins.

Les buts de formation pour les cadres, officiers et sous-officiers concernaient la méthodologie de l'instruction, la technique et la tactique d'intervention, la donnée d'ordre et le training directement sur différents objectifs, sans négliger la connaissance continue du territoire des trois communes qui s'agrandit petit à petit. Toujours au registre de l'instruction, diverses visites tactiques ont été effectuées, également dans le but de conserver une grande perception des lieux stratégiques et de certaines subtilités dans nos quartiers.

Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur la donnée d'ordre et l'introduction au training tactique, ainsi que sur la consolidation des nouvelles méthodes apprises tout au long de l'année et lors des cours ECAB.

Quant aux sapeurs, ce sont l'utilisation correcte des engins, les prescriptions de sécurité et la polyvalence qui ont été exercées.

Pour la protection respiratoire PR, comme mentionné plus haut, l'accent en 2016 s'est porté sur la connaissance et la prise en main des nouveaux appareils de marque Dräger. Sans toutefois laisser de côté la formation de base, le CSPi a, tout au long de l'année, entraîné et exercé son savoir-faire en matière de protection respiratoire ; le tout a été fait en étroite collaboration avec les porteurs d'appareils de CSPi Petite-Sarine.

4.2.3. Sécurité feu

Foire de Fribourg du vendredi 7 octobre au dimanche 16 octobre 2016

Cette année, et selon le tournus en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSPi Marly a dû assurer la journée du 15 octobre pour la sécurité lors de cette manifestation. Cet engagement a nécessité la mise sur pied de deux équipes de 2 sapeurs-pompier.

Pour la sécurité sur le territoire communal ou extra-communal, le CSPi a mis en place et assuré divers services de sécurité feu ou services de police pour les manifestations suivantes :

- Sécurité routière de la course de Marly ;
- Sécurité routière lors de la course du cycle d'orientation ;
- Sécurité routière de la course à vélo « BergiBike » ;
- Sécurité routière lors de la course Morat-Fribourg ;
- Sécurité du cortège de St-Nicolas à Marly.

4.2.4. Cours cantonaux 2016

Grade	Nom	Prénom	Date	Jour	Cours	Lieu du cours
Cap	Genoud	Etienne	30.01.2016		1 450-92.12/450 - CP Instructeurs	Villars-sur-Glâne
Cap	Mooser	Dominique	30.01.2016		1 450-92.12/450 - CP Instructeurs	Villars-sur-Glâne
Cap	Mooser	Dominique	23.05.2016		2 455.12/CP Instructeurs sapeurs-pompiers suisses	Couvet
Cap	Waeber	Sébastien	19.11.2016		1 205.12.1/205 - Cours pour nouveaux Cdts et RCdts (1)	Fribourg
Cap	Waeber	Sébastien	02.12.2016		2 205.12.2/205 - Cours pour nouveaux Cdts et RCdts (2)	Fribourg
Cap	Waeber	Sébastien	05.03.2016		1 254.11/254 - CP Conduite chefintervention	Belfaux
Cap	Waeber	Sébastien	11.11.2016		1 345.13/345 - CP intercantonal radioprotection	0
Cap	Waeber	Sébastien	10.10.2016		5 405.12/Cours de base instructeurs	Couvet
Cap	Zemp	Laurent	30.01.2016		1 450-92.12/450 - CP Instructeurs	Villars-sur-Glâne
Lt	Droux	Vincent	14.05.2016		1 202.11.1/202 - Module 2 - Formation (1)	Granges-Paccot
Lt	Droux	Vincent	30.06.2016		3 202.11.2/202 - Module 2 - Formation (2)	Granges-Paccot
Lt	Droux	Vincent	08.09.2016		3 203.11/203 - Module 3 - Conduite chefintervention	Düdingen
Lt	Niclass	Alain	08.09.2016		3 203.11/203 - Module 3 - Conduite chefintervention	Düdingen
Lt	Rapin	Christophe	08.09.2016		3 203.11/203 - Module 3 - Conduite chefintervention	Düdingen
Lt	Späth	Bertrand	08.09.2016		3 203.11/203 - Module 3 - Conduite chefintervention	Düdingen
Lt	Späth	Bertrand	15.09.2016		3 302.11/302 - chefintervention, équipe protection respiratoire	Büren an der Aare
Cpl	Costa	Véronique	23.11.2016		4 201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	CF Châtillon
Cpl	Da Silva	Marco	06.12.2016		1 104.15/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Cpl	Da Silva	Marco	17.03.2016		1 104.16/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Cpl	Da Silva	Marco	23.11.2016		4 201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	CF Châtillon
Cpl	Frey	Pierre-Alain	06.12.2016		1 104.15/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Cpl	Frey	Pierre-Alain	17.03.2016		1 104.16/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Cpl	Frey	Pierre-Alain	23.11.2016		4 201.11/201 - Module 1 - Chefs de groupe	CF Châtillon
Sap	Berset	Gregory	17.03.2016		1 104.16/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	Clément	Martin	18.11.2016		2 101.14/101 - Cours de base SP	Vuadens
Sap	Ducry	Loris	22.04.2016		2 101.14/101 - Cours de base SP	Gumels
Sap	Fernandez	Jérôme	06.12.2016		1 104.15/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Fernandez	Jérôme	17.03.2016		1 104.16/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	Fernandez	Jérôme	03.09.2016		1 306.11/306 - Service de police SP	Murten
Sap	Ibrahim	Hasan	18.11.2016		2 101.14/101 - Cours de base SP	Vuadens
Sap	Magallanes	Miguel	06.12.2016		1 104.15/104 - Cours de base protection respiratoire	CF Châtillon
Sap	Magallanes	Miguel	17.03.2016		1 104.16/104 - Cours de base protection respiratoire	Düdingen
Sap	Mooser	Ilona	22.04.2016		2 101.14/101 - Cours de base SP	Gumels
Sap	Verastegui	Edgar	18.11.2016		2 101.14/101 - Cours de base SP	Vuadens

L'année 2016 totalise 68 jours de formation sur le plan cantonal.

4.2.5. Sinistres et interventions

La période qui s'achève comptabilise **44 interventions** (41 en 2015) selon le détail ci-dessous.

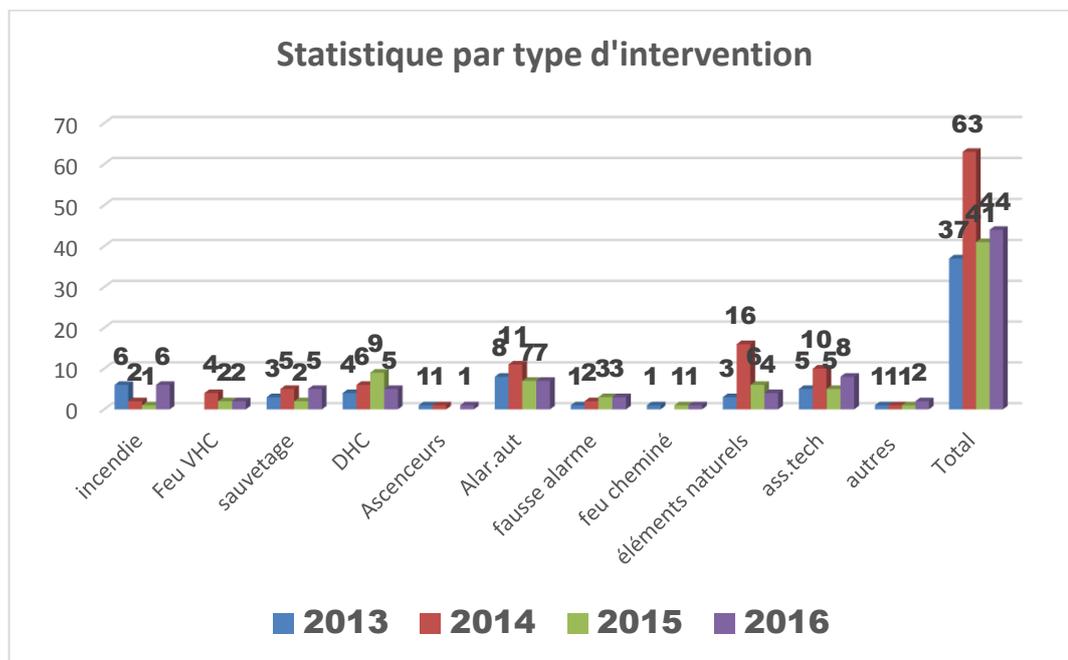
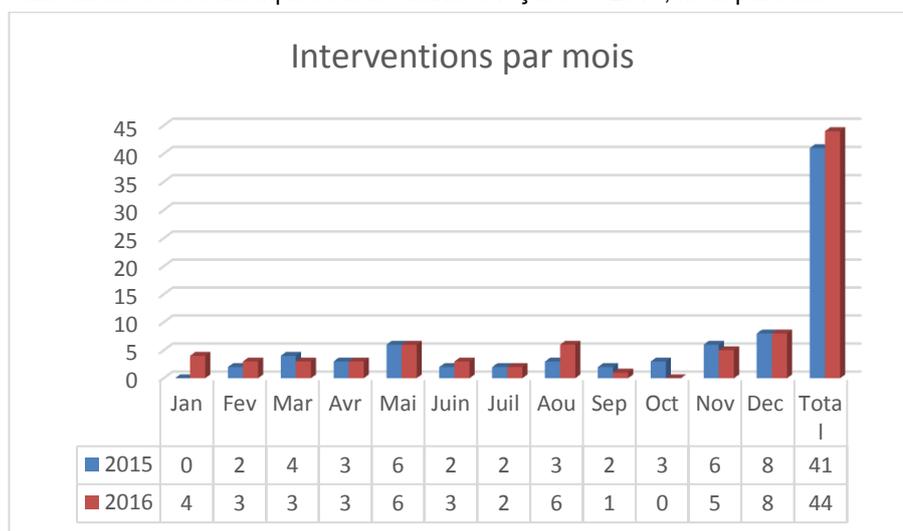


Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2016, mois par mois



4.2.6. Heures globales et détail des exercices et activités diverses

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations diverses et de police, ont nécessité **2'505** heures de travail, soit environ 104 jours pour la collectivité publique, sans oublier de prendre en compte les prestations fournies aux cours de formation, accomplies à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Intervention	44	pour 475h
Exercice	9	pour 486h
Exercice MP-TP	5	pour 164h
Cours cadres	10	pour 178h
Rétablissement	4	pour 11h
Service de sécurité	5	pour 107h
Séance	5	pour 130h
Protection respiratoire	15	pour 423h
Service de Police	8	pour 147h

Etat-Major	7	pour 113h
Entretien des VHC	12	pour 90h
Entretien du matériel	8	pour 77h
Heures diverses mat	4	pour 11h
Instructions diverses	6	pour 33h
Exercice par heure	2	pour 60h
Total	144	pour 2'505 h

4.2.7. Représentations

Le CSPi Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district de la Sarine ;
- Assemblée cantonale fribourgeoise ;
- Journée 20 ans du Grand Fribourg ;
- Assemblée des Samaritains de Marly ;
- Visites de différents cours de formation ECAB ;
- Diverses séances de la Conférence des commandants du Grand Fribourg ;
- Rapports de différents CSP voisins ;
- Diverses visites dans les CSP voisins et du canton ;
- Diverses visites chez nos fournisseurs.

4.2.8. Locaux et matériel / véhicules

- Les cordes, les échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire annuel.
- Les tuyaux de 55 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ainsi que la machinerie du tonne-pompe ont été effectués.

Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages, situés sur le territoire de la commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année nous avons spécialement mis l'accent sur

- la révision complète des casques et des tenues ;
- la révision complète de toutes les radios ainsi que les accus ;
- la révision complète de tout le matériel d'éclairage.

4.2.9. Divers

Démissions

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

Sapeur	Nbre années	Raison
Sap Vonlanthen Morgan	2 ans	Raison personnelle
Sap Piller Sergio	2 ans	Raison de déménagement

Il est par ailleurs d'ores et déjà précisé que suite à son engagement par la commune en qualité d'agent de police, le Plt Frédéric Schmid quittera le CSPI de Marly avec effet au 31 décembre 2017 au plus tard.

Arrivées

En cette année 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs, les sapeurs suivants :

Sap Oberson Maxime
Sap Verastegui Edgar
Sap Ibrahim Hasan
Sap Pelle Giuliano
Sap Yerly Jean-Luc

Jubilaires

5 ans de service pour le Cpl Siffert Manuel
10 ans de service pour le Cpl Romanens Marc
10 ans de service pour le Sp Renevey Martin
10 ans de service pour le Sp Horner Anaëlle
10 ans de service pour le Sp Schafer Pascal
15 ans de service pour le Plt Humbert Jean-Luc

Nominations et grades

Suite au cours chef de groupe (module 1) et sur proposition de l'état-major, les sapeurs suivants ont été nommés au grade de Caporal :

- ❖ Costa Véronique
- ❖ Da Silva Marco
- ❖ Frey Pierre-Alain

Suite au cours chef d'intervention (module 3) et sur proposition de l'état-major, ont été nommés au grade de Lieutenant :

- ❖ Niclass Alain
- ❖ Späth Bertrand
- ❖ Droux Vincent

4.3. MILITAIRE

Faisant suite au réaménagement des dortoirs de notre cantonnement militaire (STPA) en 2015, portant la capacité d'accueil en lits à 195, nous avons entrepris, en 2016, le cloisonnement des deux principaux dortoirs par la pose de portes coulissantes avec fermeture à clé. Cette solution nous permet désormais de mettre à disposition des sections de lits plus réduites lors des locations aux civils et de répondre ainsi aux souhaits des utilisateurs de ce type d'hébergement.

A la demande des troupes, nous avons également procédé au remplacement d'une armoire de congélation qui fut financée à hauteur de 50% par l'armée, soit une dépense effective de Fr. 1'211.30.



Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant **141** jours en 2016, représentant **8'981** nuitées au total. L'armée y a effectué six cours de répétition et ces locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui y ont séjourné.

En matière de nuitées, une hausse exceptionnelle d'occupation militaire a été constatée cette année mais malheureusement au détriment de celles liées aux occupations de civils.

	2016	2015	2014	2013
1. Jours d'occupation militaire STPA	104	78	94	104
Nuitées	8736	5231	8626	7'781
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	0	0	4
3. Jours d'occupation civile du STPA	7	6	4	21
Nuitées	245	1182	824	289
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	30 *	11	10	12

*confronté à un problème urgent de réaménagement des locaux de la boucherie traiteur « Laurent Papaux » et afin de garantir son service traiteur sur le territoire communal, la cuisine du cantonnement a été mise à disposition de cet établissement durant 28 jours en janvier 2016, pour un montant forfaitaire d'occupation de Fr. 100.--/jour.

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. Nous avons procédé au remplacement de la bande continue pour changeur ainsi qu'à la réparation de trois bases de chargeurs.



4.4. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)

Organisation

L'année 2016 fut calme, sans intervention ni cours de formation. Cette tranquillité, toute relative, a permis aux membres de l'état-major de l'ORCOC de s'atteler pleinement à leurs tâches et d'élaborer quelques plans d'interventions requis par le canton.

Collaboration externe

Afin de traiter plus efficacement les lourds dossiers qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

Ce groupe de travail s'est rencontré à plusieurs reprises aux dates et lieux suivants :

- 17.02.2016 à Villars-sur-Glâne ;
- 20.05.2016 à Marly ;
- 12.09.2016 à Fribourg ;
- 11.11.2016 à Le Mouret.

Ces rencontres ont lieu en matinée et elles ont permis à tous les responsables d'organisation d'échanger des idées et surtout de travailler et de finaliser les divers plans majeurs demandés par le canton dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- « plan alarme eau (rupture barrage de Rossens) ;
- « plan pénurie et panne de l'alimentation électrique » en cours de réalisation (c'est un très lourd et fastidieux dossier qui a été mis en route en 2014, son achèvement devrait intervenir fin 2017) ;
- « plan crues » ;
- « plan vague de chaleur / sécheresse ».

En ce qui nous concerne, nous noterons que les plans et les travaux ci-dessous sont terminés :

- « plan alarme eau » (rupture barrage de Rossens) ;
- « les plans crues, ruisseaux de Copy, Crausaz, Chésalles et Roule » ;
- « plan crue de la Gérine » ;
- « établissement d'un état des lieux (criticité) de certains ouvrages ou bâtiments de l'ORCOC intercommunal », en particulier les bâtiments administratifs communaux dans le cadre de l'alimentation en électricité de ceux-ci a été exécuté, reste sa finalisation.

Durant l'année 2016, l'ORCOC intercommunal de Marly s'est réuni à sept reprises, aux dates suivantes :

- 28.01.2016 Présentation tableau interactif ;
- 06.04.2016 Séance de coordination ;
- 19.05.2016 Séance interne ;
- 15.06.2016 Séance état-major (Conseil intercommunal) ;
- 28.09.2016 Séance état-major ;
- 29.10.2016 Séance état-major ;
- 05.12.2016 Séance état-major (Conseil intercommunal).

Les prochaines étapes prévues pour l'année 2017:

- Plan épizootie ;
- Plan pandémie ;
- Plan canicule et sécheresse ;
- Plan rupture d'approvisionnement en électricité.

Engagements

Durant 2016, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degré 3, émis par le CEA, pour des orages ou des vents violents ainsi que pour des fortes chutes de neige. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence notable pour notre région et aucun engagement n'a eu lieu.

Conclusion

En 2016, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **273 heures** de travail pour l'ensemble des membres de notre organisation.

Tous les travaux mentionnés ci-dessus ne sont que la pointe de l'iceberg et les futurs enjeux à réaliser, demandés par le canton, représenteront certainement plus d'heures de travail à accomplir. Par conséquent, cela impliquera plus de disponibilité de la part des membres ORCOC ... une affaire à suivre avec attention.

4.5. NATURALISATIONS

La Commission a siégé à 3 reprises avant le changement de législature et 7 fois dans sa nouvelle composition, après son élection par le Conseil général le 27 avril. Elle a traité en tout 24 dossiers et mené 25 entretiens. Deux membres ont été délégués pour participer à la formation dispensée par le SAINEC.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{re} génération (soit 10 dossiers concernant 11 personnes) :

- Mme Erseka Haxhosaj, de nationalité kosovare ;
- M. Hadji Mbaye Diagne, de nationalité sénégalaise ;
- Mme Maria Graça Almeida Dos Santos Neri, de nationalité portugaise ;
- Mme Tabara Cissé Kolly, de nationalité sénégalaise ;
- Mme Carla Cristina Fernandes da Cruz Dubey, de nationalité portugaise ;
- M. Bard Franz Norré, de nationalité belge ;
- Mme Natalya Rimaz, de nationalité ukrainienne ;
- M. Tefik Osmani, de nationalité kosovare ;
- M. Bento Francisco Mendonça, de nationalité angolaise ;
- M. et Mme Daniel et Thi Kim Danh Derniaux, de nationalité française respectivement vietnamienne.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 8 dossiers pour 9 personnes) :

- M. Ranon Nuna Pinto, de nationalité brésilienne ;
- M. Marco Isidro Dos Santos Neri, de nationalité portugaise ;
- M. et Mme Gerardo et Patricia Pesce-Machado, de nationalité italienne, respectivement portugaise ;
- Mme Arijeta Vogliqi, de nationalité kosovare ;
- M. Aberrahmane Abid, de nationalité tunisienne ;
- Mme Stéphanie Koa Njoh, de nationalité camerounaise ;
- Mme Zilan Doymaz, de nationalité turque ;
- Mme Zozan Doymaz, de nationalité turque.

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas encore remplies, le Conseil communal a mis en attente 5 dossiers. La Commission a formulé un préavis négatif sur 1 dossier, qui a été transmis au SAINEC pour enquête complémentaire.

5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU

Responsable: Bernard Clerc
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

Le mot du Conseiller communal

a) L'approvisionnement en eau potable

La commune se rapproche toujours plus du moment où d'importantes décisions devront être prises en matière de politique d'approvisionnement en eau. Le développement programmé du parc des Falaises (ancienne zone Winckler) et de la zone de l'Ancienne-Papeterie a pour conséquence de revoir sensiblement à la hausse nos réserves d'approvisionnement en eau potable.

La mise en œuvre de la seconde étape du concept d'approvisionnement, qui consiste en la réalisation d'un puits test grandeur nature, doit nous permettre à court terme de connaître précisément le potentiel disponible de nos propres ressources dans le secteur du chemin des Sources. Ces travaux sont indispensables pour permettre aux autorités communales de se positionner sur la manière d'assurer durablement l'approvisionnement en eau potable de la commune. En fonction du résultat de ce test, nous serons en mesure de définir de manière précise la quantité de litres/minute que nous devons souscrire auprès du CEFREN. Dans tous les cas de figure, l'incidence financière est importante pour la commune. La révision du règlement communal relatif à la distribution d'eau potable qui doit, selon la loi sur l'eau potable (LEP), être effectuée d'ici 2019, nous permettra de définir le mode de financement de ces mesures.

b) L'assainissement

La mise en application des mesures définies par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) va se poursuivre ces prochaines années par la réfection et la mise en séparatif des collecteurs dont l'état constructif ou hydraulique nécessite une intervention prioritaire.

Ces travaux relativement conséquents ont toujours un impact important sur le voisinage immédiat et nécessite de ce fait très souvent de longues et difficiles négociations avec les propriétaires concernés.

Depuis 2013, la perception de la taxe de base pour le maintien de la valeur des infrastructures d'évacuation et d'épuration des eaux permet aux autorités communales de planifier le financement de ces travaux nécessaires à la pérennisation du réseau.

c) Les cours d'eau

Après les importants travaux d'aménagement d'arrières digues et de revitalisation de la Gérine réalisés ces dernières années, l'accent a été mis sur la correction du ruisseau de la Crausa dans le but de garantir sa capacité d'écoulement au niveau du passage sous la route de Corbaroche. Des mesures de revitalisation en amont et en aval du passage sous la route ont également été réalisées lors de ces travaux.

Concernant la mise en application de la loi cantonale sur les eaux (LCEaux), qui prévoit la réalisation d'un plan directeur des eaux au niveau bassin versant, nous attendons que le canton définisse plus précisément les modalités de mise en œuvre de ce nouveau plan directeur.

Bernard Clerc
Conseiller communal

5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

5.1.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La Commission, qui s'est réunie à deux reprises en 2016, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également travaillé sur le dossier relatif à la modification du ruisseau de la Crausa pour le passage sous la route de Corbaroche et la revitalisation de ce cours d'eau en amont de la route.

La Commission s'est également préoccupée du dossier relatif à l'approvisionnement futur en eau potable de la commune. Après la réalisation de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes

voisines (CEFREN), la valorisation des ressources communales par la construction d'un puits test dans la zone du chemin des Sources a été abordée.

5.2. DISTRIBUTION D'EAU

Conformément à la Loi sur l'eau potable (LEP) entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012, la commune a déposé auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) son plan des infrastructures en eau potable (PIEP). Selon la loi, le PIEP contient :

- a) Un plan général des infrastructures existantes ;
- b) La valeur de remplacement de ces infrastructures et leur durée de vie estimée ;
- c) Une planification des besoins futurs en eau et en infrastructures d'eau potable ;
- d) Les ressources locales en eau susceptibles d'être mises en valeur ;
- e) Les mesures nécessaires en temps de crise.

Comme la commune ne distribue pas l'eau de la zone industrielle de l'Ancienne-Papeterie, Marly Innovation Center (MIC), celle-ci n'a pas été intégrée dans l'étude du PIEP communal. Toutefois, après examen préalable, le SAAV a exigé que la zone du MIC soit intégrée au PIEP communal. Les propriétaires doivent maintenant mandater un bureau d'ingénieurs pour réaliser le PIEP de la zone MIC et l'intégrer à celui de la commune.

Le PIEP définit notamment les ouvrages à réaliser et les priorités de mise en œuvre. La zone du MIC est actuellement alimentée en eau par une station de traitement privée qui date des années 60. Selon le SAAV, cette station de traitement ne répond plus aux exigences de la technique en matière de production d'eau potable et ceci malgré le fait qu'apparemment toutes les analyses sont bonnes.

Il n'est donc pas exclu que, suite aux résultats du PIEP de la zone MIC, la commune soit abordée pour assumer la distribution d'eau de la zone du MIC. Cela aurait comme conséquence pour la commune d'augmenter sa capacité de distribution d'environ 140'000 m³/an, auxquels il faut ajouter l'augmentation des besoins futurs provoqués par le développement des PAD de la zone de l'Ancienne-Papeterie et du Parc des Falaises ainsi que le remplacement des débits des sources A, B et C et du puits 1 dont les zones de protection sont à efficacité limitée.

En effet, malgré le fait que ces zones de protection aient été élaborées en 2004 et approuvées par le Service de l'environnement (SEn) et le Conseil d'Etat, le SEn nous a déjà signalé que ces captages ne répondaient plus aux exigences de la nouvelle législation en vigueur et qu'ils devront certainement être abandonnés dans un délai de 10 ans maximum.

Il devient donc relativement urgent de mettre en œuvre l'étape suivante du concept communal d'approvisionnement en eau qui consiste en la réalisation d'un puits test grandeur nature dans le secteur du chemin des Sources à la hauteur du tennis. Seuls les résultats des tests de pompage dans ce puits permettront de définir l'augmentation de débit que nous devons souscrire auprès du CEFREN. Pour information, l'achat d'un litre/minute supplémentaire revient actuellement à Fr. 1'204.--.

5.2.1. Consommation

La consommation d'eau 2016 comptabilisée sur les compteurs est de 493'976 m³. En y ajoutant les 1'500 m³ comptabilisés dans le cadre de travaux divers, nous arrivons à une consommation de 495'476 m³ pour un total entré dans le réseau de 539'956 m³, ce qui représente une perte de 8.3 %. Il s'agit là d'une valeur tout à fait admissible selon la SSIGE. Elle ne nécessite pas de mesure particulière.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites ;
- l'utilisation des hydrants par les pompiers ;
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics ;
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers ;
- l'utilisation des hydrants par les paysans ;
- l'eau de chantier ;
- les erreurs des comptages (vieillessement des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 165.5 litres, en prenant en considération le relevé des compteurs, et 180.9 litres, si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle.

RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2016

Amenée bassin Pralettes	m ³	M ³ / j	l / min
Sources A	45'663 m ³	125.1 m ³ / J	86.9 l / min
Sources B – C	263'712 m ³	722.5 m ³ / J	501.7 l / min
Puits de captage 1	41'041 m ³	112.4 m ³ / J	78.1 l / min
Puits de captage 2	21'534 m ³	59.0 m ³ / J	41.0 l / min
Total amenée Pralettes	371'950 m³	1019.0 m³ / J	707.6 l / min

Entrée dans le réseau	m ³	M ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	295'483 m ³	809.5 m ³ / J	562.2 l / min
Depuis le pompage Zamachu	208'411 m ³	571.0 m ³ / J	396.5 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	17'136 m ³	46.9 m ³ / J	32.6 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	729 m ³	2.0 m ³ / J	1.4 l / min
Depuis Consortium MIC	18'503 m ³	50.7 m ³ / J	35.2 l / min
Total entrée dans le réseau	540'262 m³	1'480.2 m³ / J	1'027.9 l / min

Consommation

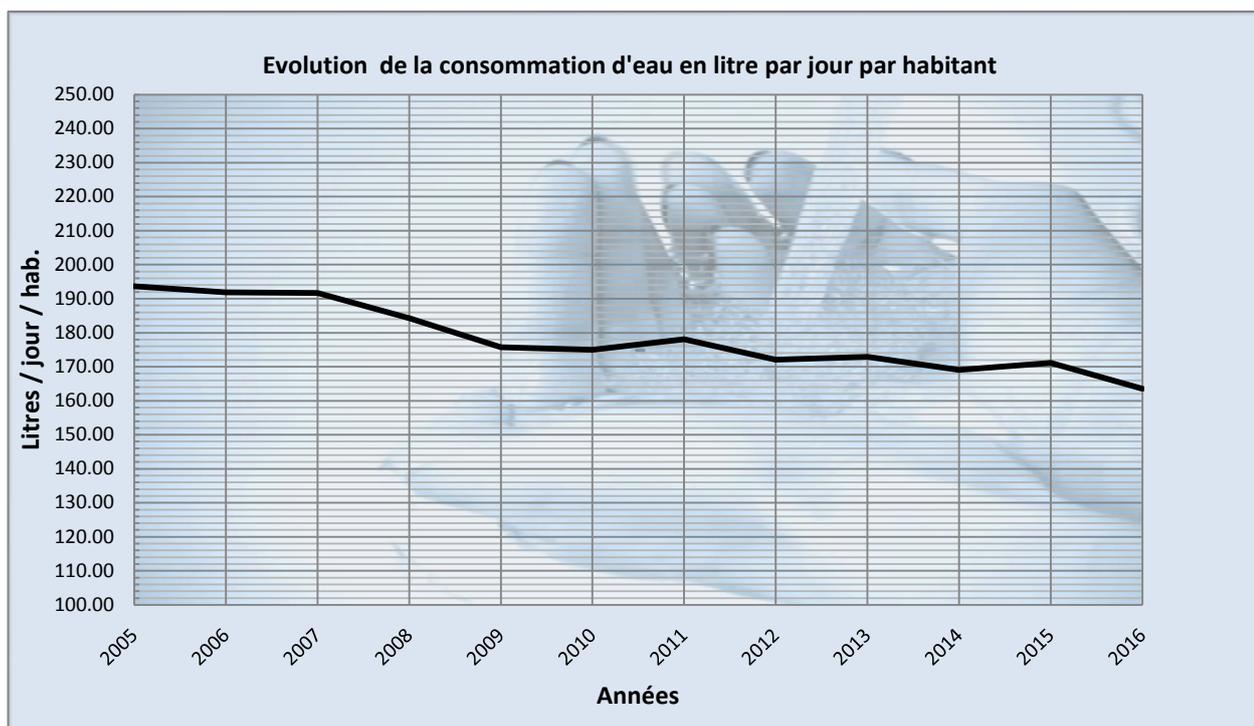
Relevé des compteurs	493'976 m ³
Population résidante (légal) et séjour	8'375 hab.
moins Chésalles	47 hab.
moins eau privée	53 hab.
Pris en considération	8'275 hab.

Nombre de compteurs	1'389
Consommation / jour / habitant	163.5 l / j / h
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	178.9 l / j / h

Pertes

Total entrée dans le réseau	540'262 m ³
Relevé compteurs	493'976 m ³
Divers comptabilisés (curage, purge)	1'500 m ³
Pertes	44'786 m³
Pertes en %	8.3

Courbe de consommation par habitant ces 10 dernières années



Remarque

La diminution de consommation constatée cette année est due au fait que 2016 a été une année particulièrement pluvieuse et sans période caniculaire, d'où une faible consommation liée à l'arrosage. Fait rarissime, aucune précipitation n'a été enregistrée durant tout le mois de décembre. Ces périodes de sécheresse hivernale n'ont aucun effet sur la consommation ; par contre, elles ont un impact non négligeable sur le débit des sources et le niveau des nappes phréatiques.

5.2.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

5.2.3. Entretien et réfection du réseau (compte 70.314.00)

Budget 2016	Fr. 55'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr. 98'737.40
Dépassement	Fr. 43'737.40

Cet important dépassement est imputé pour une part à la défectuosité de la vanne incendie du réservoir de Montiver, dont le remplacement a occasionné une dépense imprévue de **Fr. 11'876.--**.

D'autre part, une importante rupture de conduite survenue à la route du Centre a nécessité la réfection complète de la route, l'enrobé ayant été soulevé et déformé sur plus de 40 mètres. Coût de la réparation de la fuite et réfection totale de la route : **Fr. 25'861.--**.

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution.

Cinq fuites ont été constatées et réparées durant l'année 2016 :

- Le 19 mai à la route du Nord, réparation d'une fuite et remplacement d'une vanne.
- Le 27 juin à la route du Centre, rupture de conduite qui a nécessité la réfection totale de la route sur plus de 40 mètres. Cette conduite en fonte ductile de 100 mm a déjà été réparée à deux reprises ces dernières années sur le même tronçon de 100 m. Il devient nécessaire de prévoir son remplacement sur la totalité de sa longueur.
- Le 12 août à la route du Confin, rupture de conduite à la hauteur de l'immeuble numéro 25.
- Le 25 août à la route de la Gruyère, fuite constatée dans le cadre du contrôle annuel des vannes principales.
- Le 30 août à la route des Préalpes, découverte d'une fuite dans le cadre des travaux préparatoires à la pose du revêtement phono absorbant par le SPC.

Fuites sur des raccordements privés

Nous avons détecté un total de trois fuites sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées, selon les exigences de la section eaux et assainissement.

5.2.4. Extension du réseau d'eau et de défense incendie du PED Moraty (compte 70.501.42)

La participation des propriétaires au financement de la construction des installations de distribution d'eau et de défense incendie dans le cadre d'un aménagement de détail est réservée (articles 101 et 104 LATeC).

Dans le cadre de l'aménagement du quartier du Moraty, une convention entre les propriétaires et la commune a été signée. La commune verse au propriétaire une subvention qui correspond à la part considérée de la défense incendie, soit 45% du coût des conduites de distribution et 100% du coût d'installation de bornes hydrantes. La subvention de l'ECAB est perçue par la commune. Les travaux ont débuté en septembre 2016 et se poursuivront en 2017. Un décompte final pourra être présenté dans le cadre du rapport de gestion 2017.

Situation financière

Budget 2014	Fr.	100'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	--
Disponible au 1er janvier 2017	Fr.	100'000.--

Ces travaux sont subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sur présentation du décompte final qui interviendra en 2017.

5.2.5. Détournement d'une conduite de distribution d'eau au chemin des Epinettes (compte 70.501.50)

Le projet de construction d'appartements pour seniors sur l'article 67 RF Marly, au chemin des Epinettes, nécessite le déplacement d'une conduite de distribution d'eau potable. La partie de la conduite existante qui pourra être maintenue sera utilisée pour l'alimentation en eau potable du futur complexe.

Pour garantir le bouclage du réseau, conformément au plan directeur de la distribution d'eau, une nouvelle conduite d'une longueur de 175 m doit être construite en amont de la route d'accès au Home des Epinettes. Selon la convention passée avec les promoteurs et conformément à l'article 693 du Code civil suisse, la commune prend à sa charge les frais d'installation de ladite conduite. Les travaux de génie civil sont pris en charge par le promoteur.

Situation financière

Budget 2016	Fr.	40'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	--
Disponible au 1er janvier 2017	Fr.	40'000.--

Subvention :

En séance du 12 décembre 2013, le Conseil d'administration de l'ECAB a décidé de modifier sa pratique en matière de subvention pour les adductions d'eau. Les remplacements et déplacements de réseau d'eau ne sont plus subventionnés.

5.2.6. Détournement d'une conduite de distribution d'eau à la route de Fribourg 17 (compte 70.501.51)

Le développement d'un projet immobilier de l'article 1165 RF Marly à la route de Fribourg 17 a contraint la commune à déplacer une conduite de distribution d'eau qui traverse la parcelle. Selon la convention passée avec les promoteurs et conformément à l'article 693 du Code civil suisse, la commune prend à sa charge les frais d'installation de ladite conduite. Les travaux de génie civil sont pris en charge par le promoteur.

Décompte final

Budget 2016	Fr.	45'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	50'915.60
Dépassement	Fr.	5'915.60

Le dépassement est provoqué par le rajout d'une borne hydrante et d'une vanne de réseau supplémentaire qui n'étaient pas prévues lors de l'établissement du budget.

5.2.7. Réalisation du plan des infrastructures eau potable (PIEP) (compte 70.509.00)

En complément des informations relatives au PIEP qui vous ont été données au point « 5.2. Distribution d'eau », nous relevons le fait que des travaux d'adaptation de nos données informatiques cadastrales relatives à la distribution d'eau doivent encore être traitées et mises en forme pour permettre leur intégration dans le programme cantonal « AquaFri ». La mise en place de ce programme par le canton a pour but de regrouper toutes les données communales.

D'autre part, l'intégration du PIEP de la zone MIC dans le PIEP Marly, comme exigé par le SAAV, engendrera certainement des dépenses supplémentaires.

Situation financière

Budget 2014	Fr.	30'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	9'259.25
Disponible au 1er janvier 2017	Fr.	20'740.75

5.3. PROTECTION DES EAUX

Les principales préoccupations de la section en matière de protection des eaux sont liées à la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. Il s'agit maintenant de terminer le remplacement et la mise en séparatif du collecteur principal de la route du Centre dont l'état constructif montrait de très graves signes de dégradation. Les travaux sont en cours et la dernière étape sera réalisée en 2017.

La prochaine étape de la mise en application du PGEE est de régler le problème du système d'évacuation des eaux du bassin versant Est de la commune. Pour ce secteur, il ne s'agit pas d'un problème constructif, les collecteurs étant encore relativement en bon état. Les problèmes sont plutôt liés à la capacité hydraulique de collecteurs qui n'arrivent plus à absorber les débits en cas de fortes précipitations. Deux événements pluviométriques importants ayant entraîné des refoulements dans plusieurs collecteurs ont provoqué des inondations en 2007 et 2014. Il devient donc urgent d'entreprendre les travaux nécessaires à limiter ces risques.

5.3.1. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314.00)

Budget 2016	Fr.	50'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	59'544.50
Dépassement	Fr.	9'544.50

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris.

5.3.2. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)

Ce dossier avait été déposé auprès des services cantonaux concernés pour examen préalable le 31 mai 2007. C'est en date du 28 mars 2013 que le Service de l'environnement (SEn) nous a fait parvenir les différents préavis relatifs à notre PGEE. Ces derniers contenaient un certain nombre de demandes et remarques de la part des services cantonaux.

Le bureau d'ingénieurs chargé de la réalisation de notre PGEE a terminé, en décembre 2015, les adaptations et corrections exigées par le Service de l'environnement (SEn).

Selon la procédure pour finalisation, le dossier complet du PGEE a été mis en consultation durant le délai de 30 jours entre le 8 avril et le 9 mai 2016. L'annonce de cette consultation a été publiée dans la Feuille officielle du canton de Fribourg du 8 mai 2016. Un dossier complet était à disposition auprès du secrétariat général. Aucune remarque ni question n'a été adressée au secrétariat général après cette mise en consultation publique.

La version définitive du PGEE communal a donc été, conformément aux exigences, envoyée à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour approbation définitive.

Au moment de rédiger ce rapport de gestion, nous ne sommes pas encore en possession de l'approbation officielle de la DAEC.

Suite à donner à ce dossier

– Adoption par le Conseil d'Etat

Décompte final

Budget 2001	Fr.	100'000.--
Budget 2003	Fr.	150'000.--
Budget 2004	Fr.	150'000.--
Budget 2005	Fr.	70'000.--
Total budget	Fr.	470'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	476'827.30
Dépassement	Fr.	6'827.30
Total subvention fédérale et cantonale	Fr.	151'219.--

Le coût des adaptations et mises à jour éventuelles du PGEE seront, à l'avenir, pris en charge par le budget d'exploitation.

5.3.3. Remplacement collecteur route du Centre (compte 71.501.29)

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, route du Centre 21.

En 2012, nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord.

Durant l'année 2016, nous avons procédé aux études des deux derniers tronçons à réaliser pour que le séparatif soit opérationnel. Toutes les conventions et droits de passage ont été réglés ainsi que la mise en soumission et les

adjudications des travaux. La réalisation va débiter en mars 2017 pour la troisième étape et en juin 2017 pour la quatrième et dernière étape qui doit se terminer en décembre.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés qu'ils ont l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Situation financière

Budget 2010	Fr.	480'000.--
Budget 2011,	Fr.	15'000.--
Budget 2012	Fr.	210'000.--
Budget 2016 étape 3	Fr.	600'000.--
Total budget	Fr.	1'305'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	747'049.35
Disponible au 31 décembre 2016	Fr.	557'950.65
Budget 2017 étape 4	Fr.	1'300'000.00
Disponible au 1^{er} janvier 2017	Fr.	1'857'950.65

5.3.4. Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune (compte 71.501.37)

Dans la suite de la mise en application des mesures du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et en tenant compte des priorités dictées par les événements pluviométriques de 2014, il devient prioritaire d'entreprendre la mise en conformité du système d'évacuation des eaux de tout le secteur du bassin versant Est de la commune.

Une étude de concept a déjà été réalisée par un bureau d'ingénieurs sur mandat de la commune. Ce concept prévoit, dans un premier temps, la mise en place d'un collecteur eaux claires de diamètre 1'300 mm entre la route des Préalpes et la Gérine. Ce collecteur doit servir de colonne vertébrale à tout le système séparatif futur qui devra être mis en place dès 2018, la finalisation du système séparatif de la route du Centre étant prioritaire.

Situation financière

Budget 2015	Fr.	50'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	31'500.--
Disponible au 1^{er} janvier 2017	Fr.	18'500.--

La prochaine échéance relative à ce dossier, dans le cadre de l'établissement des budgets 2018, sera de prévoir un crédit permettant de poursuivre l'étude de mise en œuvre du concept jusqu'à la rentrée des offres et soumissions. De cette manière, le montant du crédit nécessaire à la réalisation des mesures de base pourra être connu plus précisément.

5.3.5. Détournement de conduites eaux usées et eaux claires à la route de Fribourg 17 (compte 71.501.40)

Un projet immobilier sur l'article 1165 RF Marly a nécessité le détournement d'un collecteur d'évacuation des eaux qui traversait la parcelle en diagonale. Nous avons profité de ces travaux pour remplacer ce collecteur unitaire par un système séparatif.

Dans le but de permettre de raccorder, dans le futur, les eaux claires de la parcelle voisine, le nouveau collecteur des eaux claires a un diamètre de 250 mm et a été posé à une profondeur de 2,50 m, soit 1 m plus profond que nécessaire pour le projet actuel.

Selon la convention passée avec le promoteur et conformément à l'article 693 du Code civil suisse, la commune prend en charge les frais se rapportant à la pose dudit collecteur détourné, le terrassement étant à la charge du promoteur. La commune prend également en charge le coût de la surprofondeur exigée pour permettre le raccordement de la parcelle voisine.

Décompte final

Budget 2016	Fr.	25'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	26'359.55
Dépassement	Fr.	1'359.55

5.3.6 Détournement de conduites eaux usées et eaux claires à la route des Ecoles (compte 71.501.41)

Un permis de construire a été délivré pour un projet immobilier sur l'article 1144 RF Marly à la route des Ecoles. La présence d'un collecteur communal d'évacuation des eaux en système séparatif sur l'emprise d'un des bâtiments du projet a contraint la commune d'effectuer le déplacement de cet ouvrage.

Selon la convention passée avec les promoteurs du projet et conformément à l'article 693 du Code civil suisse, la commune prend en charge les frais de la pose dudit collecteur détourné et le 50% des frais d'ingénierie, le terrassement et le solde des frais d'ingénieurs étant à la charge du promoteur.

Décompte final

Budget 2016	Fr.	28'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	32'673.85
Dépassement	Fr.	4'673.85

5.3.7. Sécurisation du déversoir d'orage de la Corbassière (D05) (compte 71.501.42)

Le déversoir d'orage DO5, dit de la Corbassière, situé à la route de la Gérine, permet le déversement, en cas de fortes précipitations, du surplus d'eau du collecteur en système unitaire (eaux mixtes) qui évacue les eaux d'une grande partie du bassin versant Nord de la commune. Entre 1985 et 1990, la partie avale située entre le pied de la falaise et la Sarine, ainsi que le canal de restitution situé entre la route de la Gérine et la forêt ont été mis à neuf. La partie intermédiaire située dans la forêt a subi ces dernières années une très forte érosion.

Avec les années, cette érosion a créé un cratère conséquent entre l'amont de la falaise et la tête de sortie du collecteur de décharge.

Pour enrayer cette érosion, nous avons mandaté la Corporation Forêts-Sarine pour entreprendre les travaux nécessaires à la stabilisation et au remblayage du cratère. Ces travaux ont été réalisés en automne 2016 et sont maintenant terminés.

Décompte final

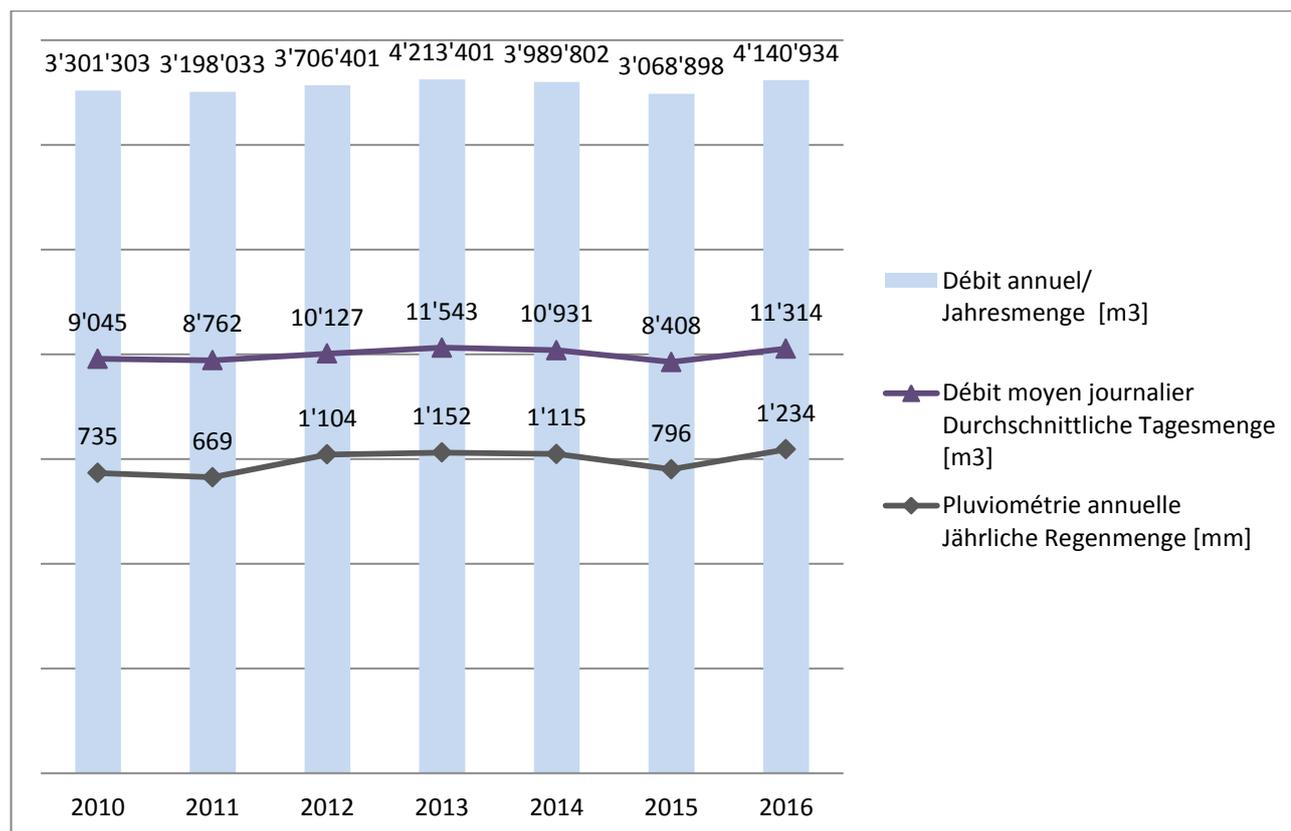
Budget 2016	Fr.	90'000.--
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	83'216.50
Solde	Fr.	6'783.50

5.4. STEP – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE GERINE-NESSLERA (AIGN)

Volumes épurés

Durant l'année 2016, la Station d'épuration a traité 4'140'934 m³ d'eau usée, soit 35% de plus que durant l'année 2015. Le débit moyen journalier était de 11'314 m³.

Evolution des débits hydriques des années 2013 à 2016 :



Compte de fonctionnement 2016

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2016	Budget 2016	Différence Comptes-budget
Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71)	CHF 1'234'563.25	CHF 1'319'150.00	CHF - 84'586.75
Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71)	CHF 195'246.19	CHF 170'000.00	CHF 25'246.19
Excédent charges d'exploitation	CHF 1'039'317.06	CHF 1'149'150.00	CHF -109'832.94
Total des charges financières (comptes 94-99)	CHF 666'228.72	CHF 673'850.00	CHF -7'621.28
Total des revenus financiers (comptes 94-99)	CHF 129.35	CHF 500.00	CHF -370.65
Excédent charges financières	CHF 666'099.37	CHF 673'350.00	CHF 7'250.63
Excédent total de charges Solde à répartir entre les communes	CHF 1'705'416.43	CHF 1'822'500.00	CHF - 117'083.57

L'excédent total de charges 2016 à répartir entre les communes membres est de Fr. **1'705'416.43**, soit Fr. 117'083.57 ou 6.4% de moins que les prévisions budgétaires 2016.

Pour plus de détails, nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de l'AIGN que vous trouverez sur le site internet de la commune, sous / technique / Eaux assainissement / Association Gérine-Nesslerer./ Rapport de gestion 2016.

5.5. ENDIGUEMENT

5.5.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements réalisés découlent de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernant le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

Situation du dossier

Ces travaux, qui ont nécessité de nombreuses adaptations en cours de réalisation, sont aujourd'hui terminés. Suite à une crue particulièrement importante, le réaménagement d'un des seuils a été décidé en collaboration avec la Section lacs et cours d'eaux. Dans le but de pouvoir bénéficier de subventions, ces travaux réalisés en décembre 2014 ont été englobés dans le chantier de base.

Les factures ont été payées en 2015 et la subvention attendue a été versée en 2016. Nous sommes donc en mesure de vous présenter ci-dessous, le décompte final de ces importants travaux qui ont été échelonnés sur plus de 10 ans.

Décompte final

A charge du budget 2001	Fr.	195'000.--
A charge du budget 2002	Fr.	195'000.--
A charge du budget 2003	Fr.	300'000.--
A charge du budget 2005	Fr.	150'000.--
A charge du budget 2007	Fr.	400'000.--
A charge du budget 2008	Fr.	592'000.--
Total crédit	Fr.	1'832'000.00
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr.	2'165'287.45
Participation AIGN (collecteur)	Fr.	-112'558.80
Participation Ilford (clôture)	Fr.	- 49'575.65
Participation Ponts et Chaussées Total participation de la commune	Fr.	- 20'860.05
	Fr.	1'982'292.95
Dépassement budget	Fr.	150'292.95
Total subventions	Fr.	1'423'239.35
Subventions reversées à l'AIGN	Fr.	65'090.10
Subventions pour la commune	Fr.	1'358'149.25
Coût réel à charge de la commune	Fr.	624'143.70

5.5.2. Aménagement partiel du ruisseau de la Crausa (compte 75.501.02)

Suite aux importantes précipitations de juillet 2007 et avril 2014, le ruisseau de la Crausa a révélé de gros problèmes d'évacuation au niveau du passage sous la route de Corbaroche, causant ainsi les inondations de la route et des caves voisines. Après ce deuxième évènement météorologique extrême et rapproché du premier, le Conseil communal a pris les décisions nécessaires à la mise en œuvre de mesures permettant de régler ce problème.

Le bureau d'ingénieurs chargé de l'étude a, en collaboration avec la Section Lacs et cours d'eau du canton, proposé la réalisation d'un ponceau au niveau de la route communale et, en raison de la faible hauteur comprise entre la route et le lit du ruisseau, de construire cet ouvrage à l'aide de tuyau SYTEC avec fondations latérales, afin de garantir un gabarit hydraulique et un tirant d'eau suffisant. Il a également été prévu de reprendre toute la partie canalisée en amont afin de lui donner un caractère naturel et améliorer également sa capacité d'écoulement.

Ces travaux ont été réalisés en automne 2016 et sont maintenant achevés. Seuls quelques problèmes liés à des échanges de terrains avec les propriétaires bordiers restent à régler. Le solde des factures sera payé début 2017 et le décompte final de ces travaux pourra être présenté dans le cadre du rapport de gestion 2017.

Situation financière

Budget 2015	Fr. 50'000.00
Budget 2016	Fr. 400'000.00
Total crédit	Fr. 450'000.00
Utilisé au 31 décembre 2016	Fr. 243'197.80
Disponible au 1er janvier 2017	Fr. 206'802.20
Subventions	

Ces travaux seront en partie subventionnés par le canton et la Confédération. La part de ces subventions n'est pas encore clairement définie.

6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Responsable: **Françoise Savary**
Suppléante : **Mary Claude Paolucci**

Le mot de la Conseillère communale

Cette année, comme les autres années, il a fallu trouver des réponses adaptées aux problèmes sans cesse renouvelés. Nous savons qu'il faudrait faire plus pour l'avenir des quelque 1000 élèves marlinois en âge de scolarité obligatoire, et pour l'avenir de l'Ecole, plutôt malmenée par le canton pour des raisons économiques, alors qu'elle aurait bien besoin d'être soutenue. Canton qui reporte par ailleurs toujours plus l'effort financier sur les communes en augmentant ses exigences en termes d'infrastructures et de normes.

En 2014 déjà, j'exprimais la nécessité d'avoir un assistant social scolaire. Après réflexion et analyse, le projet avance, certes à petits pas mais avance : un compte a été ouvert au budget 2017 pour des mandats auprès d'institutions spécialisées.

Pour ceux et celles dont nous avons la responsabilité, nous avons le devoir de l'optimisme.

L'un des moments principaux de l'année 2016 a été le changement de législature. Ayant été réélue, je suis à nouveau, à ma grande joie, à la tête du dicastère de l'enseignement et de la formation. En effet, quoi de plus stimulant que d'avoir le contact avec les enfants et les jeunes, génération du futur. Les visages réjouis d'enfants sont des témoins de ce que nous essayons de faire pour eux ; ils sont source de grande motivation.

2016 est aussi l'année de mise en œuvre du règlement d'application de la nouvelle loi scolaire, entré en vigueur le 1^{er} août. Le travail de réflexion relatif à la redéfinition du fonctionnement global des établissements et du cercle scolaire, ainsi qu'aux contours de la collaboration « commune/responsable d'établissement » est en cours. Trouver les solutions adéquates, efficaces et rationnelles est un objectif qui me tient à cœur.

Je tiens ici à remercier le corps enseignant, les responsables d'établissements, le Directeur du CO, tous les services et particulièrement le service des écoles. Ils ont fait preuve d'implication, de collaboration et d'enthousiasme pour œuvrer ensemble au bon fonctionnement des écoles. ENCORE UN GRAND MERCI.

*Françoise Savary
Conseillère communale*



6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative des établissements et du cercle scolaires
- support logistique aux établissements scolaires
- coordination intercommunale

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés
- support administratif aux services auxiliaires scolaires
- coordination et gestion administrative du service médical scolaire
- coordination en matière de médecine dentaire scolaire

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux

6.1.1. En chiffres

• Effectifs des élèves et nombre de classes

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classe			
	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013
Enfantines	8	8	9	8	145	153	160	156	19	20	18	20
Total enfantines	8	8	9	8	145	153	160	156	19	20	18	20
Primaires												
3H	4	4	4.5	4	86	73	83	64	22	19	19	16
4H	4	4	3.5	4	79	78	67	70	20	20	20	18
5H	4	4	4	3.5	79	70	72	71	20	18	18	21
6H	4	4	4	3.5	71	72	74	66	18	18	19	19
7H	4	3.5	4	4	71	74	71	78	18	22	18	20
8H	4	3.5	4	4	75	67	79	65	19	20	20	17
Total primaire	24	23	24	23	461	434	446	414	20	20	19	19
Soutien	2	2	2	2	18	18	15	19	18	18	15	19
Total général	34	33	35	33	624	605	621	589	19	19	19	19

NB : les nombres avec décimales expriment des constitutions de classes à degrés multiples

Les classes de soutien (anciennement nommées classes de développement) ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour *trois* élèves. Le nombre de postes octroyés à chaque établissement est décidé sur base du *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit différencie ces deux chiffres.

- Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire

	2016		2015		2014		2013		2012	
	stat.	phys.								
Grand-Pré	321	313	315	303	325	311	304	300	274	266
Cité	317	311	306	302	320	310	299	289	265	255
Total	638	624	621	605	645	621	603	589	539	521

La progression marquée des effectifs entre 2012 et 2013 est due à l'introduction de la 1^{ère} année enfantine.

- Elèves de l'extérieur :

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013
Pierrafortscha	0	1	1	1	3	3	5	6
Villarsel s/Marly	0	1	2	3	6	6	6	3
Autres	0	1	1	0	6	4	4	10
Total	0	3	4	4	15	13	15	19

Les élèves recensés dans la rubrique « Autres » concernent avant tout les classes de soutien; elles accueillent des élèves du plateau du Mouret, qui ne dispose pas de ce type de classe.

- Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées) :

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation Marly				Total			
	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013
Enf.	0	0	0	0	17	15	10	13	0	0	0	0	17	15	10	13
Prim.	0	0	0	0	53	57	61	57	0	0	0	0	53	57	61	57
CO	35	35	31	38	0	0	0	0	247	252	242	257	282	287	273	295
Total	35	35	31	38	70	72	71	70	247	252	242	257	352	359	344	365



• Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

Degré, branches	Marly Cité				Marly Grand-Pré			
	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013
	%	%	%	%	%	%	%	%
1-2H	6 2 x100 4 x 50	6 2 x100 4 x 50	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 2 x 50	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	5 3 x100 2 x 50	6 4 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50
3-4H	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	4 4 x100	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 95 1 x 80 2 x 50 1 x 20 1 x 5	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10	7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 15
5-6H	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 X 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	6 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40	6 2 x100 2 x 60 2 x 40
7-8H	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	5 1 x100 4 x 50	7 1 x100 1 x 60 4 x 50 1 x 40	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	4 4 x100	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50	5 3 x100 2 x 50
DEV					4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20
Total	26	23	25	24	28	27	28	27
Décharges (cantonales, autres que pour raison d'âge)					4 1 x 70 1 x 65 2 x 5			
Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine)					8 1 x100 1 x 75 1 x 60 2 x 30 1 x 20 2 x 5			
Total général nombre de postes 2016					66			
Total général nombre d'enseignants 2016					54			

6.1.2. Reflète succinets

« Nouveautés et changements », voilà qui semble assez adéquat pour qualifier l'exercice achevé, si l'on considère les points suivants :

- entrée en vigueur du nouveau règlement d'exécution de la loi scolaire ;
- mise en application de la nouvelle répartition des coûts entre Etat et communes pour les moyens d'enseignement et les fournitures scolaires ;
- mise en application de la nouvelle répartition, entre Etat et communes, des coûts des services auxiliaires scolaires ;
- nouvelle répartition Etat-communes des coûts des traitements du personnel enseignant ;
- mise sous toit et adoption de la nouvelle convention intercommunale relative au cercle scolaire (avec entrée en vigueur au 1.1.17) ;
- instauration du comité intercommunal scolaire ;
- entrée en fonction d'un nouveau responsable d'établissement à Marly Grand-Pré ;
- entrée en fonction d'un nouveau directeur pour le Cycle d'orientation de Marly ;
- entrée en fonction d'une nouvelle inspectrice scolaire pour l'arrondissement ;
- entrée en fonction d'une nouvelle directrice à Flos Carmeli ;
- réorganisation de la médecine dentaire scolaire, soit nouveau partenariat et nouveau règlement communal.

Année marquée donc par la redéfinition de procédures, de conventions et de règlements, mais aussi par l'entrée en fonction de différents nouveaux organes et interlocuteurs dans le cadre de l'organisation scolaire, qu'elle soit communale ou cantonale, ainsi que dans le domaine extrascolaire.



Quoi de plus naturel, à l'entame de ce compte-rendu, que d'évoquer le vendredi 18 mars 2016, journée d'inauguration du nouveau bâtiment scolaire de Marly Grand-Pré ?

La manifestation, honorée par la présence de Monsieur Hugo Stern, chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française, a réuni des représentants des autorités communales, de différents services communaux, des services auxiliaires scolaires, du corps enseignant, ainsi que les responsables d'établissement. Chants et interventions d'élèves ont contribué à animer cet événement...

Et quoi de plus rafraichissant que de poursuivre en citant quelques élèves, qui se sont exprimés sur le thème « notre nouvelle école, c'est... » :

- « une maison où l'on apprend, un endroit où l'on voit ses amis, plus d'espace et de nouveauté »
- « comme un immense bateau plein de lumières qui prendrait la mer pour nous faire découvrir le monde et ses merveilles chaque jour sauf le samedi et le dimanche »
- « la meilleure ! C'est notre fierté : des centaines d'enfants vont étudier dans cette classe et nous, on est les premiers ! En plus, on peut voir l'arc-en-ciel par la fenêtre... On l'adore ! »
- « cool, chouette, moderne, une belle vue, le départ de la vie »





Après quelques mois de « pratique », les utilisateurs de cette nouvelle infrastructure sont unanimes à en confirmer la fonctionnalité et l'esthétisme.

Avec son style épuré, rectiligne, ses nombreuses et larges baies vitrées, ce bâtiment offre un confort spatial et visuel de grande qualité.

Les surfaces supplémentaires et les nouveaux aménagements des cours de récréation sont extrêmement appréciés; ils permettent une meilleure distribution des élèves lors de la pause et favorisent ainsi une cohabitation plus sereine durant ces moments où les enfants ont besoin de bouger et de se défouler. A l'intérieur, les surfaces confortables des halls permettent de fluidifier les déplacements des utilisateurs et offrent des espaces multifonctionnels.

Le complexe scolaire de Marly Grand-Pré poursuit sa mue puisque le pavillon 3 fait l'objet depuis l'été d'importants travaux de rénovation, non achevés à l'heure de rédiger ce rapport. Les classes enfantines sont hébergées dans le pavillon 1 dans l'attente de retrouver leur bâtiment.

Dans le cadre du partenariat intercommunal Marly-Hünenberg, des échanges individuels entre élèves du secondaire 1 des deux localités ont régulièrement lieu, échanges que le Cycle d'Orientation de Marly tente d'institutionnaliser. Une classe de l'établissement a par ailleurs été invitée à Hünenberg par les élèves de M. Honegger pour une journée de rencontre, durant le mois de juin. Enfin, et nettement moins réjouissant, une semaine thématique prévue en mai à Paris a dû être annulée suite aux attentats qui y ont été perpétrés.

L'Association du Cycle d'Orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français a réuni à deux reprises l'assemblée des délégués, à l'occasion de l'approbation des comptes et de l'approbation des budgets. Le comité de direction a siégé à cinq reprises alors que le bureau a tenu sept séances.

Les délégués à l'Ecole Libre Publique ont également tenu deux assemblées, à l'occasion desquelles ils ont approuvé comptes et budgets, et la commission scolaire a siégé à deux reprises. L'école a entamé la mise à jour de ses statuts, qu'elle espère faire approuver en 2017. Notons encore que la présidente de la commission scolaire, Mme Antiglio, a démissionné ; M. Alain Gautschi lui succède.

Pour enchaîner dans le registre des changements, relevons que l'établissement scolaire de Marly Grand-Pré est piloté depuis fin août par un nouveau responsable, Monsieur Frédéric PERROUD, alors que le nouveau directeur du cycle d'orientation de Marly, Monsieur Stéphane GREMAUD, a pris ses fonctions dans le même temps. Au niveau de l'inspection scolaire, signalons la passation de témoin entre Mmes Myriam REPOND-SAPIN et Patricia GAILLARD ZENGER, cette dernière ayant repris les rênes de l'arrondissement à dater du 1er août. Il y a lieu de relever que Mme GAILLARD ZENGER connaît déjà bien notre cercle, puisqu'elle y a œuvré il y a quelques années au titre de conseillère pédagogique. Enfin, du côté de Flos Carmeli, notre prestataire de services en matière de logopédie, psychologie et psychomotricité, c'est dans le courant de l'été que Mme Annelise RUPPEN, Directrice, a remis les clés de l'institution à Mme Elisabeth SIMONET.

• **Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires**

La gestion administrative des établissements et du cercle scolaires touche par exemple aux dossiers, activités et thèmes suivants: contrôle de scolarisation, gestion des flux d'effectifs et statistiques, traitement des demandes de changement de cercle scolaire et facturation des écolages, contacts avec les autorités scolaires cantonales, supervision de l'organisation des classes et de l'année scolaire, supervision du fonctionnement des établissements scolaires, collaboration dans le cadre des procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal, répartition des frais scolaires communs entre les trois communes du cercle, coordination intercommunale pour différents dossiers...

Suite à la suppression de la commission scolaire, organe qui offrait aux deux autres communes du cercle une position participative dans la gestion des affaires scolaires, un groupe de travail composé de conseillers communaux des trois communes du cercle s'est constitué afin de redéfinir prioritairement le cadre dans lequel la suite de la collaboration intercommunale en matière scolaire allait s'inscrire. Ces réflexions se sont échelonnées de l'automne 2015 au printemps 2016 pour aboutir, début juin 2016, à la conclusion d'une nouvelle convention intercommunale relative au cercle scolaire (avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017) qui a pour but de régler la collaboration intercommunale et les modalités financières relatives aux écoles infantine et primaire. A cette fin et conformément à l'article 61, alinéa 3 de la loi scolaire, l'entente intercommunale définit un comité intercommunal scolaire, qui exerce les attributions des conseils communaux. Ce comité se compose de quatre conseillers communaux de Marly, d'un conseiller communal de chacune des deux autres communes du cercle, des responsables d'établissement et de la responsable du service des écoles. Sa priorité sera, dès 2017, de procéder à la mise à jour du règlement scolaire local.

• **Support logistique aux établissements scolaires**

La notion de « support logistique » aux établissements scolaires recouvre toute question ayant trait à l'acquisition et à l'entretien des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel multimédia et informatique, engins et matériel d'éducation physique, transports scolaires... Placées sous la houlette du service des écoles, certaines de ces tâches font l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants, comme par exemple le domaine des fournitures scolaires pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche conséquente. D'autres éléments sont directement liés à une fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, qui relève du cahier des charges du maître de sport.

Durant l'année écoulée, les investissements en matière d'équipement informatique se sont poursuivis :

- amélioration de la capacité et de la stabilité de la couverture WiFi de l'établissement scolaire de Cité ;
- acquisition d'ordinateurs portables (de iPad pour les classes des petits degrés) à l'usage des élèves ;
- liaison « point à point » entre les établissements de Grand-Pré et de Cité ;
- mise à jour de l'équipement des salles de classe du pavillon 3 (WiFi, tableaux, beamers, stations audio, visualiseurs,...) ;
- mise en place d'une couverture WiFi et adaptation de la téléphonie du pavillon 1, afin de permettre un fonctionnement scolaire normal aux quatre classes enfantines provisoirement hébergées dans le bâtiment.

Dans un autre registre, l'acquisition de quelques pièces de mobilier et de petit matériel complémentaire a permis d'améliorer la capacité de rangement ou l'équipement de base de salles annexes dans les deux centres scolaires.

Enfin, et pour la première fois en 2016, les coûts d'achat des *moyens officiels* d'enseignement ont été portés à charge de l'Etat. Les coûts des *fournitures scolaires* restent quant à eux l'affaire des communes. A cet égard, il faut relever la tendance à la hausse des débits de photocopies, considérées comme *fournitures* alors qu'elles sont dans la plupart des cas éditées en tant que complément au moyen officiel de base.

6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

6.2.1. L'accueil extrascolaire (AES)

141 (-6 / -4.08%) enfants en moyenne ont fréquenté l'AES (deux sites confondus) durant l'année en revue. La fréquentation des différentes plages d'accueil a été la suivante :

plages de midi (11h50-13h40)	8755 présences	(+ 81 / + 0.93%)
plages de fin d'après-midi (15h20-18h30)	4694 présences	(+227 / + 5.08%)
plages du matin (06h45-08h10)	2476 présences	(+290 / +13.27%)
plages de l'après-midi (13h40-15h20)	711 présences	(-116 / - 14.03%)
plages de la matinée (08h00-11h50)	267 présences	(+ 24 / + 9.88%)

Par rapport à 2015, nous observons une légère baisse du nombre moyen d'enfants inscrits, alors que le taux de fréquentation de la structure est en nette hausse.

A fin 2016, l'équipe d'encadrement de l'AES, responsable comprise, se compose de six intervenantes (deux personnes ont achevé leur formation d'intervenante en AES en décembre) et de six auxiliaires.

6.2.2. Le sport scolaire facultatif (SFF)

122 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs des activités suivantes: escalade, patinage, judo, escrime, gymnastique, natation, badminton.

La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Rappelons que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière.

C'est aussi un précieux soutien, dans la mise sur pied de ces activités, que de pouvoir compter sur l'engagement de moniteurs prêts à consacrer du temps pour promouvoir de telles activités auprès des enfants. Nous les en remercions vivement.

6.2.3. Le service des devoirs surveillés (SDS)

25 ans d'existence en 2016 !

C'est l'occasion de souligner l'énorme travail accompli par sa responsable, qui assume ce mandat depuis la création du service et n'a jamais cessé d'œuvrer pour garantir un bon fonctionnement et les meilleures prestations possibles.

Nous sommes très heureux aussi de pouvoir compter sur la participation d'enseignants du cercle, qui, en s'engageant comme surveillants, contribuent à alléger le travail de recrutement et à assurer d'excellentes prestations. Une dizaine d'entre eux se sont impliqués dans ce cadre en 2016. Nous leur adressons également nos remerciements.

Les chiffres le montrent, l'utilité du service ne se dément pas : 812 inscriptions cumulées (+ 79 / + 10.77%), soit 81 élèves en moyenne mensuelle (l'année scolaire en compte 10).

A sa mise sur pied en 1991, 16 élèves fréquentaient le tout nouveau service....

6.2.4. Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire afin de garantir ces prestations à nos élèves.

Relevons qu'à dater de 2016, le subventionnement cantonal aux frais des SAS passe de 45% à 50%.

Il faut préciser que si le subventionnement est calculé sur base des frais effectifs, il est néanmoins plafonné à hauteur du 50% du budget reconnu.

6.2.5. Le service médical et le service dentaire scolaires

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales avant leur entrée au cycle d'orientation. La première doit avoir eu lieu avant l'entrée de l'enfant en 3H ; les parents peuvent opter pour recourir aux services du médecin scolaire ou d'un médecin privé. La deuxième est effectuée en 7H, auprès du médecin scolaire, en principe. Notre cercle collabore avec la Docteure Vilimonovic pour l'établissement de Grand-Pré et avec le Docteur Riedo, pour celui de Cité. La coordination, la planification et la gestion administrative des visites médicales scolaires sont assumées par le service des écoles.

Dans le domaine de la médecine dentaire scolaire, il faut reprendre le fil du dossier en se référant au rapport de gestion 2015. Fin 2015 donc, suite à la décision du service cantonal de supprimer sa clinique fixe de Marly, le Conseil communal se trouvait devant l'alternative suivante : poursuivre le partenariat avec le service dentaire scolaire cantonal, ce qui aurait impliqué le déplacement des élèves à Fribourg pour les soins, ou opter pour une collaboration avec un médecin dentiste privé.

Dans l'optique de maintenir un service de proximité, le Conseil communal a choisi la deuxième solution. Il a donc confié le mandat de la médecine dentaire scolaire à une entité privée, le Centre dentaire b1. Le cabinet du Centre dentaire b1 est installé dans les locaux qu'occupait la clinique fixe cantonale, à la route du Chevalier 7.

En parallèle à ce changement de partenariat, l'entrée en vigueur le 1er août 2016 de la nouvelle loi sur la médecine dentaire scolaire a entraîné la révision du règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires. Deux points en particulier ont été corrigés. Il s'agit de la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires, qu'il n'était plus possible de subordonner à la suppression du libre choix du médecin dentiste, ainsi que du mode de subventionnement communal, qui ne pouvait plus être pratiqué selon le système dit « de l'arrosoir ». A propos de ce dernier point, la loi sur la médecine dentaire scolaire du 1er août 2016 précise en effet très clairement que «les communes participent aux coûts des contrôles et des soins en faveur des élèves domiciliés ou, s'ils sont sous tutelle, résidant sur leur territoire et qui se trouvent dans une situation économique modeste ». Le nouveau règlement adopté par le législatif communal en date du 1er juin 2016 dispose dès lors que « les frais de contrôle et de soins dentaires, à l'exception des traitements orthodontiques, font l'objet d'une aide financière communale, pour autant que les revenus annuels bruts cumulés du ménage n'excèdent pas Fr. 80'000.- pour une famille d'un enfant, respectivement Fr. 90'000.- pour une famille de deux enfants ou plus ». La procédure d'octroi de la subvention communale change également. Préalablement, soit dans le cadre de sa collaboration avec le service de l'Etat, c'est la commune qui endossait la charge du contentieux : c'est donc elle qui recevait la facture des traitements effectués par le service dentaire scolaire cantonal et qui refacturait ces coûts aux parents, après déduction de la participation communale. Nous étions ainsi dans une procédure de subventionnement automatique. Ce n'est plus le cas dans le cadre du nouveau partenariat et des nouvelles dispositions réglementaires mis en place ; les parents peuvent faire valoir leur droit à une participation communale dans les trois mois à dater de la réception de la facture, pour autant qu'ils en remplissent les critères d'octroi.

7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner
Suppléant : Bernard Clerc

7.1. EDILITE

7.1.1. Personnel

Le total des employés communaux de la section de l'édition en 2016 était de 9 personnes, plus un auxiliaire qui a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail (tableau 1)

Tâches	Années					
	2016	Prop. (%)	Ecart 2016-2015 (%)	2015	2014	2013
Administratif	625.50	4.26				
Bâtiments communaux entr. ext.	460.00	3.14	59.03%	289.25	445.50	406.75
Bâtiments communaux entr. int.	531.38	3.62	6.86%	497.25	474.25	516.75
Bâtiments scolaires entr. ext.	56.75	0.39	-62.04%	149.50	78.50	101.00
Bâtiments scolaires entr. int.	14.50	0.10	-78.99%	69.00	47.50	40.00
Canalisations communales entr.	286.25	1.95	92.44%	148.75	253.50	167.75
Centre sportif entr. ext.	202.00	1.38	20.24%	168.00	226.25	208.50
Centre sportif entr. int.	90.50	0.62	-52.80%	191.75	98.00	392.50
Centre sportif tonte du gazon	428.25	2.92	19.12%	359.50	426.50	419.75
Cimetière, creuses de tombes	77.50	0.53	-59.16%	189.75	96.75	45.50
Cimetière, entr.	162.50	1.11	-37.02%	258.00	152.25	93.25
Déchets encombrants	130.50	0.89	14.98%	113.50	100.50	166.00
Déchetterie lourde	1'587.00	10.82	-3.61%	1'646.50	1'589.00	1'541.50
Déchetteries légères	417.75	2.85	38.33%	302.00	372.50	384.50
Divers	285.40	1.95	-66.60%	854.50	1'205.00	1'023.75
Entr. machines et outillages	690.50	4.71	63.92%	421.25	633.75	621.75
Entr. sentiers pédestres	562.25	3.83	4.41%	538.50	267.75	397.50
Entr. véhicules	806.63	5.50	-19.09%	997.00	729.75	771.00
Entr. Gérine et ruisseaux	755.75	5.15	266.87%	206.00	1'293.50	999.00
Entretien hivernal	376.25	2.57	-16.99%	453.25	213.25	684.50
Entretien zones vertes	1'282.75	8.74	-19.22%	1'588.00	1'569.25	1'205.25
Ligne de tir, entr.	16.50	0.11	-28.26%	23.00	38.00	20.50
Manifestations diverses	30.75	0.21	-71.06%	106.25	191.50	154.50
Nett. et entr. des containers	142.88	0.97	-28.29%	199.25	139.00	63.75
Nettoyage du village	1'497.90	10.21	-8.65%	1'639.75	1'634.00	1'536.50
Pompier	125.50	0.86	578.38%	18.50	20.50	11.00
Routes communales	960.25	6.55	5.18%	913.00	1'042.25	1'395.00
Service des eaux	137.00	0.93	144.64%	56.00	15.00	7.00
Signalisation	90.50	0.62	16.40%	77.75	116.50	126.00
St-Sacrement, entr. ext.	110.00	0.75	24.65%	88.25	95.00	153.75
Tonte du gazon	746.85	5.09	99.03%	375.25	651.00	628.25
Tournées compost	391.63	2.67	4.09%	376.25	578.50	751.00
Tournées ordures ménagères	406.00	2.77	-4.08%	423.25	681.00	808.50
Tournées papier et carton	182.84	1.25	2.15%	179.00	333.50	393.00
Totaux	14'668.50	100.00		13'916.75	15'809.00	16'235.25

Remarques sur tableau 1 :

Sur les positions « Tournées compost », « Tournées ordures ménagères » et « Tournées papier et carton », les heures ont été diminuées de près de 50% depuis 2013, ceci grâce au nouveau contrat sur la gestion des déchets et à la mise à disposition, gratuite, par l'entreprise « Andrey Group » d'une personne par tournée au porte-à-porte.

Service hivernal

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2016/2017, ce réseau a nécessité l'utilisation de 135.60 tonnes de sel (2015/2016 : 111.15 tonnes)

Travaux et tâches réalisés en 2016 sous la responsabilité de la section de l'édilité (hors tâches mentionnées dans le tableau 1)

- Diverses réfections ponctuelles de revêtements bitumineux sur routes et trottoirs communaux (Implenia Suisse SA) ;
- Réfection des revêtements bitumineux de la route de l'Union, chemin-Fleuri et chemin de l'Aurore (Implenia Suisse SA) ;
- Travaux d'entretien extérieur du centre de sport (Eurogreen SA) ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux (Bitex Bimoid SA)
- Remplacement de bordures trottoirs de la route de la Gruyère en collaboration avec la pose du tapis phono-absorbant (Implenia Suisse SA)
- Réfection des revêtements bitumineux d'un tronçon de trottoir de la route des Préalpes (Weibel SA) ;
- Collaboration avec le service phytosanitaire pour la lutte contre le capricorne asiatique ;
- Séances hebdomadaires de la section de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des Sports, Commission du cimetière, Commission de l'édilité ;
- Remplacement du tracteur « John Deere 4400 » par un tracteur Massey-Fergusson (Flexi Jungo SA).

7.1.2. Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets (tableau 2)

Déchets	2016				Ecart 2016-2015			2015				2014	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
Ordures ménagères	983.72	280'518.49	285.16	33.62%	-0.22%	-24'477.26	-8.03%	985.86	304'995.75	309.37	36.36%	952.06	327'946.55
Bennes déchets organiques	391.47	55'154.70	140.89	6.61%									
Branches et haies	272.94	60'464.60	221.53	7.25%	2.99%	111.73	0.05%	1'255.07	247'708.40	197.37	29.53%	1'224.96	225'742.85
TC déchets organiques	628.14	132'200.83	210.46	15.85%									
Benne de papier	223.33	15'535.99	69.57	1.86%									
Compacteur carton	116.13	11'672.01	100.51	1.40%	-0.36%	-7'112.25	-11.04%	635.68	64'429.15	101.35	7.68%	644.32	78'635.95
TC papier et carton	293.94	30'108.90	102.43	3.61%									
PET	22.11	345.52	15.63	0.04%	1.89%	-1'141.68	-76.77%	21.70	1'487.20	68.53	0.18%	-	2'496.65
Compacteur petits encombrants	62.34	25'690.29	412.10	3.08%	-4.82%	-2'796.61	-9.82%	65.50	28'486.90	434.91	3.40%	95.14	37'954.45
Encombrants	76.88	38'474.53	500.45	4.61%	18.13%	496.48	1.31%	65.08	37'978.05	583.56	4.53%	55.44	37'625.40
Bois	240.21	50'659.97	210.90	6.07%	-2.68%	-4'015.33	-7.34%	246.82	54'675.30	221.52	6.52%	252.90	69'015.55
Ferraille	94.50	14'433.13	152.73	1.73%									
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	16.88	10'812.95	640.58	1.30%	-3.29%	3'587.30	12.62%	126.80	28'420.15	224.13	3.39%	119.43	32'468.75
Fer blanc et alu "déchetterie"	11.25	6'761.37	601.01	0.81%									
Verre "ECOPOINTS"	172.01	6'347.70	36.90	0.76%	-1.90%	4'810.33	69.53%	337.03	6'918.30	20.53	0.82%	353.86	3'288.90
Verre "déchetterie"	158.62	5'380.93	33.92	0.64%									
Appareils électroniques et électroménagers		9'235.27		1.11%		-2'207.13	-19.29%		11'442.40		1.36%	-	14'300.65
DCMI (gravats)	336.00	18'906.71	56.27	2.27%	40.00%	-2'242.54	-10.60%	240.00	21'149.25		2.52%	240.00	23'957.30
Huiles		3'480.58		0.42%		-388.17	-10.03%		3'868.75		0.46%	-	3'926.10
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		39'675.17		4.76%		24'052.52	153.96%		15'622.65		1.86%	-	15'942.55
Achat et nettoyage containers		18'419.45		2.21%		6'762.95	58.02%		11'656.50		1.39%	-	13'592.00
Totaux	4'100.47	834'279.09		100.00%	360.93	-4'559.66	-0.54%	3'739.54	838'838.75		100.00%	3'698.11	886'893.65

Légende :

TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte)

Résumé des produits par type de taxes (tableau 3)

	2016	Ecart 2016-2015		2015	2014	2013	2012
	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)
Taxe de base	397'736.20	1'739.90	0.44%	395'996.30	395'848.85	389'008.20	374'683.40
Taxe au sac (SACCO)	283'234.60	-6'937.95	-2.39%	290'172.55	273'204.66	273'549.50	274'970.65
Déchets verts	76'778.90	13'691.05	21.70%	63'087.85	62'645.95	59'634.90	57'268.65
Taxe appareils divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe déchet divers	-	-	-	152.80	342.60	-	-
Taxe papier des commerçants	2'962.70	764.90	34.80%	2'197.80	4'029.30	4'312.35	2'797.20
Amendes	150.00	-100.00	-40.00%	250.00	305.00	625.00	850.00
Participation aux frais de traitement déchets verts	-	-	-	-	-	990.00	4'738.20
Indemnités	-	-	-	5'802.00	2'914.70	5'540.80	-
Facturation déchets encombrants	2'418.45	222.25	10.12%	2'196.20	1'834.80	-	-
Total	763'280.85	3'425.35	0.45%	759'855.50	741'125.86	733'660.75	715'308.10

Taux de couverture en % (tableau 4)

	2016	2015	2014	2013	2012
Total des charges	834'279.09	838'838.75	886'893.65	951'430.65	950'901.35
Total des produits	763'280.85	759'855.50	741'125.86	733'660.75	715'308.10
Taux de couverture en %	91.49%	90.58%	83.56%	77.11%	75.22%

Remarques sur tableaux 2, 3 et 4

Ordures ménagères

En 2016, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitants est de 117.50 kg/hab (983.72 to / 8372 hab.).

Taxe déchets verts

L'introduction de la nouvelle tarification des vignettes pour containers « déchets organiques » a eu pour effet d'augmenter de Fr. 13'691.05 les recettes de ce poste.

Divers

Ce poste a augmenté de Fr. 24'052.52 en 2016. Ceci est dû à une redistribution de la TVA 2012-2015 qui se monte à Fr. 25'024.28. Vous constaterez, dans le chapitre « conclusion », que ce chiffre a une influence non négligeable sur les résultats du compte « 72.Ordures ménagères ».

Conclusion

Malgré les efforts réalisés par la section de l'édilité pour diminuer les charges et en parallèle trouver des solutions pour augmenter les recettes, le taux de couverture reste stable entre 2015 et 2016 (+0.91%).

On peut également constater avec ce tableau que les diverses solutions proposées par la section de l'édilité ainsi que les contrats entrés en vigueur en 2015 portent leurs fruits. Le taux de couverture n'a fait que de s'améliorer depuis 2012.

L'augmentation des recettes « taxe déchets verts » et la nouvelle répartition des imputations internes ne se ressentent malheureusement pas dans le taux de couverture 2016 à cause de l'augmentation du poste « Divers ».

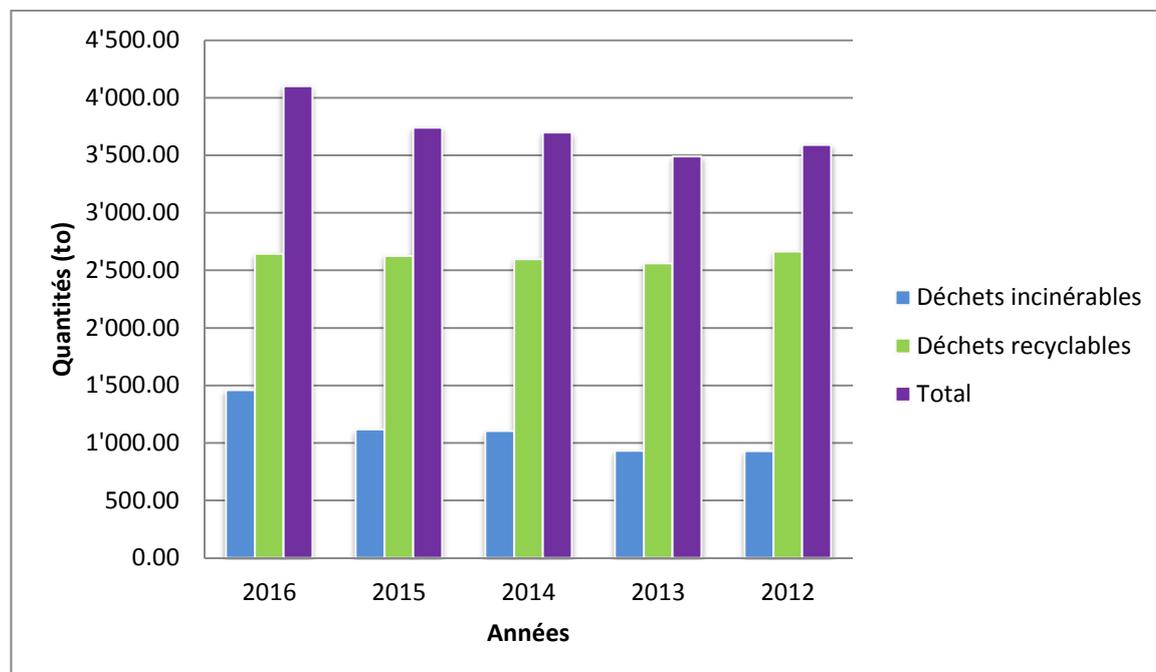
Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

Déchets recyclables (tableau 5)

Déchets	2016	Ecart 2016-2015		2015	2014	2013	2012
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	240.21	-6.61	-2.68%	246.82	252.90	210.34	178.46
Déchets organiques	1'292.55	37.48	2.99%	1'255.07	1'224.96	1'225.07	1'379.30
Papier et carton	633.40	-2.28	-0.36%	635.68	644.32	657.24	643.32
Fer blanc, Alu	28.13	-0.32	-1.12%	28.45	19.51	22.57	20.90
Verre	330.63	-6.40	-1.90%	337.03	353.86	349.19	349.63
Ferraille	94.50	-3.85	-3.91%	98.35	99.92	94.26	89.37
PET	22.11	0.41	1.89%	21.70	-	-	-
Total	2'641.53	18.43	0.70%	2'623.10	2'595.47	2'558.67	2'660.98

Répartition déchets recyclables – incinérables (tableau 6)

	2016	Ecart 2016-2015		2015	2014	2013	2012
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Déchets incinérables	1'458.94	342.80	30.71%	1'116.14	1'103.00	930.00	927.00
Déchets recyclables	2'641.53	18.13	0.69%	2'623.40	2'595.00	2'559.00	2'661.00
Total	4'100.47	360.93	9.65%	3'739.54	3'698.00	3'489.00	3'588.00



7.2. INVESTISSEMENTS REALISES EN 2016

Remplacement du tracteur John Deere 4400, message no 12/15

Situation financière

Budget	Fr. 90'000.--
Montant utilisé	Fr. 64'000.--
Solde	Fr. 26'000.--

7.3. ENTRETIEN DE LA FORET PAR FORÊTS-SARINE

Dès le 1^{er} janvier 2016, l'entretien de la forêt est assumé par la Corporation forestière Forêts-Sarine. Le site Internet www.forets-sarine.ch vous donnera de plus amples renseignements sur ce chapitre.

8. FINANCES ET IMPÔTS

Responsable : Jean-Pierre Oertig
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller communal

Après les comptes 2015 et pour la 2ème année consécutive, le Conseil communal se réjouit de présenter un exercice 2016 positif. En effet, les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 228'184.00. Ce résultat est d'autant plus réjouissant qu'il ne provient pas des recettes fiscales qui sont globalement en recul par rapport aux comptes 2015. Ce que démontre de manière significative la péréquation des ressources, en hausse, dont le calcul se base sur les divers impôts réguliers et la contribution immobilière. Une maîtrise des charges toujours plus affinée incombant directement à la commune, à l'instar du dicastère de l'ordre public, mais également les efforts cantonaux d'économie s'agissant des charges liées expliquent cette bonne cuvée 2016. Laquelle nous permet, une nouvelle fois, de procéder à des amortissements supplémentaires de l'ordre de Fr. 800'000.-, lesquels atténueront ces prochaines années les charges inhérentes aux amortissements obligatoires qui vont prendre l'ascenseur (complexe scolaire Marly Grand-Pré, routes communales, place du village, etc.).

Malgré ce bon résultat, le Conseil communal se doit de garder le cap en matière de maîtrise des dépenses et de ne procéder à de nouveaux investissements que si ceux-ci sont indispensables et respectent le principe de l'intérêt général.

Je rappelle également que le Conseil communal travaille sur un programme de législature 2016-2021 qui aidera à coup sûr à fixer des objectifs clairs et facilitera ainsi la planification financière, un outil de conduite indispensable pour les finances communales. Au risque de me répéter, cette « feuille de route » fournira au Conseil communal un cadre d'action permettant d'anticiper et de planifier les projets, les investissements et par voie de conséquence les dépenses. Mais également un contrôle périodique des réalisations. Je pense que c'est une des clés pour maintenir le plus longtemps possible des coefficients d'impôt justes et supportables pour les personnes physiques et morales.

Je profite de ce bref message pour remercier tout le personnel de l'administration communale pour le travail fourni en 2016, et en particulier le personnel du dicastère des Finances & Impôts, avec à sa tête notre chef de service, M. Dominique Dupont dont les compétences fort précieuses servent non seulement le Conseil communal, mais également et indirectement les citoyens de notre belle commune de Marly.

Jean-Pierre Oertig
Conseiller communal

8.1. FINANCES ET IMPÔTS

Evolution des indicateurs financiers de la commune de Marly

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2011 à 2015 de la commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes.

Crédits disponibles au 31.12.xx	2011	2012	2013	2014	2015
Dettes brutes	25'253'611	25'807'000	28'033'193	33'866'637	40'193'539
Capitaux	-5'317'526	-7'129'034	-5'717'544	-7'563'070	-6'570'992
Dettes nettes	19'936'085	18'677'966	22'315'649	26'303'567	33'622'546
Limite de crédit (SCom)	20'156'125	20'519'042	22'493'015	27'691'231	33'866'428
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	220'040	1'841'076	177'366	1'387'664	243'881

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales						Moyenne 2011-2015	
	2011	2012	2013	2014	2015		
Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	13.27%	3.78%	-2.08%	3.36%	5.81%	4.83%
Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	< 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne	2.19%	2.17%	2.21%	2.00%	1.72%	2.06%
Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	5.97%	5.61%	6.24%	5.62%	5.44%	5.78%

Indicateurs cantonaux du Service des communes	2011	2012	2013	2014	2015
Degré de couverture des tâches environnementales					
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau	100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux	100%	90.54%	100%	100%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets	82.72%	75.22%	77.11%	83.56%	90.58%

8.1.1. Situation financière (2011-2015) et MNA

La marge nette d'autofinancement structurelle pour l'année 2015 est négative et s'élève à - Fr. 474'111.-. La MNA structurelle moyenne (2011-2015) est, quant à elle, positive pour Fr. 140'636.-.

Marge nette d'autofinancement	2011	2012	2013	2014	2015
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle	672'229	-177'408	409'178	273'292	-474'111
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle moyenne				145'403	140'636

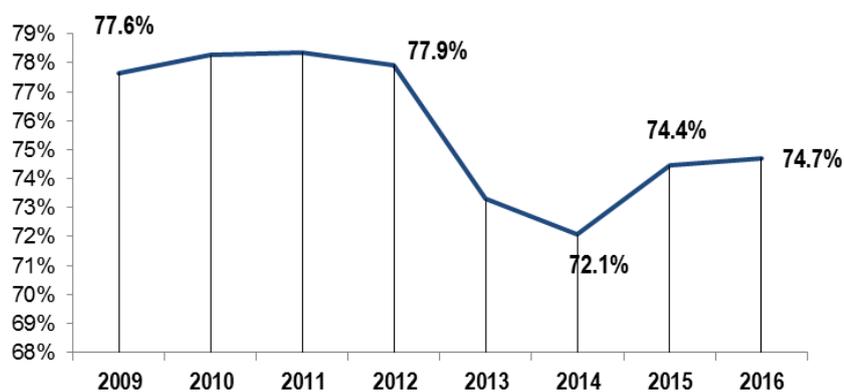
8.1.2. Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2016 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 26'414'867.- (→ en 2015 : Fr. 26'938'618). Elles avaient été budgétisées à raison de Fr. 26'330'040.-. Elles représentent **74.7 % des recettes totales avant imputations internes de Fr. 35'356'518.-.**

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales
avant imputations internes**

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	
2009	35'782'063	6'079'438	29'702'625	23'064'059	77.6%
2010	37'260'670	6'258'972	31'001'698	24'263'273	78.3%
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%
2016	38'683'579	3'327'061	35'356'518	26'414'867	74.7%

**Recettes fiscales en % des recettes
avant imputations**



En milliers de francs

	Comptes 2012	Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart C 16-B 16
1. Impôts ordinaires							
Personnes physiques							
Impôt sur le revenu							
Facturés pour année précédente (n-1)	13'663	13'873	11'942	12'504		12'500	
Facturés pour années antérieures	3'400	1'517	1'445	3'718		3'237	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-18'750	-16'497	-13'449	-16'112		-16'230	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	16'091	15'560	16'052	16'382		16'642	
Total impôt sur le revenu	14'404	14'453	15'990	16'492	16'796	16'150	-646
Impôt sur la fortune							
Facturés pour année précédente (n-1)	1'291	1'310	1'048	1'187		1'310	
Facturés pour années antérieures	547	236	295	654		737	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'753	-1'455	-1'253	-1'530		-1'800	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'509	1'570	1'640	1'788		1'957	
Total impôt sur la fortune	1'594	1'661	1'730	2'099	1'835	2'203	368
Total impôt : personnes physiques	15'998	16'114	17'720	18'590	18'631	18'352	-279
Personnes morales							
Impôt sur le bénéfice							
Facturés pour année précédente (n-1)	330	331	309	722		574	
Facturés pour années antérieures	1'141	803	679	1'027		751	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-807	-1'925	-1'167	-999		-1'493	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'537	1'140	1'136	1'473		1'498	
Total impôt sur le bénéfice	2'201	349	957	2'224	1'403	1'331	-72
Impôt sur le capital							
Facturés pour année précédente (n-1)	144	139	97	184		156	
Facturés pour années antérieures	256	284	273	430		244	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-397	-419	-334	-518		-333	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	418	395	413	403		445	
Total impôt sur le capital	421	399	449	498	411	511	100
Total impôt : personnes morales	2'622	748	1'406	2'722	1'814	1'842	28
Total des impôts ordinaires	18'620	16'862	19'126	21'312	20'445	20'194	-251
2. Impôts irréguliers							
Impôt sur les donations et successions	48	246	72	38	50	84	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-value	593	378	432	249	410	842	
Impôt sur les mutations	666	753	751	547	650	523	
Total impôts irréguliers	1'307	1'377	1'255	834	1'110	1'449	339
3. Autres impôts							
Contribution immobilière	3'014	2'927	3'135	3'203	3'250	3'154	-96
Impôt sur les prestations en capital	413	434	638	484	450	518	68
Impôt sur les véhicules	573	585	437	441	454	449	-5
Impôt à la source	569	714	568	644	600	633	33
Impôt sur les chiens	15	15	15	14	15	12	-3
Impôt sur appareils et automates	8	6	6	6	6	6	-
Total Autres impôts	4'592	4'681	4'799	4'793	4'775	4'772	-3
TOTAL GENERAL	24'519	22'920	25'180	26'938	26'330	26'415	85

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour comprendre l'évolution des rendements fiscaux de la commune des 5 dernières années.

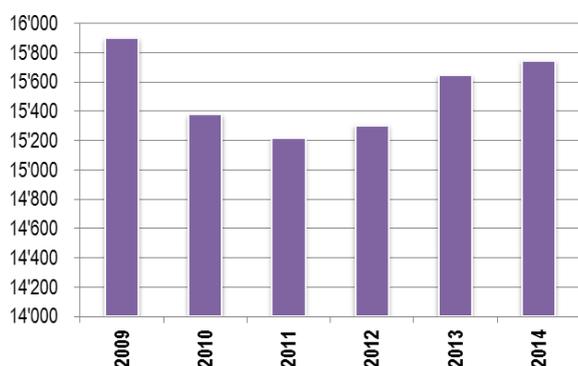
Rendement cantonal

	2010	2011	2012	2013	2014
milliers de francs					
Personnes physiques	21'164	20'936	21'134	21'687	22'019
Impôt sur le revenu	19'225	19'020	19'134	19'560	19'685
Impôt sur la fortune	1'939	1'915	2'001	2'128	2'334
Personnes morales	2'352	1'845	1'751	2'298	2'353
Impôt sur le bénéfice	1'830	1'374	1'258	1'784	1'818
Impôt sur le capital	522	471	494	514	535

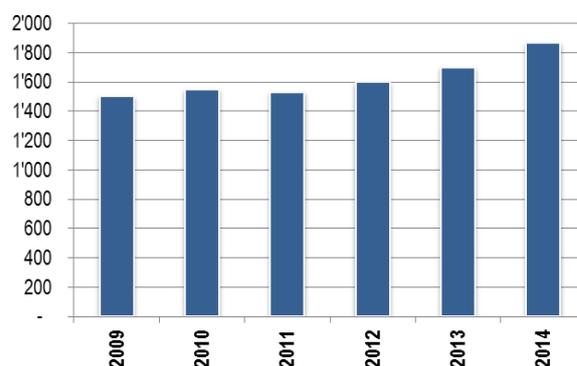
Rendement communal

	2010	2011	2012	2013	2014
milliers de francs					
<i>Coefficient communal</i>	80%	80%	80%	80%	80%
Personnes physiques	16'931	16'748	16'908	17'350	17'615
Impôt sur le revenu	15'380	15'216	15'307	15'648	15'748
Impôt sur la fortune	1'551	1'532	1'601	1'702	1'867
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>4'018</i>	<i>4'100</i>	<i>4'173</i>	<i>4'272</i>	<i>4'615</i>
Personnes morales	1'881	1'476	1'401	1'838	1'882
Impôt sur le bénéfice	1'464	1'099	1'006	1'427	1'454
Impôt sur le capital	418	377	395	411	428
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>319</i>	<i>330</i>	<i>334</i>	<i>338</i>	<i>355</i>
Total	18'812	18'225	18'309	19'188	19'498

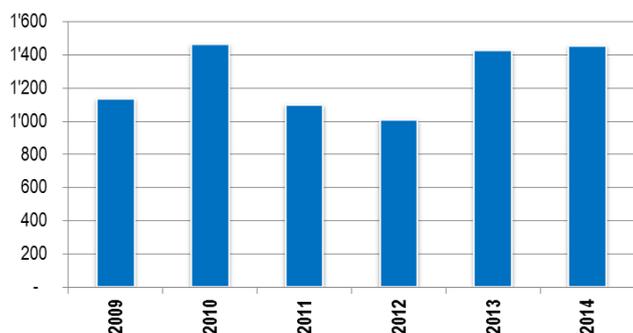
Impôt sur le revenu



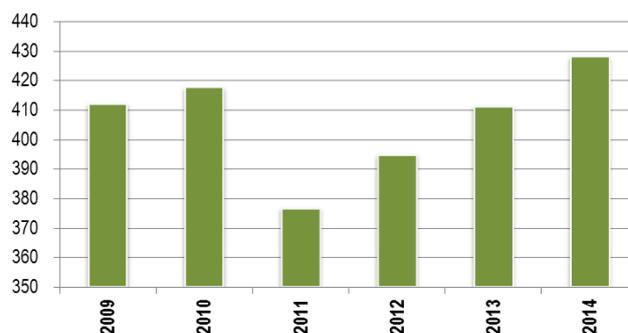
Impôt sur la fortune



Impôt sur le bénéfice



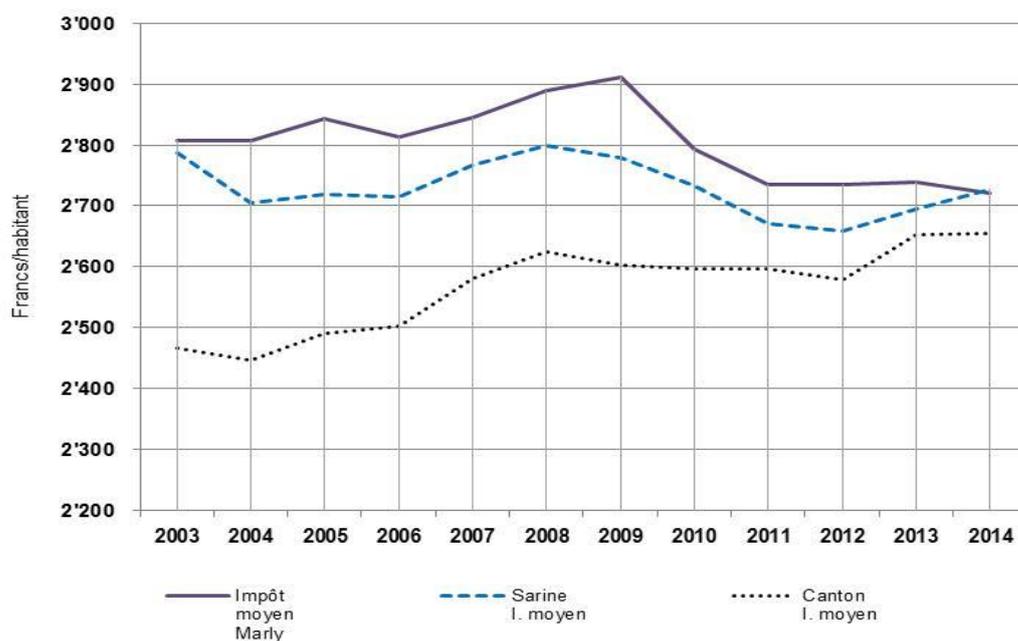
Impôt sur le capital



Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine l. moyen	Canton l. moyen
2003	20'168'889		7'185	2'807		2788	2466
2004	20'232'109	+ 0.31 %	7'207	2'807	+ 0.01 %	2704	2447
2005	20'689'749	+ 2.26 %	7'277	2'843	+ 1.28 %	2718	2490
2006	20'662'712	- 0.13%	7'346	2'813	- 1.07%	2714	2503
2007	21'010'331	+ 1.68 %	7'383	2'846	+ 1.17 %	2768	2581
2008	21'430'223	+ 2.00 %	7'419	2'889	+ 1.50 %	2800	2624
2009	21'758'885	+ 1.53 %	7'471	2'912	+ 0.83 %	2779	2603
2010	21'163'943	- 2.73%	7'579	2'792	- 4.12%	2734	2596
2011	20'935'565	- 1.08%	7'653	2'736	- 2.04%	2671	2597
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	2'734	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	2'739	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	2'720	- 0.68%	2728	2654

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune (2) Population au 31 décembre



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la **répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune** pour les années 2013 et 2014. Des représentations graphiques de ces évolutions suivent ces tableaux.

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2013 - 2014

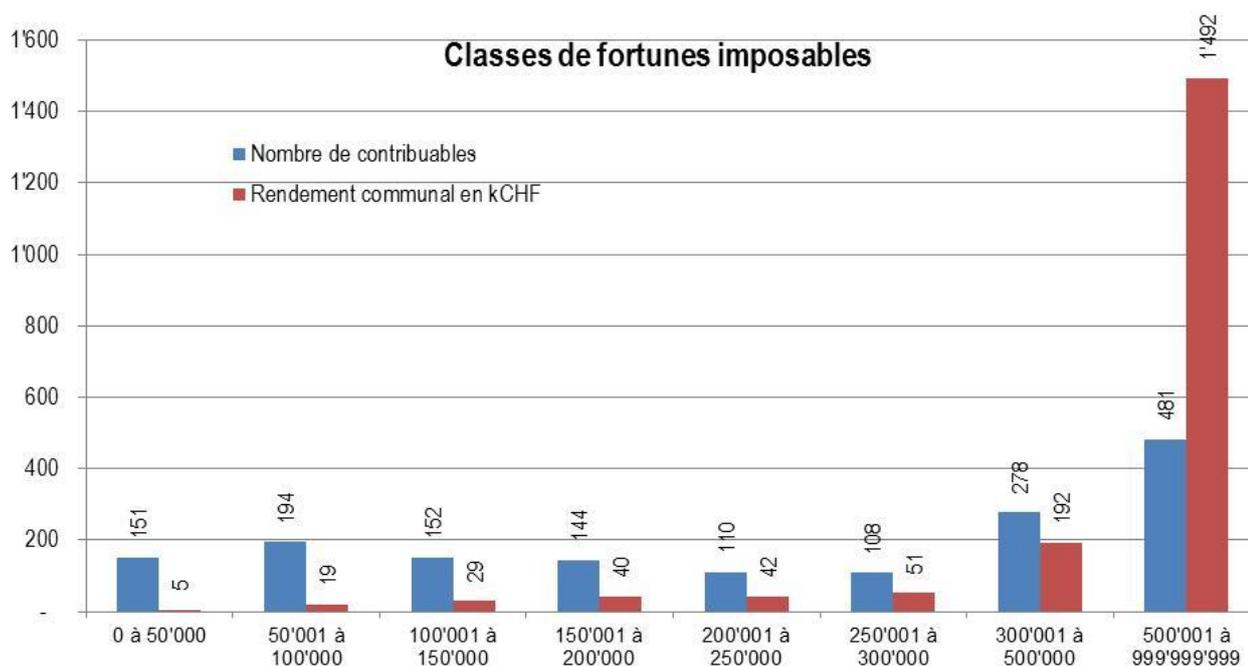
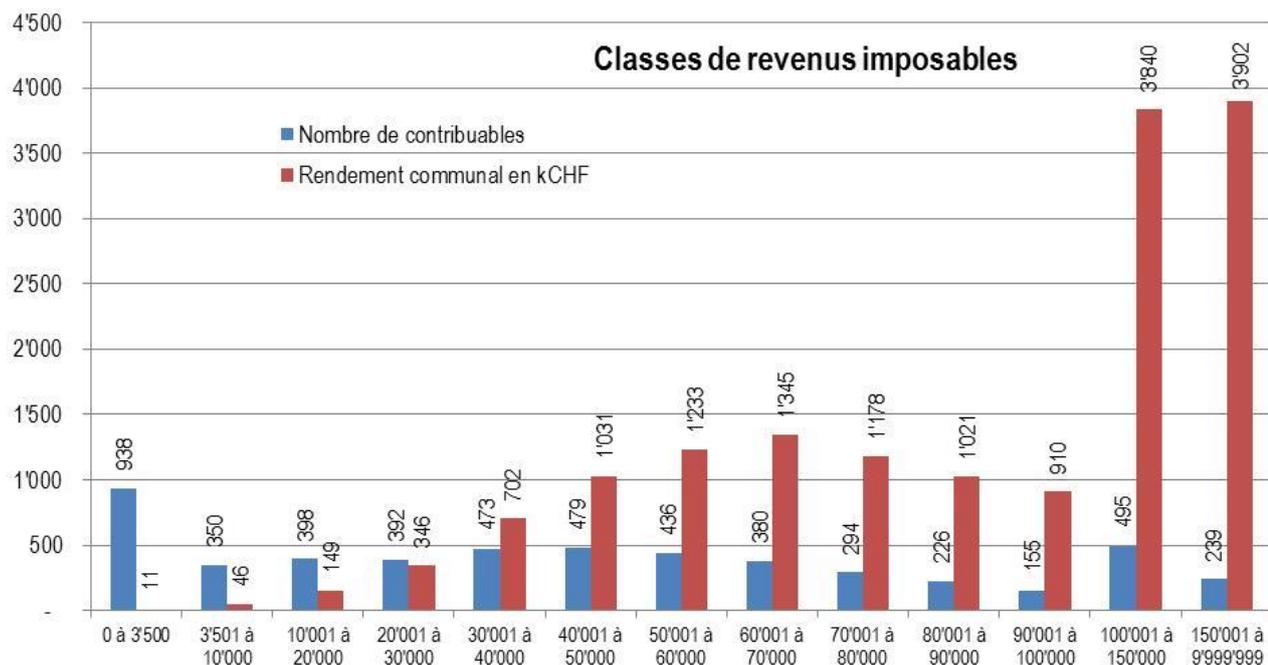
francs	Revenus imposables				Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2013		2014		2013		2014		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%	kCHF	%		
0 à 3'500	891	17.4%	938	17.8%	16	0.1%	11	0.1%				
3'501 à 10'000	343	6.7%	350	6.7%	36	0.2%	46	0.3%				
10'001 à 20'000	395	7.7%	398	7.6%	148	0.9%	149	0.9%				
20'001 à 30'000	376	7.3%	392	7.5%	327	2.1%	346	2.2%				
30'001 à 40'000	456	8.9%	473	9.0%	652	4.2%	702	4.5%				
40'001 à 50'000	481	9.4%	479	9.1%	1'005	6.4%	1'031	6.6%				
50'001 à 60'000	433	8.4%	436	8.3%	1'188	7.6%	1'233	7.8%				
60'001 à 70'000	349	6.8%	380	7.2%	1'208	7.7%	1'345	8.6%				
70'001 à 80'000	299	5.8%	294	5.6%	1'248	8.0%	1'178	7.5%				
80'001 à 90'000	219	4.3%	226	4.3%	1'026	6.6%	1'021	6.5%				
90'001 à 100'000	189	3.7%	155	2.9%	1'047	6.7%	910	5.8%				
100'001 à 150'000	470	9.2%	495	9.4%	3'669	23.5%	3'840	24.4%				
150'001 à 9'999'999	233	4.5%	239	4.5%	4'062	26.0%	3'902	24.8%				
	5'134	100.0%	5'255	100.0%	15'631	100.0%	15'713	100.0%				

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2013 - 2014

francs	Fortunes imposables				Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2013		2014		2013		2014		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%	kCHF	%		
0 à 50'000	138	8.9%	151	9.3%	4	0.3%	5	0.3%				
50'001 à 100'000	192	12.4%	194	12.0%	19	1.1%	19	1.0%				
100'001 à 150'000	151	9.7%	152	9.4%	30	1.8%	29	1.6%				
150'001 à 200'000	131	8.5%	144	8.9%	37	2.2%	40	2.1%				
200'001 à 250'000	106	6.8%	110	6.8%	42	2.5%	42	2.2%				
250'001 à 300'000	106	6.8%	108	6.7%	51	3.0%	51	2.7%				
300'001 à 500'000	269	17.4%	278	17.2%	181	10.6%	192	10.3%				
500'001 à 999'999'999	456	29.4%	481	29.7%	1'341	78.7%	1'492	79.8%				
	1'549	100.0%	1'618	100.0%	1'705	100.0%	1'871	100.0%				

Pour l'année 2014, les classes de revenus et fortunes imposables se répartissent comme suit :



8.1.3. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2016

- **Présentation générale du résultat**

Le compte de fonctionnement, pour l'exercice 2016, présente un excédent de recettes de **Fr. 228'184.-** après comptabilisation d'amortissements obligatoires de Fr. 1'249'933.- (Fr. 1'344'438.- en 2015; Fr. 1'242'209.- en 2014) et d'amortissements supplémentaires de Fr. 1'398'935.- (Fr. 717'943.- en 2015; Fr. 590'000.- en 2014). Il s'agit d'une **amélioration de Fr. 1'131'635.-** sur les prévisions budgétaires de la même année.

Résultat global exercice 2016

(imputations internes exclues)

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015	Comptes 2014
<i>en milliers de francs</i>				
Produits totaux	35'356	35'222	36'186	34'941
Charges totales	32'479	34'587	34'101	33'215
Résultat avant amortissements	2'877	635	2'085	1'726
Amortissements obligatoires	1'250	1'538	1'344	1'242
Amortissements supplémentaires	1'399	-	718	590
Résultat publié	+228	-903	+23	-106

8.1.4. Les comptes des investissements

Durant l'exercice 2016, des investissements ont été réalisés dans le cadre des budgets respectifs. Ils font apparaître un total des charges de Fr. 5'664'980.- (contre Fr. 9'333'604.- pour 2015) pour un total des revenus de Fr. 400'649.- (Fr. 760'021.- en 2015). Les investissements nets 2016 s'élèvent ainsi à Fr. 5'264'331.-.

Nous reproduisons, ci-après, la synthèse de la situation des investissements au 31 décembre 2016 étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation sont répertoriés avec les comptes annuels 2016.

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	6 Transp. & commun.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances & impôts	Total général
2016								
Report de solde n-1	146'660.69	-17'696.75	5'753'693.20	169'791.15	3'207'848.63	38'847.80	500'000.00	9'799'144.72
Montant global voté	65'000.00	47'000.00	1'282'800.00	-	90'000.00	1'828'000.00	47'200.00	3'360'000.00
Total disponible pour exercice	211'660.69	29'303.25	7'036'493.20	169'791.15	3'297'848.63	1'866'847.80	547'200.00	13'159'144.72
Montant inscrit au budget	246'630.00	247'000.00	8'341'800.00	190'000.00	2'887'660.00	2'080'350.00	63'200.00	14'056'640.00
Dépenses exercice	154'844.80	174'818.20	3'371'269.99	124'004.65	1'211'931.22	604'209.04	23'902.00	5'664'979.90
Disponible pour n+1 (ex.suivant)	56'815.89	-143'465.00	3'665'223.21	-	2'132'925.03	1'381'110.16	523'298.00	7'615'907.29
Manco (-) Boni (+)	-	-2'049.95	-	45'786.50	-47'007.62	-118'471.40	-	-121'742.47

8.1.5. Le service de la dette

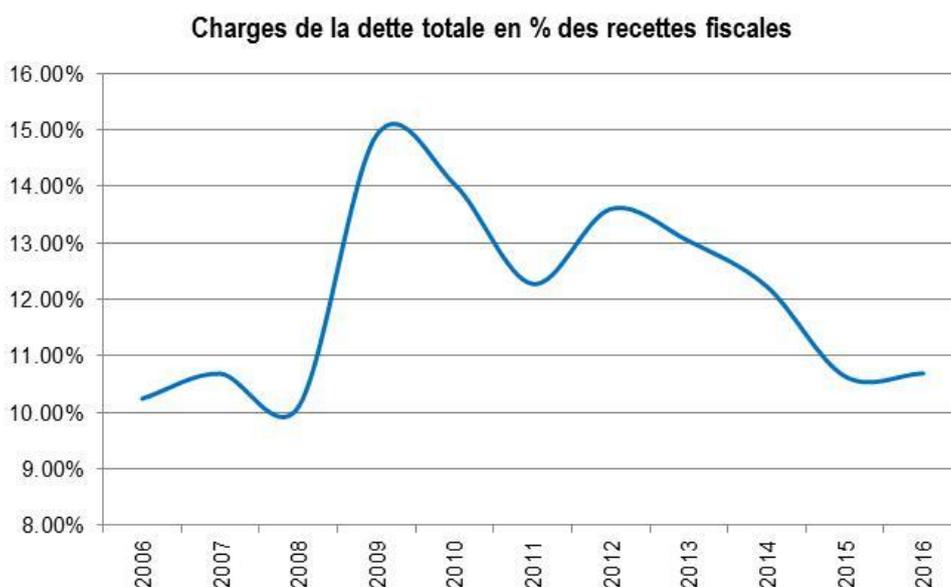
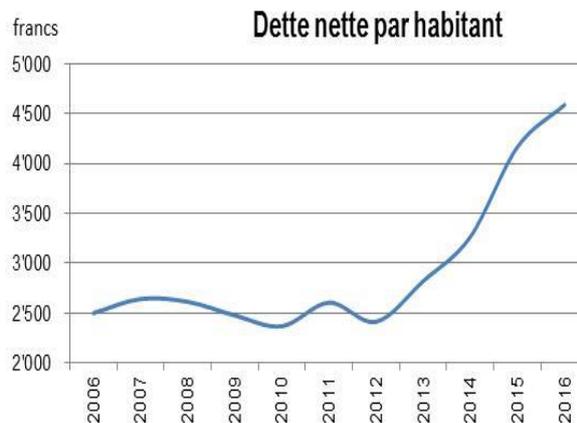
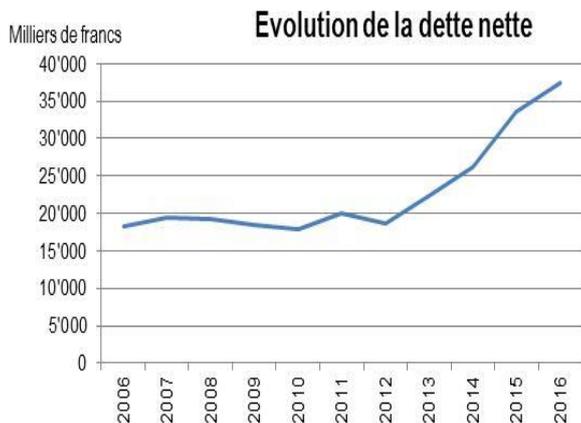
Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2016 se répartissent comme suit :

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Nouveaux ou		Amortissements financiers	Etat au	Intérêts passifs		
					Etat au	remb. emprunts			2016	31.12.2016	2016
					31.12.2015	2016	2016	31.12.2016	2016	2015	
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000	3.500%	2'000'000	-	-200'000	1'800'000	70'000	77'000	
UBS	2005	2015	1'170'000	2.687%	-	-	-	-	-	11'826	
UBS	2006	2016	2'500'000	2.950%	250'000	-	-250'000	-	4'067	11'968	
UBS	2008	2018	4'100'000	2.820%	2'350'000	-	-250'000	2'100'000	67'375	74'338	
UBS	2009	2019	1'160'000	2.740%	726'000	-	-62'000	664'000	20'224	21'891	
Bayerische Landesbank	2007	2017	5'000'000	3.295%	3'400'000	-	-200'000	3'200'000	112'030	118'291	
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.270%	3'275'000	-	-325'000	2'950'000	74'343	81'720	
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.450%	4'495'000	-	-235'000	4'260'000	65'178	68'585	
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.600%	2'600'000	-	-250'000	2'350'000	67'600	74'100	
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.700%	4'750'000	-	-250'000	4'500'000	-	85'000	
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.660%	3'800'000	-	-250'000	3'550'000	63'080	67'230	
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.960%	4'000'000	-	-	4'000'000	38'400	-	
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.090%	-	5'900'000	-	5'900'000	2'501	-	
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.230%	5'000'000	-	-	5'000'000	61'500	-	
TOTAUX					36'646'000	5'900'000	-2'272'000	40'274'000	646'296	691'949	
									Exturne des intérêts courus	-293'911	-310'853
									Intérêts courus	271'306	293'911

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly

Années : 2006 - 2016

Années	Dette nette au 31.12	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette en francs par hab.
2006	18'214'789	1'800'000	693'779	2'493'779	24'334'672	10.25%	2.85%	7'281	2'502
2007	19'351'867	2'095'000	655'681	2'750'681	25'734'109	10.69%	2.55%	7'321	2'643
2008	19'265'116	2'195'000	706'996	2'901'996	28'730'468	10.10%	2.46%	7'367	2'615
2009	18'537'304	2'707'000	730'408	3'437'408	23'064'060	14.90%	3.17%	7'477	2'479
2010	17'978'229	2'707'000	698'964	3'405'964	24'263'273	14.04%	2.88%	7'584	2'371
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7'657	2'607
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7'750	2'415
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7'908	2'822
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8'054	3'266
2015	33'622'545	2'272'000	594'729	2'866'729	26'938'618	10.64%	2.21%	8'069	4'167
2016	37'470'296	2'272'000	553'360	2'825'360	26'414'867	10.70%	2.09%	8'165	4'589



8.2. GESTION INFORMATIQUE

En 2016, la Commission informatique a tenu 4 séances avec le coordinateur informatique (mandat externe confié à la société FAIR-IT) pour poursuivre la mise en place de la stratégie et de l'organisation débutée en 2014. Elle a proposé au Conseil communal de changer de solution d'hébergement des serveurs informatiques de l'administration communale : après analyse, un appel d'offre a été lancé et un partenaire a été retenu. Un crédit d'investissement de Fr. 80'000.- pour cette opération a été sollicité et autorisé par le Conseil général. L'attribution et la réalisation du mandat sont prévues pour 2017. Les discussions pour quitter l'Association CommuNet, et donc le SITeL, et définir la date de la migration étaient encore en cours à la fin 2016.

La Commission a aussi suivi la mise en route de la nouvelle solution de téléphonie pour l'administration et son extension aux sites décentralisés comme la crèche communale, l'animation de jeunesse, la bibliothèque régionale.

L'investissement global représente une dépense de Fr 53'048.- pour un crédit autorisé de Fr. 70'000.-.

Sur le plan des coûts de fonctionnement, le résultat de l'exercice 2016 est légèrement inférieur au budget, soit Fr. 161'993.- de dépenses pour Fr. 170'000.- de budget au compte 023.316.00, frais d'ordinateur. Les frais de licences Microsoft pour la bureautique ont été inférieurs à ceux prévus au budget.

Acquisition de programmes informatiques et adaptation des infrastructures informatiques de l'administration (compte 020.506.02)

En 2016, l'effort a pu être porté sur deux axes : d'une part le remplacement du programme de gestion des salaires/ressources humaines (HRM) et la préparation de la GED (gestion électronique de documents).

Pour le premier axe, migration et paramétrages ont été réalisés dès le début de l'année, tandis que la formation et l'intégration à la comptabilité se sont poursuivies dans le deuxième semestre. Ces opérations délicates ont été compliquées au départ par des changements momentanés au niveau du personnel (congrés maternité) et ont engendré un gros travail de correction et de contrôle pour rétablir des erreurs détectées lors des opérations de bouclage comptable. Les dépenses 2016 consacrées à ce remplacement représentent quelque Fr. 13'310.-, auxquels s'ajoutent Fr. 18'489.- représentant l'acquisition du programme faite en 2015. L'investissement n'est pas encore clos, car les opérations de contrôle et de traitement de la nouvelle année comptable doivent encore être accompagnées, tandis que la formation des utilisateurs doit être ajustée.

Le deuxième axe a consisté à préparer l'introduction de la GED par l'adaptation du plan de classement existant.

Enfin, des travaux d'adaptation partielle des réseaux WiFi ont pu être menés.

Etat du compte :

Montant disponible au 01.01.2016	Fr.	69'030.--
Préparation introduction de la GED	Fr.	15'120.--
Remplacement du programme de gestion des salaires – ressources humaines	Fr.	13'310.--
Adaptation du réseau WiFi –connexion sites distants	Fr.	5'980.--
Adaptation de programme et petit matériel	Fr.	2'100.--
Montant dépensé au 31 décembre 2016	Fr.	36'510.--
Montant disponible au 01.01.2017	Fr.	32'520.--

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE

Responsable: Jean-Marc Boéchat

Suppléant : Maurice Horner

9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2016, 108 dossiers de demande de permis de construire : 39 selon la procédure ordinaire, 67 selon la procédure simplifiée et 2 demandes préalables.

	2016	2015	2014	2013
PROCEDURE ORDINAIRE				
Habitations individuelles	5	6	5	3
Habitations collectives	1	1	0	0
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	3	1	0
Bâtiments publics	0	0	1	1
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	11	11	9	8
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	4	7	7	2
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	1	0	4	2
Extension du réseau de gaz	3	5	6	4
Antenne de communication	2	2	1	0
Mise en séparatif des collecteurs	1	0	0	0
Aménagements extérieurs	8	3	4	1
Terrasse publique	1	2	0	0
PAD, PED	1	1	2	1
Bâtiment agricole	0	1	0	0
PROCEDURE SIMPLIFIEE				
Jardin d'hiver	1	2	1	4
Système de chauffage	20	30	15	17
Transformation et aménagement divers	13	12	11	9
Couvert et garage	12	2	11	6
Cabane de jardin	6	4	8	8
Capteurs solaires	5	1	1	4
Aménagements extérieurs	5	6	15	9
Autorisations diverses (totem, ...)	5	6	3	2
Demandes préalables	2	7	11	4

9.2. RÉALISATION ET ÉTAT DES TRAVAUX

9.2.1. Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg (compte 620.501.21)

Suite aux remarques faites par le Conseil communal lors de l'examen préalable du projet, le projet a été adapté en conséquence afin d'améliorer significativement son impact sur la traversée de Marly et la perméabilité piétonne nord-sud. Une fois cet écueil passé, le dossier d'aménagement routier et le dossier d'assainissement au bruit ont été conjointement mis à l'enquête publique le 8 juillet durant 30 jours. Lors de cette procédure, onze oppositions ont été déposées dans les temps. Rapidement, le SPC et la Commune ont organisé des séances de conciliation afin d'entendre les opposants sur

leurs griefs et tenter de les lever rapidement. La procédure suit son cours avec le traitement des oppositions et les éventuelles modifications de projet qui seront nécessaires. Au niveau du calendrier, le début de la réalisation est prévu pour l'automne 2018.

9.2.2. Aménagements routiers, route de la Gérine (620.501.36)

Conformément à notre concept global de modération de trafic et afin de juguler les effets de l'augmentation du trafic liée au développement du Marly Innovation Center, il est prévu de pacifier/sécuriser le tronçon manquant entre le carrefour Ancienne-Papeterie/Gérine et le carrefour giratoire de Jonction. Par ailleurs, la route traverse le secteur village du Petit-Marly protégé dans le Plan des zones de Marly. Avec son château et ses fermes, il est important d'apporter une solution à l'effet néfaste de l'augmentation du trafic dans le secteur, d'autant plus que cet axe est bordé par le foyer St-Camille avec une grande proportion de personnes à mobilité réduite. Pour ce faire, un mandat d'étude a été donné à un bureau d'ingénieur avec les 46'000 francs disponibles sur le compte.

Montant alloué dans le cadre du budget 2008	Fr.	45'000.--
Montant alloué dans le cadre du budget 2012 et 2013	Fr.	700'000.--
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	745'000.--
Décompte final	Fr.	698'270.--
Solde	Fr.	339'270.--
<i>Subvention AGGLO-FR</i>	<i>Fr.</i>	<i>339'270.--</i>

9.2.3. Modération de trafic (compte 620.501.15)

Après une année de fonctionnement, des mesures de trafic ont été réalisées conformément aux exigences du SPC à la délivrance du permis. La vitesse est déterminée par la v85 qui correspond à la vitesse au-dessous de laquelle circule 85% des véhicules légers en km/h. Le TJM correspond au trafic journalier moyen sur une semaine et s'exprime en nombre de véhicules par jour. Le constat est le suivant :

	V85 avant	V85 après	TJM avant	TJM après
Rte des Ecoles	48	36	940	850
Ch. des Epinettes	53	37	1200	900

On constate que les mesures ont eu les effets escomptés et qu'il n'est donc pas nécessaire de mettre en place des mesures de modération de trafic complémentaires. Et cela même si les v85 flirtent avec la limite admissible pour la zone 30 qui est de 38km/h.

9.2.4. Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine (compte 620.501.52)

Le projet est gelé pour l'instant, dans l'attente de la suite que veut donner le propriétaire du fonds à son projet immobilier.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.--
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.--
Total au budget	Fr.	275'000.--
Montant dépensé au 31 décembre 2016	Fr.	4'556.--
Solde au budget 2017	Fr.	270'444.--

9.2.5. Investigations historiques du site pollué de Corbaroche (compte 620.501.53)

La commune est toujours dans l'attente du rapport corrigé du bureau Geolina SA. Une fois ceci fait, le Service de l'environnement pourra faire son rapport et nous informer de la suite à donner aux investigations techniques.

9.2.6. Investigations historiques du site pollué du Port (compte 620.501.53)

Le SEn s'est déterminé sur le rapport d'investigation historique au mois d'octobre 2015. Le cahier des charges de l'investigation technique a été accepté, sous réserve de la prise en compte d'un élément d'analyse des eaux collectées au moment de la réalisation des travaux. Les travaux d'investigation ont été réalisés dans le courant 2016. Un mandat doit être confirmé au bureau Triform SA afin de réaliser les investigations techniques d'ici début 2017.

9.2.7. Place du village (compte 620.501.49)

Les travaux devraient être réalisés dans le cadre de la réalisation du projet d'appartements pour séniors afin d'y trouver des synergies.

9.2.8. Création de station vélos en libre service (compte 620.501.71)

Station de Bel-Air

Le projet est en attente de la stratégie globale de développement du vélo partage sur l'ensemble de l'agglomération.

9.2.9. Aménagement de l'Impasse des Violettes (compte 620.501.66)

La commune est dans l'attente du décompte final des travaux pour pouvoir reprendre l'infrastructure.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	125'000.--
Total au budget	Fr.	125'000.--
Montant dépensé au 31.12.2016	Fr.	5'387.--
Solde au budget 2017	Fr.	119'613.--

9.2.10. Assainissement de l'éclairage public communal (compte 620.501.72)

Le 70% du réseau est assaini et la dernière grande étape d'assainissement va être réalisée en 2017. Les travaux seront ainsi terminés et tout le réseau EP sera entièrement en LED. Une économie d'énergie d'environ 300'000 kWh devrait pouvoir être faite annuellement (consommation avant l'assainissement = 500'000 kWh).

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	1'100'000.--
Montant dépensé au 31.12.2016	Fr.	721'184.--

9.2.11. Révision du cadastre de bruit communal (compte 620.501.73)

Le cadastre étant réalisé, des mesures d'assainissement ont été proposées par le bureau spécialiste auteur du cadastre et validées par le service de l'environnement. Des revêtements phono absorbants seront posés sur la route de la Gérine entre le carrefour de Jonction et le carrefour de Messidor ainsi que sur la route de la Grangette entre le carrefour de la route de l'Union et le carrefour de la route du Centre. Le coût de ces travaux est estimé à environ Fr. 250'000.--. La subvention attendue devrait être de Fr. 38'000.--.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.--
Total au budget	Fr.	90'000.--
Montant dépensé au 31.12.2014	Fr.	24'835.--
Subvention	Fr.	3'890.--
Solde	Fr.	69'000.--

9.2.12. Aménagement trottoir et porte d'entrée sur la route de Bourguillon (compte 620.501.75)

Les travaux d'aménagement de la route Bourguillon entre le giratoire du Publiet et de la ferme du Claruz ont débuté en septembre 2015 et ont été terminés en septembre 2016. Ils ont été réalisés à notre entière satisfaction et celle du Canton. Nous attendons encore le décompte final au courant de l'an prochain, le décompte provisoire établi montre un dépassement probable de l'ordre de Fr. 2'000.-- sur le montant budgété.

9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9.3.1. Plan d'aménagement local (PAL) (compte 79.509.01)

Le travail de révision est en cours depuis bientôt deux années et avance à bon train. Cette révision générale a cependant été mise entre parenthèses durant l'année 2016 afin que les mandataires se consacrent à l'adaptation partielle du PAL admise par la DAEC, nécessaire à l'approbation des PAD Parc des Falaises et Ancienne-Papeterie. Un gros travail a été fourni par nos mandataires (GEA et CITEC) afin que ces dossiers puissent être déposés avant la fin de l'année pour l'examen préalable auprès du Canton. Ce travail va également servir en partie à la révision générale du PAL puisqu'il s'agit de sites éminemment stratégiques avec un impact important sur l'ensemble de la Commune de Marly.

Montant alloué dans le cadre du budget	Fr.	480'000.--
Total au budget	Fr.	480'000.--
Total des dépenses au 31.12.2016	Fr.	330'830.--
Subvention service de l'énergie	Fr.	31'000.--

9.3.2. Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes

Le programme de remise en état du site a été validé par la DAEC et les communes concernées. La remise en état a débuté au printemps 2016 et devrait être terminée en 2022.

9.3.3. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Elle s'est réunie à une reprise sous l'ancienne législature et à cinq reprises sous la nouvelle. Sa composition a également changé puisqu'elle est passée de neuf représentants du Conseil général à six, à la grande satisfaction des membres de la commission eux-mêmes. Sinon, les objets principaux suivants ont été traités lors des séances ordinaires :

- aménagement de la route de Fribourg entre le Pont de Pérolles et le giratoire de la Jonction ;
- la révision générale et l'adaptation partielle du PAL ;
- le PAD « Ancienne-Papeterie » et « Parc des Falaises » ;
- consultation PA3 ;
- projet Pré Zurthanen ;
- les messages d'investissements 2016.